



**MEDITERRANEAN AND AFRICAIN CONSTRUCTION COMPAGNY
MEDIACO MAROC**

NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 70 MDH

Nombre d'obligations à émettre : 700 de valeur nominale 100 000 DH
chacune sur une durée de 7 ans au taux de 4.76%

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : du 21 au 23 mars 2007

**EMISSION RESERVEE
AUX OPCVM ET AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS DE DROIT MAROCAIN**

CONSEILLER FINANCIER & COORDINATEUR GLOBAL



SYNDICAT DE PLACEMENT

CHEF DE FILE



CHEF DE FILE ASSOCIE



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 13 mars 2007 sous la référence VI/EM/006/2007.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	6
GLOSSAIRE	7
AVERTISSEMENT	8
PREAMBULE	9
PREMIERE PARTIE : RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES	10
I.1 - Le Conseil d'Administration	11
I.2 - Les Commissaires aux Comptes	11
I.3 - Le Conseiller Financier	15
I.4 - Le Conseiller Juridique	15
I.5 - Les Responsables de l'Information et de la Communication Financière	16
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE L'OPERATION	17
II.1 - Cadre Juridique de l'opération	18
II.2 - Objectifs de l'opération	18
II.3 - Structure de L'offre	18
II.4 - Renseignements relatifs aux titres à émettre	18
II.5 - Cotation en Bourse	20
II.6 - Calendrier de l'opération	20
II.7 - Syndicat de Placement et Intermédiaires financiers	20
II.8 - Garantie de bonne fin	21
II.9 - Modalités des souscriptions	21
II.9.1 - Période de souscription	21
II.9.2 - Les investisseurs	21
II.9.3 - Identification des souscripteurs	22
II.9.4 - Modalités de souscription	22
II.10 - Modalités de traitement des ordres & Allocation	22
II.11 - Modalités de règlement - livraison des titres	23
II.11.1 - Règlement Livraison	23
II.11.2 - Procédure d'enregistrement des titres	23
II.11.3 - Résultats de l'opération	23
II.11.4 - Négociabilité	23
II.11.5 - Domiciliaire de l'Emission	23
II.12 - Régime fiscal	24
II.12.1 - Revenus	24
II.12.2 - Plus-values	24

II.13 - Charges relatives à l'opération.....	25
--	----

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE MEDIACO MAROC	26
---	-----------

III.1 - Renseignements à Caractère Général.....	27
III.1.1 – Dénomination Sociale.....	27
III.1.2 – Constitution.....	27
III.1.3 – Entité Juridique.....	27
III.1.4 – Exercice Social.....	27
III.1.5 – Capital Social au 15 Décembre 2006.....	27
III.1.6 – Régime Fiscal.....	27
III.1.7 – Consultation des documents juridiques.....	28
III.1.8 – Textes législatifs et réglementaires.....	28
III.1.9 – Contacts.....	28
III.2 - Renseignements sur le Capital	28
III.2.1 – Historique et évolution du Capital.....	28
III.2.2 - Opérations sur Capital.....	29
III.2.3 – La répartition du Capital.....	29
III.2.4 - Pacte d'actionnaires.....	29
III.2.5 - Auto Contrôle.....	30
III.2.6 - Brève présentation du principal actionnaire	30
III.3 – Marché des titres de l'émetteur.....	30
III.3.1 – Marché Obligataire.....	30
III.3.2 – Marché Actions	30
III.4 - Les Organes de Direction.....	31
III.4.1 – Conseil d'Administration.....	31
III.4.2 – Direction Générale.....	32
III.4.3 – Les principaux dirigeants.....	32
III.5 - Gouvernement d'entreprise.....	33
III.5.1 - Comités techniques.....	33
III.5.2 - Rémunération attribuée aux membres des organes d'administration et de direction.....	33
III.5.3 - Intéressement et participation du personnel.....	33
III.5.4 - Prêts accordés aux membres du conseil d'administration et aux directeurs.....	33

QUATRIEME PARTIE : ACTIVITE DE MEDIACO MAROC	34
---	-----------

IV.1 - Historique et faits marquants.....	35
IV.2 - Appartenance au groupe MEDIACO.....	35
IV.2.1 - Historique du groupe MEDIACO.....	35
IV.2.2 - Activité du groupe MEDIACO.....	35

IV.2.3 - Organigramme du groupe MEDIACO au 31 décembre 2006	36
IV.2.4 - Les filiales de MEDIACO Maroc	37
IV.3 - Activités de MEDIACO Maroc	37
IV.3.1 - Le Secteur	37
IV.3.2 - L'activité de MEDIACO Maroc	40
IV.4 - Organisation	46
IV.3.3-1 Moyens humains	46
IV.3.3-2 Moyens techniques	48
IV.5 - Stratégie de développement	49
IV.3.4-1 Période 2003-2005	49
IV.3.4-2 Période 2006-2009	49

CINQUIEME PARTIE : LES DONNEES COMPTABLES	50
--	-----------

V.1 – L'Analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion	51
V.1.1 – Le Chiffre d'Affaires	51
V.1.2 – La valeur ajoutée	52
V.1.3 – Excédent brut d'exploitation	54
V.1.4 - Résultat net	55
V.1.5 - Autofinancement	56
V.1.6 - Ratios de rentabilité	57
V.1.7 - Ratios de solvabilité	57
V.2 - Analyse de la structure et des équilibres du bilan	58
V.2.1 - Evolution des masses du bilan	58
V.2.2 - Les équilibres du bilan	63
V.2.3 - Les ratios de structure du passif du bilan	64
V.3 - Analyse du tableau de financement	65

SIXIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES	67
--	-----------

Avertissement	68
VI.1 - Perspectives du secteur	68
VI.2 - Orientations stratégiques	68
VI.3 - Détail du programme d'investissement	69
VI.3.1 - Les investissements en matériels de manutentions	69
VI.3.2 - Les investissements en camions bennes	69
VI.3.3 - Le financement des investissements	70
VI.4 - Les principales hypothèses du business plan prévisionnel	70
VI.4.1 - Détermination du chiffre d'affaires prévisionnel	71
VI.4.2 - Evolution des consommations	72
VI.4.3 - Evolution des autres charges d'exploitation	73
VI.5 - Le CPC prévisionnel pour la période 2006-2009	73
VI.6 - Le tableau de financement prévisionnel pour 2006-2009	74

SEPTIEME PARTIE: FACTEURS DE RISQUES	76
VII.1 - Risques afférents au secteur	77
VII.1.1 - Risques macro économiques	77
VII.1.2 - Risques de concurrence	77
VII.2 - Risques afférents à la société	77
VII.2.1 - Risques liés à l'exploitation	77
VII.2.2 - Risques clients	77
VII.2.3 - Risques de conflit social	78
VII.2.4 - Risques de dépendance vis-à-vis du groupe	78
HUITIEME PARTIE: FAITS EXCEPTIONNELS	79
NEUVIEME PARTIE : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES	81
ANNEXES	83
ANNEXE 1 : ECHEANCIER DES REMBOURSEMENTS	84
ANNEXE 2 : BULLETIN DE SOUSCRIPTION	86
ANNEXE 3 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES	88
ANNEXE 4 : LES ETATS DE SYNTHESE	91

ABBREVIATIONS

AGA	: Attribution Gratuite d'Actions
ANCC	: Actif Net Comptable Corrigé
BFR	: Besoin en Fonds de Roulement
BNR	: Bénéfice net réel
BNS	: Bénéfice net simplifié
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
BVC	: Bourse des Valeurs de Casablanca
CAF	: Capacité d'Autofinancement
CDD	: Contrat à Durée Déterminée
CDI	: Contrat à Durée Indéterminée
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIN	: Carte d'Identité Nationale
CPC	: Compte des Produits et Charges
DH	: Dirham
DRAPOR	: Société Marocaine des Dragages des Ports
EBE	: Excédent Brut d'Exploitation
FDR	: Fonds de Roulement
GTR	: Société les Grands Travaux Routiers
IPO	: Initial Public Offering
IS	: Impôt sur les Sociétés
KDH	: Millier de Dirhams
MEDIACO	: Mediterranean & African Construction Company
MDH	: Million de Dirhams
MLT	: Moyen et Long Terme
MKS	: MEDIACO Kangourou Security System
Ns	: Non Significatif
OPCVM	: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PTS	: Points de base
RAQS	: Responsable Audit, Qualité et Sécurité
SRPTM	: Société pour la Réalisation du Port de Tanger-Méditerranée
STROC	: Société de Travaux de Réalisation d'Ouvrages et de Construction Industrielle
TcAM	: Taux de Croissance Annuel Moyen
TPPRF	: Taxe sur le Produit des Placements à Revenu Fixe
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCT	: Volatilité Court Terme
VLt	: Volatilité Long Terme
VNC	: Valeur Nette Comptable
VNR	: Valeur Nette de Remboursement

GLOSSAIRE

Grue : Appareil de levage et de manutention réservé aux lourdes charges. Cet engin de levage est construit de manière différente selon son utilisation. Une grue peut ainsi être télescopique, treillis, mobile sur chenilles, mobile sur roues...

Grue télescopique : Grue dotée d'une flèche télescopique qui lui permet une mobilité rotative. La grue est commandée via une cabine et est muée par des systèmes Hydrauliques. Un vérin permet l'apiquage de la flèche (élévation), alors qu'un autre système hydraulique ou électrique permet la rotation du fût et un troisième la manœuvre du câble.

Grue treillis : Grue constituée d'un bas de flèche à laquelle sont attachés des éléments de flèches métalliques afin d'atteindre la portée souhaitée pour l'opération de grutage.

Nacelle : Bras articulé élévateur, qui peut être fixe ou mobile. Les Nacelles existent sous plusieurs modèles : nacelle élévatrice, à mât vertical, télescopique...

Passerelle à câble MKS : élément métallique rond et creux qui permet de guider un câble et le protéger des frictions avec d'autres éléments métalliques de la grue. MKS (MEDIACO Kangourou Security System) est une marque déposée.

AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni BMCI Finance, ni MEDIACO Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, l'évolution de son activité et sa situation financière ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCI Finance, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- ⇒ commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de MEDIACO Maroc au Conseil ;
- ⇒ la note d'information relative à l'introduction en Bourse de l'émetteur et visée par le CDVM le 15 mai 2006 sous la référence n° VI/EM/011/2006 ;
- ⇒ liasses fiscales et comptables pour les exercices clos le 31 décembre 2003, 2004 et 2005 ;
- ⇒ procès verbaux des Conseils d'Administration, des AGO, AGE et les rapports de gestion relatifs aux exercices 2003, 2004, 2005 et 2006 ;
- ⇒ rapports des commissaires aux comptes relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2003, 2004 et 2005;
- ⇒ situation provisoire au 30 juin 2006 ;
- ⇒ plan prévisionnel de la société MEDIACO Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note doit être :

- ⇒ remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- ⇒ tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège social de la société MEDIACO sise à 3, rue Abou Zaïd Baâkili – 20 300, Casablanca. Téléphone : 022 35 48 36 ;
 - elle est disponible à tout moment au siège social de la BMCI au 26, place des Nations Unies -Casablanca. Téléphone : 022 46 12 69 ;
 - CDG Capital, place Moulay El Hassan – Rabat. Téléphone : 037 66 94 90 ;
 - elle est disponible à tout moment au siège social de BMCI Finance au 26, place des Nations Unies, 9^{ème} étage - Casablanca. Téléphone : 022 46 11 46 - 022 46 12 46 ;
 - elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma.

**PREMIERE PARTIE : RESPONSABLES DE LA NOTE
D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je soussigné, Nicolas MAYET, agissant en qualité de Directeur Général de MEDICAO Maroc, atteste que, à ma connaissance, les données de la présente note d'information dont j'assume la responsabilité sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de MEDIACO Maroc ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposées. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, je m'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

M. Nicolas MAYET
MEDIACO Maroc
Directeur Général

3. Rue Abou Zaid Baâkili-20300, Casablanca
Tél : 022 35 48 36
Fax : 022 35 48 40
n.mayet@mediaco.fr

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2003

Conformément à la mission que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Juin 2003. Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2003. Ces états qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.037.743.10 Dirhams dont un bénéfice de 1.845.772.65 Dirhams sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages des documents justifiant les montants et informations contenues dans les états financiers. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes.

Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse ¹

L'examen des comptes clients au 31 Décembre 2003 révèle l'existence de créances anciennes non provisionnées en fin d'exercice et qui pourraient s'avérer douteuses, alors que la provision pour créances douteuses est inchangée depuis 2001.

¹ Le montant des provisions anciennes non provisionnées avait alors été estimé par le commissaire aux comptes à 4,7 MDH. Ce montant était composé essentiellement de 3 clients avec qui MEDIACO Maroc était en négociation pour la récupération de ses créances. En 2004, l'entreprise ayant provisionné l'ensemble de ces créances, la réserve a été levée par le commissaire aux comptes. A noter qu'une de ces créances provisionnée en 2004 pour un montant de 1,07 MDH a été récupérée au cours de l'exercice 2005.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe précédent, les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2003, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Les comptes annuels, ci-joints, arrêtés au 31 Décembre 2003, se caractérisent par les données suivantes :

- Total Bilan.....71.100.633.37 DHS
- Résultat courant.....(-) 76.315.83 DHS
- Résultat net.....1.845.772.65 DHS

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2004

Conformément à la mission que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Juin 2003, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2004. Ces états qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.038.278.54 Dirhams dont un bénéfice de 750.535.44 Dirhams sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenues dans les états financiers. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générales des comptes.

Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

L'analyse des mouvements de caisse à fin Décembre 2004 fait ressortir un solde très important (plus d'un million de dirhams) composé essentiellement de bons de sorties en instance et sans pièces justificatives.²

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe précédent, les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2004, ainsi que

² MEDIACO Maroc procédant régulièrement à des avances pour les déplacements, le logement et les diverses autres dépenses de son personnel, celles-ci ne sont justifiées qu'à posteriori sur la base de factures ou de bons. Ces dépenses ayant été justifiées au cours de l'exercice suivant, le commissaire aux comptes a levé sa réserve en 2005. Par ailleurs, une procédure adéquate visant à justifier rapidement ce type de dépenses a été mise en place par le département administratif et financier de MEDIACO Maroc, au cours de l'exercice 2005.

du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Les comptes annuels, ci-joints, arrêtés au 31 Décembre 2004, se caractérisent par les données suivantes :

- Total Bilan.....96.450.580.53 DHS
- Résultat courant.....218.153.36 DHS
- Résultat net.....750.535.44 DHS

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2005

Conformément à la mission que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Juin 2003, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « MAROC METAUX » au 31 décembre 2005. Ces états qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 15.056.359,36 Dirhams dont un bénéfice de 4.018.080,82 Dirhams sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants, les informations contenus dans les états financiers.

Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes.

Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse ³

L'examen des comptes clients au 31 décembre 2005 révèle l'existence de créances anciennes antérieures à l'exercice 2004 pour un montant hors taxe sur la valeur ajoutée de 5.382.628,41 dirhams, non provisionnées en fin d'exercice.

Une provision pour risque « clients divers » de 600 000 dirhams, qui pourrait s'avérer insuffisante, a néanmoins été constituée à ce titre dans les comptes de l'exercice 2005.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe précédent, les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société MAROC METAUX au 31 décembre 2005, ainsi que du

³ Ces créances n'ont pas été considérées comme douteuses par le management de MEDIACO Maroc. C'est pour cette raison qu'ils n'ont pas été déclassés en créances douteuses. Plus de 55% de ce montant représente une créance envers un client solvable et est en cours de recouvrement par le management de MEDIACO Maroc.

résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Les comptes annuels, ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2005, se caractérisent par les données suivantes :

- Total bilan..... 130.714.085,68 DHS
- Résultat courant..... 4.026.369,80 DHS
- Résultat net..... 4.018.080,82 DHS

Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Attestation relative aux exercices clos les 31 décembre 2003, 2004 et 2005 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

Attestation relative à la revue limitée des comptes arrêtés au 30 juin 2006 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels, objet de notre examen limité.

Les comptes semestriels de MEDIACO Maroc au terme du premier semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2006 ont fait l'objet d'un examen limité de notre part.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse sociaux ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes semestriels susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société MEDIACO Maroc au terme du premier semestre arrêté au 30 juin 2006, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes semestriels, objet de l'examen limité précité.

M. Riadh ZAOUJ
FFM AUDIT

*7, Rue Ahmed Touki - 20 000, Casablanca
Tél : 022 27 85 32/ 022 26 93 38
Fax : 022 20 41 11
ffm.audit@menara.ma
Premier mandat : 2000
Fin de mandat : 2008*

M. TOUHLALI
FIDUMAC

*89, rue Chaouia – 20 000, Casablanca
Tél : 02226 37 41
Fax : 022 26 16 79
www.fidumac.com
Premier mandat : 2005
Fin de mandat : 2008*

LE CONSEILLER FINANCIER

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences d'usage comprennent notamment :

- des entretiens avec le management de l'émetteur ;
- l'examen des procès verbaux et rapports des différentes instances d'administration et de gouvernance de la société ;
- l'examen des rapports des commissaires aux comptes.

M. Mohamed ABOU EL FADEL
BMC Finance

*Administrateur Directeur Général
BMC FINANCE 26, place des Nations Unies. Casablanca
Tél. 022 46 11 46
Fax : 022 27 93 79
mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com*

LE CONSEILLER JURIDIQUE

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de MEDIACO Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Tarik BOUZIANE
ACCONCIL

*5, Bd Abdellatif Benkaddour, Casablanca
Tel : 022 94 71 01
Fax : 022 94 71 02
tarik-bouziane@acconcil.com*

LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE**M. Khalid M'HAMMEDI**

Directeur du Développement Financier à l'International

3. Rue Abou Zaid Baâkili-20300, Casablanca

Tél : 022 35 48 36

Fax : 022 35 48 40

k.mhammedi@mediaco.fr

Mme Maria BENNANI

Directeur Financier et Administratif

3. Rue Abou Zaid Baâkili-20300, Casablanca

Tél : 022 35 48 36

Fax : 022 35 48 40

m.bennani@mediaco.ma

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE L'OPERATION

II.1 - CADRE JURIDIQUE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de MEDIACO Maroc réunie en date du 14 novembre 2006, a pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration du 2 octobre 2006 constatant notamment la libération intégrale du capital social, et a décidé l'émission d'obligations ordinaires d'un montant maximal de 180 MDH.

L'émission peut être réalisée en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximal de deux ans à compter de la date de ladite Assemblée.

L'Assemblée Générale a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet notamment de réaliser ladite émission et d'en définir les conditions et les modalités.

Par ailleurs, et eu égard à la délégation des pouvoirs qui lui a été consentie par décision administrative du Président de la société en date du 1^{er} décembre 2004, M. Nicolas MAYET, Directeur Général de MEDIACO Maroc est habilité à représenter le Conseil d'Administration et engager la responsabilité de la société, notamment pour la fixation des modalités de la présente émission obligataire.

II.2 - OBJECTIFS

Le produit net de l'émission obligataire, objet de la présente note d'information, servira intégralement à financer une partie du programme d'investissement de la société, par substitution au financement par leasing auquel recourait habituellement MEDIACO Maroc jusqu'à présent.

A travers cette émission, MEDIACO Maroc entend :

- diversifier ses sources de financement ;
- optimiser son coût des ressources à chaque fois que le marché de la dette privée offre des fenêtres d'opportunités.

Le programme d'investissement de MEDIACO Maroc porte sur l'accroissement et l'adaptation du parc matériel au marché national.

Ce programme concerne essentiellement l'achat de matériel de manutention et de camions bennes. Ces acquisitions s'expliquent par les besoins importants qui se manifesteront au niveau du marché local du fait du lancement de nombreux chantiers de BTP, et pour lesquels MEDIACO Maroc se positionne parfaitement de par son expérience et ses compétences.

II.3 – STRUCTURE DE L'OFFRE

L'émission obligataire objet de la présente note d'information porte sur un montant de 70 MDH, et ne sera pas inscrite à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

II.4 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Nature des titres	Obligations négociables, entièrement dématérialisées par inscription au Dépositaire Central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations au porteur
Montant global de l'Emission	70 000 000 DH
Nombre de titres émis	700 titres

Valeur nominale unitaire	100 000 DH
Maturité	7 ans
Période de souscription	du 21 au 23 mars 2007
Date de jouissance	27 mars 2007
Date d'échéance	27 mars 2014
Taux d'intérêt facial	4.76% fixe. Le taux d'intérêt des obligations offertes est déterminé par référence au taux souverain de maturité équivalente (7 ans amortissable linéaire interpolé de la courbe des taux des bons adjudés par le Trésor du 28 février 2007), soit 3.16% hors taxes augmenté d'une prime de risque de 160 points de base.
Prime de risque	160 points de base.
Païement du coupon	Les coupons seront servis annuellement à la date anniversaire de la date de jouissance et, pour la première fois, le 27 mars 2008.
Remboursement du principal	Le remboursement du principal sera effectué annuellement à compter du 27 mars 2008. Un tableau d'amortissement est inséré au niveau de l'annexe 1 de la présente note d'information.
Remboursement anticipé	<p>MEDIACO Maroc s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de l'émission.</p> <p>Toutefois, la société se réserve le droit de procéder à des rachats d'obligations sur le marché secondaire, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur qui désirerait garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations rachetées seront annulées.</p>
Clause d'assimilation	<p>Les obligations émises dans le cadre de cette opération, ne font l'objet d'aucune assimilation aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Dans le cas où MEDIACO Maroc émettrait ultérieurement de nouvelles obligations jouissant à tous égards de droits identiques à ceux des obligations objet de la présente note d'information, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs des obligations anciennes, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi les opérations relatives à leur service financier et à leur négociation.</p>

Rang/Subordination	Les obligations émises par MEDIACO Maroc viennent au même rang entre elles et au même rang que toutes autres dettes de la société, présentes ou futures, non assorties de sûretés, à durée déterminée.
Garantie	Aucune garantie.
Représentation des Obligataires	En attendant la tenue de l'Assemblée Générale des Obligataires, le conseil d'administration de la société MEDIACO Maroc procédera dès l'ouverture de la période de souscription à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse et au plus tard le 30 mars 2007.
Négociabilité des titres	Les obligations objet de la présente note d'information sont négociables sur le marché libre, entre les salles des marchés des institutions financières

II.5 - COTATION EN BOURSE

Les obligations objet de la présente note d'information ne sont pas négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

II.6 - CALENDRIER DE L'OPERATION

La souscription est ouverte auprès des organismes chargés du placement. Le calendrier de l'opération se présente ainsi :

LIBELLE	DATE
Visa de la Note d'Information par le CDVM	13 mars 2007
Publication de l'extrait de la Note d'Information dans un journal d'annonces légales	15 mars 2007
Ouverture de la période de souscription	21 mars 2007
Clôture de la période de souscription	23 mars 2007
Allocation des titres (état définitif)	23 mars 2007
Règlement / Livraison des titres (LCP)	27 mars 2007
Publication des résultats dans un journal d'annonces légales	30 mars 2007

II.7 – SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Conseiller Financier et Coordinateur global	BMCI Finance, 26 place des Nations Unies, 9 ^{ème} étage - Casablanca.
Chef de File du syndicat de placement	BMCI, 26 place des Nations Unies, Casablanca.
Chef de File associé et membre du syndicat de placement	CDG Capital, place Moulay El Hassan – Rabat.
Etablissement domiciliaire des titres	BMCI, 26 place des Nations Unies, Casablanca.

II.8 - GARANTIE DE BONNE FIN

Les membres du syndicat de placement sont tenus d'une obligation de résultat et restent entièrement responsables des souscriptions collectées par eux et s'engagent à en assurer le bon dénouement.

En effet, l'émission objet de la présente note d'information est adossée d'une garantie de bonne fin. Les membres du syndicat de placement s'engagent irrévocablement et inconditionnellement à souscrire à l'intégralité des obligations non placées au terme de la période de souscription. Leurs engagements portent sur la totalité de l'émission à concurrence des montants suivants :

Membre	Nombre de Titres	Montant	% de l'émission
BMCI	350	35 000 000 DH	50%
CDG Capital	350	35 000 000 DH	50%
TOTAL	700	70 000 000 DH	100%

A l'issue de la période de souscription, les montants collectés par chaque membre du Syndicat de Placement viendront en déduction du montant garanti par ledit membre. Si la totalité du montant garanti par un membre est placée par celui-ci, alors il ne sera pas tenu d'exercer la Garantie pour le reliquat non placé par les autres membres.

Si la garantie de bonne fin venait à être exercée, elle le serait au taux facial de l'émission.

II.9 - MODALITES DES SOUSCRIPTIONS

II.9.1 - Période de souscription

La période de souscription est ouverte auprès des organismes chargés du placement, du 21 au 23 mars 2007.

II.9.2 - Les investisseurs

La souscription des obligations, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs définis ci-après :

- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les institutionnels de droit marocains :
 - les compagnies financières visées au niveau du Dahir portant loi n°1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006), sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - les établissements de crédit visés au niveau du Dahir portant loi n°1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006), sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - les entreprises d'assurance et de réassurance agréées, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;

- o la Caisse de Dépôt et de Gestion, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- o les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ; et

Les souscriptions se font en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

II.9.3 - Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. Ils doivent joindre une copie du document d'identification des souscripteurs au bulletin de souscription conçu pour l'opération.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire, se présentent comme suit :

Catégorie	Document à joindre
Institutionnels de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du Registre de Commerce ou tout document équivalent comportant l'objet social qui fait apparaître son appartenance à la catégorie.
OPCVM	Photocopie de la décision d'agrément : <ul style="list-style-type: none">• Pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal ;• Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce

II.9.4 - Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide d'un bulletin de souscription selon le modèle en annexe 2. Les ordres de souscriptions seront collectés par le biais des membres du syndicat de placement qui se chargeront de les transmettre au chef de file dudit syndicat.

Le long de la période de souscription, les souscripteurs peuvent s'adresser à l'un des membres du syndicat de placement pour formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant souhaité.

Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis au membre du syndicat. Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Chaque investisseur devra remettre avant 15h00, au membre du syndicat de placement de son choix, son bulletin de souscription ferme, irrévocable et dûment rempli et signé, selon le modèle joint en Annexe.

Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription,

A moins d'être frappées de nullité, les demandes de souscription sont cumulatives quotidiennement.

II.10 - MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES & ALLOCATION

Le long de la période de souscription, chaque membre du Syndicat devra transmettre quotidiennement à l'établissement Centralisateur, un état récapitulatif et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues pendant la journée. L'état quotidien de souscription doit parvenir par fax et au plus tard à 15H00 au Centralisateur de l'émission objet de la présente note d'information.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être transmis avec la mention néant.

Il sera alors procédé, quotidiennement à 15h10, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription sus-mentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ; et
- l'allocation selon la méthode de prorata selon la règle suivante :

Les demandes recevables seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation. Ce taux sera déterminé par le rapport :

« Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, les rompus seront alloués prioritairement aux plus fortes demandes exprimées.

Lors des séances d'allocation, chaque membre du syndicat de placement se fera représenter par une personne dûment désignée par lui, auprès du Centralisateur.

A l'issue de l'allocation quotidienne, le Centralisateur remettra aux représentants des membres du syndicat de placement un état récapitulatif de l'ensemble des souscriptions du jour, ainsi que le résultat de l'allocation et du stock éventuel des obligations non encore souscrites.

II.11 - MODALITES DE REGLEMENT - LIVRAISON DES TITRES

II.11.1 - Règlement Livraison

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP Maroclear) entre les membres du Syndicat de Placement et le Back Office des Opérations Financières de la BMCI, en sa qualité d'établissement gestionnaire des titres.

Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

La BMCI se charge, à la date de jouissance, de l'inscription en compte des titres MEDIACO Maroc.

II.11.2 - Procédure d'enregistrement des titres

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement Livraison.

II.11.3- Résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par MEDIACO Maroc dans un journal d'annonces légales et au plus tard le 30 mars 2007.

II.11.4 - Négociabilité

Les obligations émises par MEDIACO Maroc seront admises aux négociations auprès des salles des marchés du réseau placeur à compter de leur date de jouissance.

II.11.5 - Domiciliaire de l'Emission

La BMCI est désignée en tant que banque domiciliaire des obligations émises dans le cadre de cette opération.

A ce titre, la banque représentera MEDIACO Maroc auprès du dépositaire central Maroclear et exécutera pour son compte toutes opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission de cet emprunt obligataire.

II.12 - REGIME FISCAL

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

II.12.1 - Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1. Personnes résidentes

- **Personnes soumises à l'IR**

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le bénéfice net simplifié (BNS)
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumis à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Les dits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement des dits revenus :
 - le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de la carte d'étranger ;
 - le numéro d'article d'imposition à l'IR.

- **Personnes soumises à l'IS**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable à l'IS. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

2. Personnes non résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

II.12.2 - Plus-values

1. Personnes résidentes

- **Personnes morales**

Conformément aux dispositions du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession de titres de créances négociables, d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

- **Personnes physiques**

Conformément aux dispositions de l'article 75 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits net de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumises à l'IR au taux de 20 %, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 70 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession des titres de créance correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 20.000 DH;
- La donation d'obligations et autres titres de créance effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de la dite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates des dites cessions et ou acquisition.

2. Personnes non résidentes :

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus values réalisées sur les obligations et les autres titres de créances cotés à la bourse des valeurs sont exonérées

II.13 - CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Le montant total des charges relatives à cette opération est estimé à 1% du montant de l'émission. Ces charges comprennent les commissions :

- du Conseil Financier ;
- du Conseil Juridique ;
- relatives au visa du CDVM ;
- de placement ;
- de garantie de bonne fin ;
- de communication ;
- du dépositaire.

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE MEDIACO MAROC

III.1 - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

III.1.1 – Dénomination Sociale

Mediterranean & African Construction Company SA par abréviation : MEDIACO Maroc

III.1.2 – Constitution

- Année : 1948
- Durée de vie : 99 ans
- Numéro d'Inscription au Registre du Commerce : R.C 9179 – Casablanca

III.1.3 – Entité Juridique

- Forme Juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé et régie par la loi 17-95 sur les sociétés Anonymes.
- Objet Social : Selon les dispositions de l'article 3 « Objet » de ses Statuts, société a pour objet notamment : «
 - Les travaux de levage, de manutention, d'installation, de réfection ou d'entretien de matériels divers dans les usines, ou d'équipements de stockage ;
 - Le montage d'usines ;
 - La prestation de services pour la manutention spéciale, la réparation et la maintenance des engins de levage et de manutention ;
 - La démolition terrestre ou navale, le découpage le classement et l'exportation des métaux non ferreux
 - L'importation pour son propre compte d'équipement, matériels et composants nécessaires à l'exploitation ;
 - Transport de tous types de biens et de marchandises pour son propre compte ou pour le compte de tiers⁴ ;
 - Le négoce de tous types de matériels⁴ ;
 - Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus, et de nature à promouvoir l'activité sociale. »

III.1.4 – Exercice Social

Du 1^{er} Janvier au 31 décembre

III.1.5 – Capital Social au 15 décembre 2006

30 625 000 DH, composé de 306 250 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.

III.1.6 – Régime Fiscal

La société est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 35%.

⁴ la société a modifié ses statuts depuis son introduction en bourse en rajoutant à l'objet social l'activité « transport et négoce de matériel ». Cette modification s'explique par le fait que la société réalise d'importantes plus values lors de la revente de son matériel à l'issue de sa durée d'amortissement et que ces plus values, considérées comme produits d'exploitation, étaient comptabilisées au niveau des produits non courants étant donné que l'objet de MEDIACO Maroc ne prévoyait pas l'activité « négoce de matériels » ;

Par ailleurs, MEDIACO Maroc profite d'un abattement de 50% de l'IS au titre de son introduction en Bourse pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

Le taux de la TVA applicable est de 14% pour l'activité Transport et 20% pour les autres types de prestations.

III.1.7 – Consultation des documents juridiques

Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.

III.1.8 – Textes législatifs et réglementaires

De par sa forme juridique, la société est régie par le droit marocain, la loi 17-95 relatives aux sociétés anonymes ainsi que par ses statuts.

De par son activité, la société n'est soumise à aucun texte législatif particulier.

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96. 29-00 et 52-01 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et Amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ;
- Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 ;
- Dahir portant loi n°35-96 relatif à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs modifié et complété par la loi 43-02 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain.

III.1.9 – Contacts

- *Siège social* : 3, Rue Abou Zaïd Baâkili- 20300.- Casablanca. Maroc
- *Téléphone* : 022 35 48 36
- *Télécopie* : 022 35 48 40
- *Adresse Electronique* : Maroc@mediaco.fr
- *Site web* : www.mediaco.fr

III.2 - RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL

III.2.1 - Historique et évolution du capital

La société MAROC METAUX, actuellement dénommée Mediterranean & African construction Company par abréviation MEDIACO Maroc a été créée en 1948 par la

famille Bony. Elle opérait alors essentiellement dans le domaine de la location de matériel de levage et réalisait différents travaux de manutention.

En mai 2000, la société est reprise par le groupe français MEDIACO qui souhaite ainsi internationaliser ses activités. A cette date, le capital social de la société s'élevait à 11 MDH.

III.2.2 - Opérations sur Capital

Depuis mai 2000, le capital de MEDIACO Maroc a évolué de la manière suivante :

Date de l'opération	Capital avant opération	Montant	Nature de l'opération	Capital Social
17 juillet 2003	11.0 MDH	-9.90 MDH	Réduction du capital suite à la réduction de la valeur nominale de 1 000 DH à 100 DH l'action	1.10 MDH
28 mai 2004	1.10 MDH	1.65 MDH	Augmentation du capital par incorporation de réserves	2.75 MDH
3 août 2004	2.75 MDH	0.25 MDH	Augmentation du capital par compensation de créances ^(a)	3.00 MDH
22 décembre 2005	3 MDH	7 MDH	Augmentation du capital par intégration de comptes courants d'associés ⁵	10.00 MDH
4 avril 2006	10 MDH	2.5 MDH	Augmentation du capital par incorporation de réserves	12.50 MDH
4 avril 2006	12.5 MDH	1.5 MDH	Augmentation du capital par compensation de créances ^(b)	14.00 MDH
15 juin 2006	14.0 MDH	3.5 MDH	Augmentation du capital suite à l'introduction en Bourse	17.50 MDH
14 novembre 2006	17.5 MDH	13.125 MDH	Augmentation du capital par incorporation de réserves	30.625 MDH

Source : MEDIACO Maroc

(a) : envers la société MEDIACO SAS représentant des apports en compte courant d'un montant total de 2,47 MDH.

(b) : représentant une partie du reliquat de la créance envers la société Afrique Levage.

III.2.3 – La répartition du Capital

Le capital de MEDIACO Maroc est entièrement libéré. La répartition du capital se présentait comme suit avant et après l'introduction en bourse au mois de juin 2006 :

Actionnaires	Nombre d'actions détenu *					
	Avant IPO	en %	Après IPO	en %	Après AGA**	en %
Afrique Levage	139 987	99.99%	139 987	79.99%	244 974	79.99%
Autres Actionnaires	13	0.01%	13	0.01%	26,125	0.01%
Flottant en Bourse	-	-	35 000	20%	61 250	20%
TOTAL	140 000	100%	175 000	100%	306 250	100%

Source : MEDIACO Maroc

* : Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

** : Attribution gratuite de 131 250 actions au mois de décembre 2006.

III.2.4 - Pacte d'actionnaires

Aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de MEDIACO Maroc.

⁵ En effet, la société Afrique Levage, devenue entre temps l'actionnaire majoritaire de MEDIACO Maroc, disposait à cette date d'un montant total de créances liquides et exigibles de 8.8 MDH.

III.2.5 - Auto Contrôle

MEDIACO Maroc ne détient, ni directement ni indirectement, aucune de ses propres actions. La société n'a pas émis de programme de rachat de ses propres actions pour réguler le cours de son action en Bourse.

III.2.6 - Brève présentation du principal actionnaire

La société AFRIQUE LEVAGE créée en août 2005 sous la forme d'une SARL au capital de 100 000 DH, est basée à Tanger et a pour vocation la prise de participations détenues par le groupe français MEDIACO au Maroc.

AFRIQUE LEVAGE est gérée par M. Mayet, nommé à ce poste depuis le 12 août 2005 pour une durée illimitée. Elle est détenue à 85% par MEDIACO international et à 15% par M. Nicolas MAYET, lequel est à la fois administrateur et salarié de l'entreprise.

Au 31 décembre 2005, la société AFRIQUE LEVAGE affichait un résultat net déficitaire de -6.8 KDH et une situation nette positive de 93 KDH. A la même date, le total bilan de la société était de 3.1 MDH. Courant l'année 2006, le capital social d'AFRIQUE LEVAGE a été porté à 3 MDH.

III.3 – MARCHÉ DES TITRES DE L'EMETTEUR

III.3.1 – Marché Obligataire

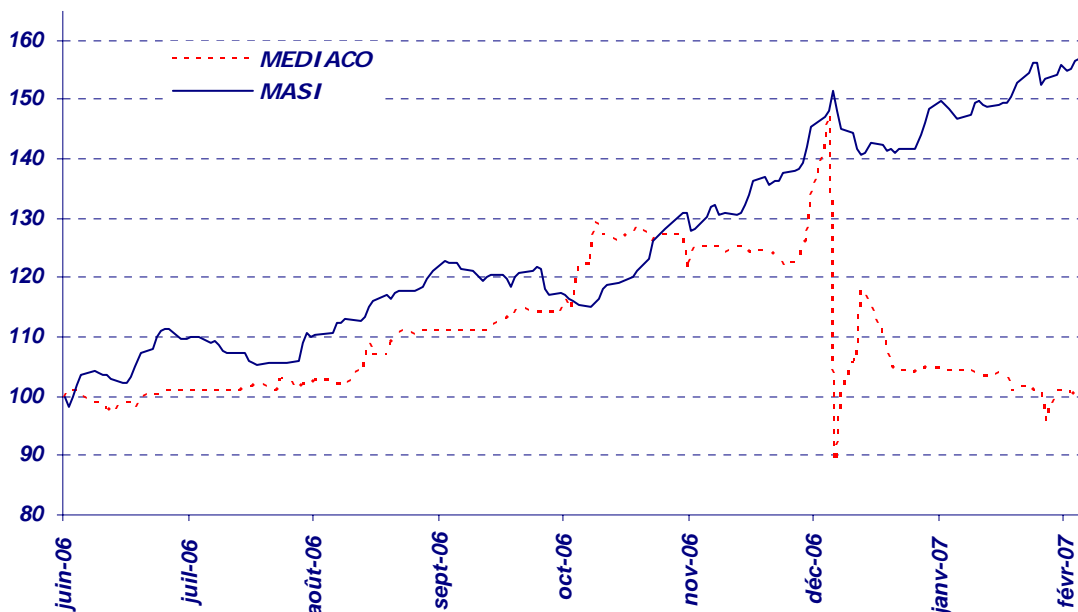
L'émission objet de la présente note d'information constitue la première opération de dettes privées émises par MEDIACO Maroc.

III.3.2 – Marché Actions

Les actions MEDIACO Maroc sont inscrites à la cote de la Bourse de Casablanca depuis juin 2006. L'IPO a été réalisée par émission de 35 000 nouvelles actions sur la base d'une offre à prix ferme de 495 DH chacune.

L'action MEDIACO Maroc a été introduite en Bourse selon le mode de cotation Multi-fixing avant d'être admise en cotation continue depuis 18 juillet 2006.

Graphes : Evolution du cours de l'action MEDIACO Maroc et de l'indice MASI entre le 12 juin 2006 (base 100) et le 12 février 2007



L'Assemblée Générale Mixte tenue le 14 novembre 2006 a décidé une augmentation du capital par incorporation de la prime d'émission et la distribution gratuite de 3 actions nouvelles contre 4 anciennes.

Cette opération, réalisée le 13 décembre 2006, a porté le capital social de MEDIACO Maroc à 30.625 MDH contre 17.50 MDH à fin juin 2006. La capitalisation boursière a atteint 152.2 MDH le 12 février 2007 contre 86.6 MDH le jour de l'inscription en Bourse de l'action MEDIACO Maroc.

Le tableau suivant reprend la synthèse des principaux indicateurs boursiers entre le 12 juin 2006 et le 12 février 2007 de l'action MEDIACO Maroc :

Cours le plus haut	730,00	DH	Coefficient de Liquidité *	28,98%
Cours le plus bas	442,10	DH	Taux de cotation	97,65%
Cours moyen pondéré	535,47	DH	V.L.T	68,67%
			L.C.T	7,93%

*: nombre des actions échangé divisé par le nombre des actions formant le capital

Source : BMCI Finance sur la base des données de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

❖ Remarques :

1. Le taux de cotation est défini comme le nombre de jours de cotation d'une action divisé par le nombre de jours ouvrables.
2. La volatilité est définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique) multiplié par la racine carrée du nombre de jours "n" pris en compte. Par convention, la volatilité est dite de long terme avec $n = 250$, elle est dite de court terme pour $n = 20$.

III.4 - LES ORGANES DE DIRECTION

III.4.1 – Conseil d'Administration

MEDIACO Maroc est une société anonyme à conseil d'administration. Conformément aux dispositions de la loi 17-95 des Sociétés Anonymes, la société est gérée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres.

Au 15 décembre 2006, la composition du Conseil d'Administration de MEDIACO Maroc se présente comme suit:

Membre ⁶	Fonction	Date de Nomination	Date d'expiration du mandat ⁷
Christian Jacques VERNAZZA	Président	29 décembre 2000	31 décembre 2006
Nicolas MAYET	Administrateur	29 décembre 2000	31 décembre 2006
Hervé TICHADELLE	Administrateur	29 décembre 2000	31 décembre 2006

Les Membres du Conseil d'Administration sont élus pour un mandat de six ans, décomptés d'Assemblée Générale Ordinaire à Assemblée Générale Ordinaire.

Toutes les dispositions des statuts de MEDIACO Maroc relatifs à la composition, aux attributions et au fonctionnement du conseil d'administration sont par ailleurs, conformes à la loi 17/95 relative aux Sociétés Anonymes.

⁶ M. Vernazza et M. Tichadelle siègent à titre personnel en tant qu'actionnaire et ne représentent aucune société. M. Mayet est, par ailleurs, gérant d'AFRIQUE LEVAGE et de MEDIACO INTERNATIONAL.

⁷ Suivant une recommandation de Accouncil, le Conseil Juridique de MEDIACO Maroc, la société n'a pas renouvelé les mandats des actuels administrateurs, et le fera lors de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2006. A cette occasion, trois nouveaux membres seront désignés et leur mandat renouvelé tous les 3 ans..

III.4.2 – Direction Générale

La direction générale de MEDIACO Maroc est assurée par Nicolas Mayet. Il est assisté dans ses fonctions par un certain nombre de directeurs exerçant des responsabilités opérationnelles et fonctionnelles.

Les pouvoirs du Directeur Général sont conformes aux dispositions de la loi 17-95 des Sociétés Anonymes.

III.4.3 – Les Principaux Dirigeants

1- **M. Nicolas MAYET**, 37 ans, est ingénieur de l'Ecole Militaire Aéronavale (France). Il intègre le groupe MEDIACO en 1995 et occupe la fonction de technico-commercial. En 1996, il prend la direction de l'agence MEDIACO à Fos sur Mer, poste qu'il occupe jusqu'en 1999. C'est à cette date qu'il prend en charge le développement du groupe à l'international. En 1999, il crée et occupe la fonction de directeur général de la société MEDIACO International, fonction qu'il occupe jusqu'à ce jour. C'est aussi en 1999 qu'il crée et occupe la fonction de directeur général de la société MEDIACO Algérie.

Depuis 2000, date du rachat par le groupe MEDIACO de la société MAROC METAUX, il prend en charge le développement des activités du groupe au Maroc en tant que Directeur Général. Monsieur Nicolas Mayet est également gérant de la société Afrique Levage.

2- **Mme Maria BENNANI**, 36 ans, est diplômée d'une maîtrise des sciences et techniques comptables et financières (MSTCF) de l'Institut Commercial de Nancy. En 1998, elle intègre le cabinet PriceWaterHouse Coopers en tant que chargée de mission, poste qu'elle occupera jusqu'en 2002. En janvier 2003, elle rejoint le cabinet Acconcil en tant que directeur de mission. En mars 2004, elle est recrutée par la société MAROC METAUX en tant que Directrice Financière et Administrative.

3- **M. Vincenzo CAPILUPI**, 50 ans, est diplômé d'un master de l'IPSOA Milan et de l'ISDA Rome. De 1977 à 1996, il occupe la fonction de directeur administratif dans diverses sociétés italiennes de génie civil (ICORI Spa, SEDEF Spa, Groupement CONSORZIO NAPOLI 10, CASA Spa). En 1996, il rejoint la société LAMBARDINI ESTERO Maroc en tant que Directeur Administratif et Financier. En 1999, il intègre le groupe ITALSTRADE Maroc et prend les fonctions de Directeur Administratif et Financier jusqu'en août 2005. En septembre de la même année, il rejoint la société MEDIACO International en tant que Directeur Administratif et Financier. Il supervise ainsi les filiales internationales du groupe MEDIACO et leur apporte le support nécessaire à la réalisation de leurs objectifs.

4- **M. Farouk MRABTI**, 63 ans, intègre MAROC METAUX en 1976. Auparavant, il occupe diverses fonctions au sein d'entreprises industrielles telles que la SUTA, SAMIR et SEPO. Il est également enseignant à l'Ecole Mohammedia d'Ingénieur de 1967 à 1968. Il exerce aujourd'hui la fonction de Directeur Commercial de MEDIACO Maroc.

5- **M. Philippe CANET**, 51 ans, est Directeur Technique de MEDIACO Maroc depuis avril 2000. Il exerce diverses activités dans le secteur du levage depuis plus de 30 ans. Il est ainsi successivement conducteur de grues, responsable atelier, formateur superviseur levage et directeur d'entreprises de levage de 1983 à 1999.

6- **M. Omar LEHNA**, 32 ans, est titulaire d'un diplôme en gestion et commerce de l'Ecole Française des Affaires à Casablanca et un autre du Centre de Recherche et d'Ingénierie Automobile ainsi que d'un DESS en finance d'entreprise de l'université d'Evry.

Il exerce différentes fonctions au sein d'entreprises d'équipements automobiles avant de rejoindre la société MEDIACO Maroc en 2005 en tant que Directeur Marketing.

7- **M. Khalid M'HAMMEDI**, 37 ans, est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse. En 1994, il intègre le Crédit du Maroc où il occupe plusieurs postes dont Directeur du Centre d'affaires CORPORATE sur Tanger et Directeur commercial de la Banque Offshore (BIT), postes qu'il cumulait avant de rejoindre en novembre 2006 MEDIACO INTERNATIONAL en tant que Directeur du Développement Financier.

III.5 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

III.5.1 - Comités techniques

La société MEDIACO Maroc tient les comités suivants :

1- **Comité de Direction** : tenu de façon mensuelle à partir du 15 de chaque mois, il réunit les Directeurs de départements, la Direction Générale, le Contrôle de Gestion et la Direction à l'International pour suivre l'évolution de l'activité de la société.

2- **Comité du recouvrement** : tenu de manière hebdomadaire pour suivre l'évolution des encaissements et recouvrements de la société, il réunit les commerciaux, le service recouvrement et un représentant de la Direction Financière.

3- **Comité des agences** : tenu une fois par mois, il regroupe les Directeurs des agences, le Directeur du réseau agence et le Directeur agence à l'international.

4- **Comité des projets** : tenu de manière trimestrielle, il regroupe la Direction Générale, la Direction des travaux et la Direction du transport.

5- **Comité du suivi mécanique** : il discute des améliorations à apporter à l'entretien mécanique de l'ensemble de la flotte, et du suivi des budgets et de leurs améliorations.

III.5.2 - Rémunération attribuée aux membres des organes d'administration et de direction

Conformément à l'article 28 des statuts, l'Assemblée Générale peut allouer des jetons de présence aux administrateurs.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2005.

La rémunération des membres de la direction se compose d'un fixe et de divers avantages en nature telles que voitures de fonction et logements. Elle est conforme aux pratiques rencontrées au sein du marché marocain pour la rémunération des cadres dirigeants.

En 2005, le montant global des rémunérations attribuées aux membres de la direction de MEDIACO Maroc s'élève à 2.4 MDH.

III.5.3 - Intéressement et participation du personnel

Il n'existe aucun contrat d'intéressement avec le personnel de MEDIACO Maroc. Ceci étant, des primes annuelles sont distribuées en fonction des performances de chacun.

III.5.4 - Prêts accordés aux membres du conseil d'administration et aux directeurs

Aucun prêt n'a été accordé par MEDIACO Maroc à l'un de ses membres du conseil d'administration. Il en est de même pour les directeurs de la société.

QUATRIEME PARTIE : ACTIVITE DE MEDIACO MAROC

IV.1 - HISTORIQUE ET FAITS MARQUANTS

Les principales dates clés de MEDIACO Maroc peuvent être ainsi résumées :

- 1948 : La famille BONY crée la société MAROC METAUX SOMANU dont l'activité concerne notamment le rachat de pièces métalliques et de ferraille destinées à l'industrie sidérurgique ;
- 1970 : La société MAROC METAUX SOMANU opère dans une nouvelle activité : la location de grues et de matériels de chantiers ;
- 2000 : Le groupe MEDIACO (France) rachète la société MAROC METAUX SOMANU et s'ensuit un vaste chantier de réorganisation et de mise à niveau de la société ;
- 2002 : La société MAROC METAUX SOMANU devient MAROC METAUX ;
- 2003 : MAROC METAUX intervient dans le transport de matériaux et la gestion de flotte de camions de chantiers ;
- 2005 : AFRIQUE LEVAGE devient l'actionnaire principal de MAROC METAUX suite au transfert d'actions détenues par GETI International (toutes deux appartenant au Groupe MEDIACO (France) ;
- 2006 : MAROC METAUX change de dénomination et devient la société Mediterranean and African Construction Company : MEDIACO Maroc.

En juin de la même année, MEDIACO Maroc s'introduit en Bourse de Casablanca par augmentation de capital de MMAD 17 au prix unitaire de 495 DH l'action.

IV.2 - APPARTENANCE AU GROUPE MEDIACO

IV.2.1 - Historique du groupe MEDIACO

Le groupe MEDIACO est créé en 1973 par M. Christian Jacques VERNAZZA.

La société débute son activité avec l'exploitation de la première grue télescopique d'une capacité de 70 tonnes disponible en Europe. Cette grue est alors utilisée essentiellement pour les besoins du port de Marseille.

A partir de 1980, le groupe MEDIACO développe le concept d'agences de location de matériels de manutention sur le territoire français et crée une agence à Strasbourg et une autre à Lyon. Ce concept a permis de rapprocher la société de ses clients.

Ce concept est renforcé par le rachat de petites sociétés de location de grues, ce qui permet aujourd'hui au groupe MEDIACO de se positionner comme le n°1 du secteur en France⁸ en termes de parc de matériel ; il possède le plus grand parc de grues et nacelles et possède le plus grand nombre d'agences à travers la France avec 30 agences réparties sur tout le territoire.

Le groupe MEDIACO est également présent depuis les années 80 dans l'activité de stockage de produits non dangereux (essentiellement de l'huile) à travers la société MEDIACO Vrac qui opère sur le territoire Français. Cette activité n'a cependant aucun lien ni juridique ni fonctionnel avec MEDIACO Maroc.

IV.2.2 - Activité du groupe MEDIACO

Le groupe MEDIACO est la première entreprise en France dans le domaine du levage et de la manutention et elle est l'une des 3 premières européennes et la 7^{ème} mondiale dans son domaine d'activité⁸.

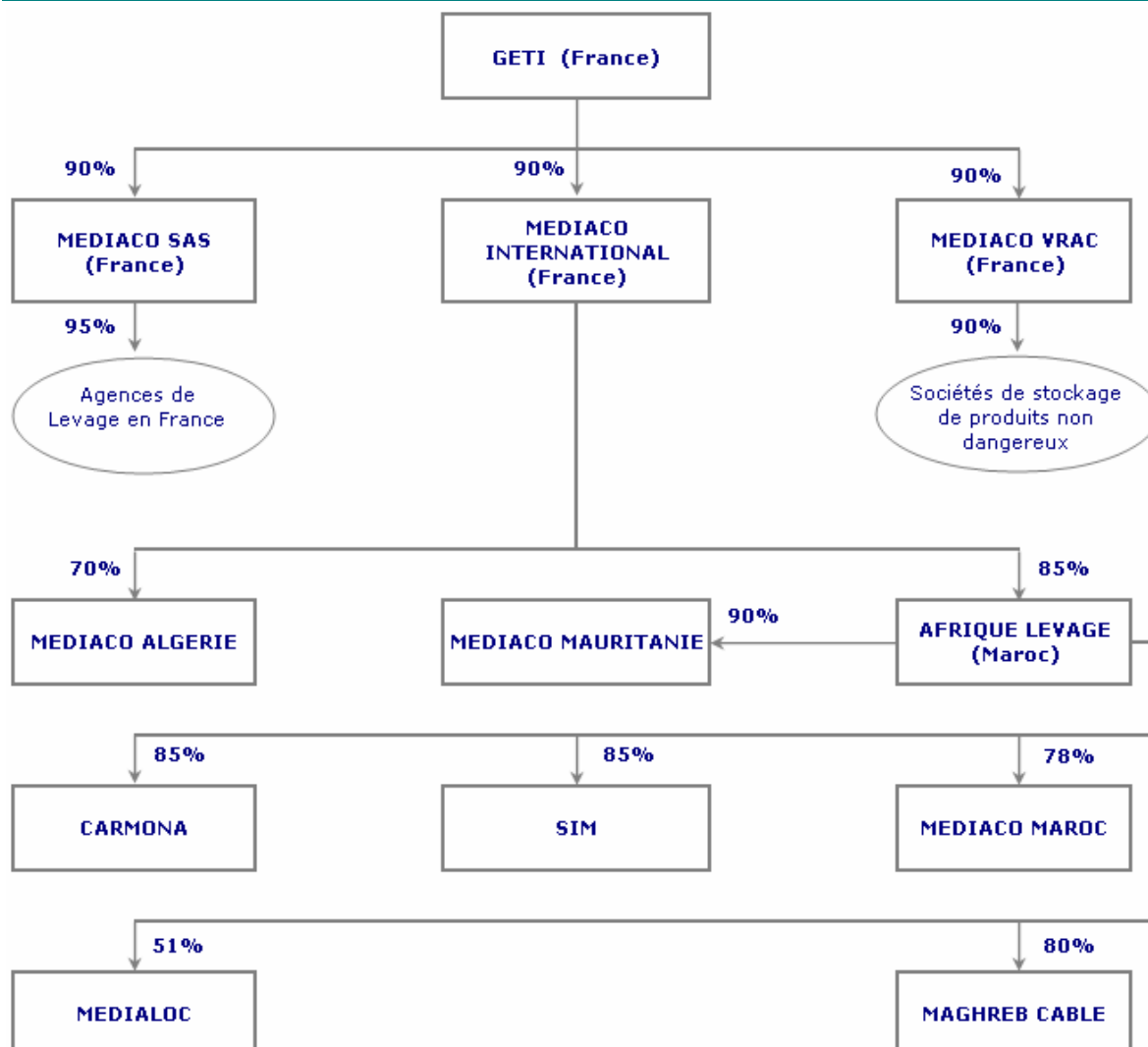
⁸ Source : www.mediaco-groupe.com

Outre l'Europe et le Maroc, le groupe est présent un peu partout dans le monde et détient une importante filiale en Algérie où il intervient, en majeure partie, pour le compte de l'industrie pétrolière.

Ci-après quelques indications sur MEDIACO SAS.:

- un réseau de 70 agences en France et à l'étranger.
- 3 000 matériels de levage, manutention, élévation de personnes et de transport.
- Un parc de plus de 650 grues mobiles de 30 à 800 tonnes.
- Grues treillis de 50 à 1 500 tonnes.
- Camions-bras de levage (15 à 100 T/m).
- Un parc de 1 500 nacelles de 8 à 70 m, plateformes ciseaux et automotrices 4x4.
- Chariots télescopiques et rotatifs jusqu'à 21m et petits matériels de chantier.
- Tracteurs routiers, semi-remorques et camions, logistique, gestion de flotte de camions.
- Passe câbles M.K.S. MEDIACO Kangourou Security System.
- Barges pour travaux maritimes jusqu'à 2 000 tonnes.
- Opérations de levage en mer...

IV.2.3 - Organigramme du groupe MEDIACO au 31 décembre 2006



- GETI est une société holding appartenant à la famille Vernazza. Elle détient la majorité du capital dans la société MEDIACO International, MEDIACO SAS et MEDIACO Vrac ;
- MEDIACO SAS est détenue à hauteur de 90% par la holding familiale GETI. Elle détient les différentes agences de location de grues à travers la France et intervient généralement à hauteur de 95% dans leur capital ;
- MEDIACO Vrac est contrôlée à 90% par GETI et détient toutes les sociétés de stockage de produits non dangereux (essentiellement de l'huile) du groupe MEDIACO. Parmi ces sociétés nous retrouvons COPAC Vrac et Grande Huilerie de Marseille détenues toutes les deux à 90% par MEDIACO Vrac.

Remarques :

Toutes les opérations de MEDIACO Maroc avec les autres sociétés du groupe sont des relations purement commerciales, qui ne font l'objet d'aucune convention.

MEDIACO Maroc est à la fois client de diverses agences MEDIACO en France, et fournisseurs dans son cœur de métier de ses prestations à un ensemble de société du groupe.

IV.2.4 - Les filiales de MEDIACO Maroc

Au 30 septembre 2006, MEDIACO Maroc ne possède aucun titre de participation. En effet, et à la veille de son introduction en bourse au mois de juin 2006, et pour simplifier l'organisation juridique du groupe MEDIACO au Maroc, la société a transféré à AFRIQUE LEVAGE tout son portefeuille de participation.

IV.3 - ACTIVITES DE MEDIACO MAROC

IV.3.1 - Le Secteur

IV.3.1-1. Location de matériels et Réalisation de travaux de manutention

IV.3.1-1a. Présentation du secteur

L'utilisation du matériel de manutention au Maroc connaît un essor important ces dernières années, en raison essentiellement de l'accroissement des investissements dans le secteur du BTP et des industries lourdes telles que les cimenteries, les raffineries ou encore les centrales électriques.

Les pouvoirs publics ont en effet initié depuis quelques années un vaste programme de mise à niveau des infrastructures et d'incitation à l'investissement dans certains de ces secteurs jugés prioritaires.

Evolution du PIB de la branche BTP sur la période 2002-2006

En MDH	2002	2003	2004	2005	03/02	04/03	05/04
PIB secteur BTP	19 314	20 724	22 299	24 180	7.30%	7.60%	8.40%

_Source : Haut Commissariat au Plan

Le secteur de la location de matériels de manutention au Maroc comprend essentiellement 3 intervenants de taille importante : Somadiaz, MEDIACO Maroc et Euro Grue.

- Somadiaz est une entreprise marocaine fondée vers la fin des années 1940. Elle est demeurée durant de nombreuses années un des principaux intervenants sur ce secteur d'activité. Cependant, l'arrivée de groupes d'envergure internationale, disposant d'un parc matériel plus performant, lui a fait perdre des parts de marché.

- Euro Grue est une entreprise appartenant au groupe espagnol Euro Gruas. Implantée au Maroc depuis 2004, elle a les mêmes objectifs qualitatifs que ceux de MEDIACO Maroc et qui répondent aux normes internationales : la sécurité du personnel grutier, l'assurance des prestations réalisées, l'établissement d'un permis de grutier....

A côté de ces trois entreprises structurées, le marché local est représenté par quelques petits intervenants qui opèrent, pour la plupart, dans le secteur informel.

Cependant, la mise en activité sur le marché marocain d'engins de levage de plus en plus sophistiqués, poussée par une demande de professionnels locaux ou étrangers, tend à éliminer progressivement cette concurrence informelle qui est déjà absente des grands chantiers de travaux publics.

Tableau reprenant les grues mobiles par catégorie disponibles à la location sur le marché marocain pour les années 2003 à 2005

Catégorie	2003	2004	2005
Grue de catégorie 1 (15T-35T)	33	40	50
Grue de catégorie 2 (45T-100T)	14	16	20
Grue de catégorie 3 (>120T)	6	8	8
Nacelles élévatrices	7	9	10

Source : Estimations Groupe MEDIACO

L'activité de location de matériels de manutention n'est pas réglementée au Maroc et il n'existe pas encore d'association représentant les entreprises dans ce secteur.

IV.3.1-1b. principaux clients et fournisseurs du secteur

a- Les principaux clients

L'utilisation de grues mobiles et de nacelles élévatrices est commune à un très grand nombre d'industries.

Les principaux clients des entreprises de location de matériels de manutention sont des professionnels utilisant ce matériel principalement pour l'installation en hauteur de différents matériaux, appareils ou composants et l'entretien et le montage d'unités industrielles (cimenterie, centrale électrique, ouvrages d'art autoroutiers, entretien de sites industriels...).

Les entreprises de chaudronnerie telles que Delattre Levivier Maroc et Buzzichelli Maroc sont des donneurs d'ordre importants pour les loueurs d'engins de manutention.

Les professionnels du secteur des travaux publics constituent également une clientèle importante pour les loueurs d'engins de manutention. Par exemple, l'utilisation de grues mobiles sur chenilles ou sur roues est indispensable pour tous les travaux sur les ouvrages d'art.

b- Les principaux fournisseurs

La construction à l'échelle internationale de grues et de nacelles élévatrices est concentrée aux mains de quelques groupements tels Grove, Terex, Manitowoc ou Liebherr pour les grues, ou encore Haulotte et JLG pour les nacelles.

Au Maroc, le nombre de grues vendues à l'état neuf se compte en quelques unités seulement. La quasi-totalité des grues mobiles est importée de l'étranger en seconde main. Ces grues proviennent généralement du marché européen. Les droits de douane à l'importation sont similaires pour les équipements neufs et d'occasion et varient de 0% à 2.5% maximum en fonction des pays d'origine.

IV.3.1-2. La gestion de flotte de camions

IV.3.1-2a. Présentation du secteur

La gestion de flottes de camions au Maroc se développe de manière importante ces dernières années. En effet, le lancement de grands chantiers d'infrastructure et d'immobiliers accentue les besoins en transport de matériaux.

Les entreprises adjudicataires de grands chantiers font de plus en plus appel à des entreprises nationales ou internationales pour la sous-traitance des activités liées au transport de matériaux.

Evolution des ventes de camions de 26 à 32 tonnes
sur la période 2004-2005

En unité	2004	2005	Var
Ventes de camions	486	713	47%

Source : Groupement du poids lourd et de la carrosserie

Le secteur du transport de matériaux intègre une multitude de petits intervenants qui disposent d'un ou plusieurs véhicules et qui opèrent généralement dans l'informel. Ceux-ci ne constituent pas une concurrence réelle pour MEDIACO Maroc étant donné la clientèle ciblée et leur niveau d'exigence. Sur ce créneau, MEDIACO Maroc opère en quasi monopole.

IV.3.1-2b. Les principaux clients et fournisseurs du secteur

a. Les clients

Les grandes entreprises de BTP constituent la clientèle cible du secteur. En effet, elles s'adjugent des chantiers importants, généralement par appel d'offre public, et externalisent certaines tâches auprès de sous-traitants locaux, lorsque ces derniers ont les capacités pour les accompagner.

Le secteur du BTP se caractérise par la présence de grandes entreprises nationales au côté de multinationales présentes soit directement soit par l'intermédiaire de filiales. Les principales entreprises de BTP actives au Maroc sont les suivantes :

Dénomination	Origine	Domaine d'activité	Projet en cours
SRPTM	Maroc	Construction	Port de Tanger
GTR	France (Groupe Bouygues)	Travaux routiers	Vallée du Bouregreg
COLAS	France (Groupe Bouygues)	Travaux routiers	N/D
DOGUS	Turquie	Construction	Autoroute Tanger-Ksar Seghir
SOMAGEC	Maroc	Construction	Rénovation Mosquée Hassan II
SGTM	Maroc	Construction	Stade de Marrakech

b. Les fournisseurs

Les principaux fabricants mondiaux de camions sont présents sur le marché marocain. Les plus actifs, les marques MAN et RVI, disposent d'une représentation locale (respectivement Sefamar et Berliet Maroc).

Les fournisseurs de camions ne sont cependant pas ceux des bennes. Ces dernières sont généralement installées par des entreprises spécialisées qui les fabriquent selon les spécificités demandées par les clients.

IV.3.2 - L'activité de MEDIACO Maroc

MEDIACO Maroc est une société spécialisée dans la gestion des ressources matérielles pour le compte de grandes entreprises.

Grâce au savoir faire de ses équipes, l'entreprise est en mesure de prendre en charge tous les aspects liés au transport ainsi que les travaux de manutention sur l'ensemble des chantiers du Maroc.

Le métier de MEDIACO Maroc repose ainsi sur le financement et l'exploitation d'un parc de matériel sur une période relativement courte (généralement de 4 années). Durant cette période, la valeur ajoutée produite par l'entreprise lui permet de couvrir ses charges d'exploitation. Le bénéfice réel de la société est réalisé lors de la revente (systématique) du matériel à l'issue de la période d'amortissement.

MEDIACO Maroc réalise son chiffre d'affaires avec quatre types d'activité :

- **La location de matériels de manutention** : cette activité consiste à mettre à la disposition de différentes catégories de clients, telles que les chaudronniers ou les entreprises de construction, un parc d'engins de levage et de tracteurs (camions équipés de plateaux utilisés pour les transports spéciaux).

Le matériel est toujours accompagné du personnel de MEDIACO Maroc nécessaire à son bon fonctionnement, mais le contrat se limite à la fourniture de matériels. Le personnel accompagnateur est rémunéré par MEDIACO Maroc.

- **La réalisation de travaux de manutention** : cette activité repose sur la fourniture de matériels de manutention et de transports spéciaux, avec l'obligation de résultat.

En effet, les contrats conclus avec les clients reposent sur la réalisation d'une prestation de service bien définie telle que la pose effective de poutre pour les ouvrages d'art autoroutiers ou encore le démontage d'usines.

- **La gestion de flottes de camions bennes** : cette activité consiste à prendre en sous-traitance l'activité de transport de matériaux sur des chantiers pour le compte des grandes entreprises du secteur du BTP. C'est ainsi que MEDIACO Maroc a participé à la réalisation des plus grands chantiers de BTP au cours de ces trois dernières années (autoroutes, port de Tanger Med,...).
- **Le négoce de matériel** : cette activité concerne la cession de matériels immobilisés. Elle fait désormais pleinement parti des produits d'exploitation de la société, justifiée par les importantes plus values récurrentes réalisées lors de la revente de matériels à l'issue de leur durée d'amortissement.

IV.3.2-1. Le parc matériel de MEDIACO Maroc

IV.3.2-1a. Le matériel de manutention

MEDIACO Maroc réalise son chiffre d'affaires, dans le segment « location de matériel et réalisation de travaux de manutention », avec différents types de grues mobiles et de nacelles élévatrices.

L'entreprise dispose également d'une flotte de tracteurs (camions équipés de plateaux ou de porte charges) qu'elle utilise pour le transport de ses propres équipements mais également pour le transport de matériels tels que des cuves, des engins de BTP...

Les engins sont affectés aux différents clients par la direction d'exploitation suivant un planning géré par un responsable. Celui-ci réceptionne les bons de commande émis par la direction commerciale et répartit les engins en fonction des disponibilités.

La capacité de levage des engins varie de 15 tonnes à 400 tonnes. Cette capacité de levage confère à MEDIACO Maroc une bonne position sur le marché marocain par rapport à la concurrence.

L'évolution du parc de matériels de l'entreprise sur les trois dernières années se présente de la manière suivante :

Type	2003	2004	2005	Juin 2006
Grues	15	20	26	35
Nacelles élévatrices	3	4	4	7
Tracteurs	22	24	24	25
Matériel de manutention total	40	48	54	67

A fin juin 2006, le parc de grues de MEDIACO Maroc comptait 35 unités, contre 26 en 2005 et disposait de la seule grue télescopique, d'une capacité de 400 tonnes, disponible au Maroc. La société a acquis 5 nouvelles grues en 2004, 6 en 2005 et 9 au premier semestre 2006.

A fin juin 2006, la société dispose également de 7 nacelles élévatrices, utilisées lors de la réalisation de travaux en hauteur. Les acquisitions de la société ont porté sur 3 nouvelles nacelles entre janvier et juin 2006.

A la même date, la société possède un parc de 25 tracteurs contre 22 unités en 2003 et 24 en 2004 et 2005.

Les acquisitions de nouveaux engins sont décidées d'un commun accord entre la direction d'exploitation, la direction commerciale et la direction générale en fonction des besoins du marché.

Les grues et les nacelles élévatrices sont généralement acquises en seconde main et proviennent de filiales européennes du groupe. En effet, deux raisons principales expliquent cette politique d'acquisition :

- L'utilisation de grues neuves ne se justifie pas encore sur le marché marocain en raison de leur coût très élevé et des prix de location relativement bas pratiqués par la concurrence ;
- La possibilité d'obtenir du matériel en très bon état auprès de certaines filiales du groupe à des prix inférieurs au marché. La moyenne d'âge des acquisitions varie de 4 à 8 ans. Les prix d'acquisition obtenus par MEDIACO Maroc auprès du groupe oscillent entre 0.4 MDH à 4.0 MDH en fonction de la catégorie de matériel. De plus, l'entreprise bénéficie de conditions de paiement très avantageuses qui peuvent être supérieures à 6 mois. Ce délai de paiement est mis à profit par MEDIACO Maroc pour négocier le financement en leasing auprès de banques locales qui exigent une estimation indépendante de la valeur du matériel, préalablement à tout déblocage de fonds.

Notons par ailleurs que les droits de douane sur l'importation de matériels de levage sont de 0% à 2.5% en fonction de l'origine du matériel (Union Européenne ou autre région du monde).

Les tracteurs sont acquis localement à l'état neuf auprès des revendeurs. L'écart de coût d'acquisition avec le marché européen ne justifie pas l'importation en seconde main auprès d'entreprises du groupe MEDIACO. Le prix d'acquisition des tracteurs est d'approximativement 0.6 MDH et le financement se fait en leasing.

IV.3.2-1b. Le parc de camions bennes

Le parc de camions bennes a connu une croissance importante durant les deux dernières années.

Cette croissance s'explique par le développement de l'activité « gestion de flotte » au sein de l'entreprise.

Le parc de camions bennes a évolué de la manière suivante depuis l'exercice 2003 :

En unité	2003	2004	2005	Juin 2006
Camions bennes	11	36	89	109
Accroissement du parc	+11	+25	+53	+20

Le nombre de camions bennes a augmenté de 98 unités sur la période 2003-juin 2006 passant de 11 à 109 unités.

La forte croissance enregistrée en 2005, s'explique par le contrat signé avec la société GTR (Groupe Colas) pour le transport de matériaux sur les chantiers de construction d'autoroutes.

Les camions bennes sont achetés, en leasing, à l'état neuf et la société se fournit auprès d'entreprises locales.

Le principal fournisseur de l'entreprise est la société SEFAMAR qui monte les camions de la marque MAN (80% des approvisionnements, le reste est livré par Renault Véhicule Industriels). Le prix des camions bennes se situe autour de 1.0 MDH.

IV.3.2-1c. La politique de cession de matériel

La cession de matériels d'exploitation intervient pour une grande part dans la rentabilité des entreprises évoluant dans le secteur d'activité de MEDIACO Maroc.

Les plus grandes entreprises mondiales du secteur de la location de matériels de manutention ont ainsi mis en place de véritables structures dédiées à la revente de leurs matériels.

Depuis la reprise de la société MAROC METAUX SOMANU par le groupe MEDIACO, aucune cession de matériels d'exploitation n'est intervenue. MEDIACO Maroc est pour le moment en phase d'acquisition de matériel.

La stratégie adoptée par le groupe au Maroc prévoit cependant de réaliser des cessions de matériels dès l'année 2006. En effet, le matériel acheté auprès du groupe ou localement (camions bennes et tracteurs) sera cédé au cours des prochaines années, dès que leur amortissement financier (leasing sur 3 ou 4 années) aura été réalisé.

- Le matériel de levage devrait être cédé à des entreprises basées à l'étranger, ou encore à des entreprises marocaines souhaitant l'exploiter pour leur compte propre. En effet, MEDIACO Maroc ne souhaite pas voir son matériel de manutention cédé, venir le concurrencer sur le marché de la location. L'ouverture prochaine par le groupe de filiales en Mauritanie et au Sénégal devrait faciliter la cession du matériel à l'étranger⁹. Le prix de cession tourne en moyenne autour de 70% du prix d'acquisition pour les Grues et 60% pour les nacelles.
- Les camions et les tracteurs seront cédés au Maroc. En effet, la plupart des petits transporteurs sont à la recherche de matériels de seconde main dont le coût est beaucoup moins élevé que le matériel neuf. Ce matériel ne devrait pas représenter un risque de concurrence pour MEDIACO Maroc étant donné que les grandes entreprises avec qui elle travaille, souhaitent en général qu'on mette à leur disposition des engins neufs. Le prix moyen de cession est valorisé autour de 60% du prix d'acquisition aussi bien pour les camions que pour les tracteurs.

IV.3.2-2. Politique d'approvisionnement

MEDIACO Maroc réalise des dépenses relativement importantes de consommables et de charges d'entretien pour le fonctionnement de son parc de matériels.

⁹ La filiale en Mauritanie est mise en service depuis Décembre 2006. Celle du Sénégal est en cours d'ouverture.

Les principales consommations concernent les achats de carburants, d'huiles, de pneus ainsi que diverses autres pièces de rechange.

MEDIACO Maroc s'approvisionne auprès de sociétés locales avec qui elle négocie des contrats d'approvisionnement sur plusieurs mois. Elle travaille généralement avec un seul fournisseur par type d'approvisionnement afin de bénéficier de prix et de conditions de paiement avantageux.

Les conditions de paiement dont bénéficie MEDIACO Maroc varient de 3 à 6 mois en fonction des sociétés.

Certaines filiales du groupe, détenues depuis fin 2005 par la société Afrique Levage, interviennent dans l'achat de consommables : il s'agit de la société Maghreb Câble (pour les achats de divers petits matériaux destinés aux engins de levage) et de la société Carmona (pour les achats et l'entretien de certaines pièces mécaniques).

IV.3.2-3. Positionnement commercial et géographique de MEDIACO Maroc

IV.3.2-3a. Le réseau de vente des services

La location de matériel et la réalisation de travaux de manutention se négocient généralement au niveau central par la direction commerciale. MEDIACO Maroc emploie plusieurs commerciaux répartis à travers tout le territoire national, chargés de faire remonter vers le siège les informations concernant les nouveaux chantiers susceptibles de nécessiter l'utilisation d'engins de manutention.

Les contrats de location de matériels sont négociés par le directeur commercial, et les contrats de travaux de manutention sont négociés par le directeur général adjoint chargé de l'exploitation. La durée de ces contrats peut varier de (1) jour à plusieurs mois en fonction du type de travaux à réaliser.

Les contrats de gestion de flotte de camions sont négociés directement par la direction générale avec les principaux donneurs d'ordre présents sur le marché national dans le secteur du BTP.

IV.3.2-3b. Les prestations par région

MEDIACO Maroc opère sur tout le territoire national en fonction des opportunités d'affaires.

A fin juin 2006, MEDIACO Maroc estime la configuration géographique de la location de matériel de manutention comme suit (en % des prestations totales de location de matériel de manutention):

REGION	Juin 2006
Le Nord (Tanger, Kenitra, Tétouan)	40%
Le Centre (Casablanca & périphérique autour de 200 KM)	30%
Le Sud (Marrakech, Essaouira, Agadir)	15%
L'Oriental (Meknès, Oujda, Nador)	10%
L'Extrême Sud (Tantan, Laâyoune)	5%
TOTAL	100%

A fin juin 2006, les prestations de services de location d'engins de manutention sont réalisées à plus de 70% au centre et au nord du pays. Ces régions sont les plus dynamiques en terme de location et de réalisation de travaux de manutention au regard des grands chantiers les caractérisant.

Les contrats de gestion de flottes de camions sont généralement négociés à Casablanca et périphérique, ville où est localisée la majorité des entreprises évoluant dans le secteur du BTP.

IV.3.2-3c. Les principaux clients

a. Activité de location de matériel

Le chiffre d'affaires de MEDIACO Maroc dans le segment « location de matériels de manutention » est réalisé avec 189 clients en 2004 et 185 en 2005.

Les 10 premiers clients ne représentent pas plus de 25% du chiffre d'affaires total de ce segment sur la période 2003-2005.

A fin juin 2006, la répartition du chiffre d'affaires par client se présente ainsi :

Location de Matériel	% du CA Segment	% du CA Global
SRPTM	18%	3%
STROC	10%	2%
Mauritanian Cupper Mines	10%	2%
DRAPOR	5%	1%
Nexans	5%	1%

b. Activité de travaux de manutention

Le chiffre d'affaires de ce segment connaît une concentration plus importante.

La répartition du chiffre d'affaires sur la période 2004-2005 se présente de la manière suivante :

En %	2004		2005	
	% cumulé du CA du segment « travaux »	% cumulé du CA global	% cumulé du CA du segment « travaux »	% cumulé du CA global
Client 1	18%	3%	41%	7%
Client 1 à 3	39%	6%	58%	10%
Client 1 à 5	51%	8%	70%	12%
Client 1 à 10	73%	12%	87%	14%

En 2004, près de 18% du chiffre d'affaires total est réalisé avec la société TECHNIPLUS et 13% avec la société OCIC. La première est une société marocaine active dans la maintenance des équipements portuaires tels que les grues et les portiques. La seconde, OCIC, est spécialisée dans la vente de grues portuaires.

Le premier client représente 3% du chiffre d'affaires global de l'entreprise en 2004. Les 10 premiers clients représentent quant à eux 12% du chiffre d'affaires global la même année.

En 2005, près de 41% du chiffre d'affaires du segment travaux de manutention est réalisé avec la société BUZZICHELLI Maroc. Cette société est active dans le montage de structures en acier, la mécanique, la tuyauterie et de manière moins importante dans la chaudronnerie.

MEDIACO Maroc a également réalisé près de 10% de son chiffre d'affaires dans le segment « travaux » avec la société GITC active dans le secteur de convoyeurs pour les cimenteries.

Les 10 premiers clients n'ont représenté cependant que 14% du chiffre d'affaires global de l'entreprise à fin 2005.

A fin juin 2006, la répartition du chiffre d'affaires par client se présente ainsi :

Travaux de Manutention	% du CA Segment	% du CA Global
GAMESA	25%	7%
DOGUS INSAAT	11%	3%
CEGELEC	8%	2%
ONE	7%	2%
BUZICHELLI	5%	1%

c. Activité de gestion de flottes de camions

La concentration du chiffre d'affaires est plus importante pour cette activité. En effet, MEDIACO Maroc négocie des contrats de sous-traitance de grande envergure avec les plus grandes entreprises nationales du BTP.

La répartition du chiffre d'affaires sur la période 2003-juin 2006 se présente de la manière suivante :

	2003		2004		2005		Juin 2006	
	% du CA Segment	% du CA Global	% du CA Segment	% du CA Global	% du CA Segment	% du CA Global	% du CA Segment	% du CA Global
DOGUS	100%	20%	23%	11%	5%	3%	-	-
SRPTM	-	-	77%	38%	65%	34%	24%	14%
TEKFEN	-	-	-	-	-	-	15%	9%
GTR	-	-	-	-	25%	13%	55%	32%

En 2003, MEDIACO Maroc réalise 100% de son chiffre d'affaires dans ce segment avec la société DOGUS. Cette société, d'origine turque, réalise alors des travaux autoroutiers sur la section Settat- Marrakech. Ce contrat a représenté 20% du chiffre d'affaires global de MEDIACO Maroc à fin 2003.

A fin 2005, la contribution de DOGUS ne représente plus que 5% du chiffre d'affaires du segment « gestion de flottes » de MEDIACO Maroc et 3% du chiffre d'affaires global. Cette baisse, relative, s'explique essentiellement par la nouvelle contribution dans le chiffre d'affaires de la société GTR.

La SRPTM est présente sur différents chantiers de construction de routes, d'autoroutes et ports à travers le territoire national. Le chiffre d'affaires réalisé avec SRPTM a représenté 65% du chiffre d'affaires de la branche à fin 2004 et 24% à fin juin 2006.

Par ailleurs, 25% du chiffre d'affaires « gestion de flottes » est réalisé à fin décembre 2005 avec la société GTR, filiale du groupe Bouygues, très présente dans le port de Tanger Med. Au 30 juin 2006, cette contribution a atteint 55%.

A la même date, MEDIACO Maroc a réalisé 15% de son chiffre d'affaires dans ce segment avec la société TEKFEN qui œuvre dans les travaux d'autoroute de la tranche Ksar Seghir.

IV.3.2-3d. La politique tarifaire

Les tarifs pratiqués par MEDIACO Maroc pour les différentes prestations qu'elle réalise sont essentiellement fonctions de deux paramètres :

- la couverture des coûts de fonctionnement liés à chaque type de matériel. En effet, la société dispose pour chaque catégorie d'engin d'un budget de fonctionnement qui intègre les charges directes (personnel, carburants, consommables divers...) ainsi que les charges de financement. L'entreprise se doit alors de réaliser une marge d'exploitation comprise entre 4% et 6% ;
- les prix pratiqués sur le marché par certains concurrents. Ce paramètre est surtout pris en compte pour la location de certaines grues de catégorie 1 ou 2.

Par ailleurs, pour que l'entreprise puisse se couvrir contre les risques de fluctuation des prix de certains consommables, les principaux contrats de « travaux » et de « gestion de flotte » ont une clause d'indexation au prix du carburant.

Les délais de paiement accordés par MEDIACO Maroc varient en fonction du segment d'activité :

- pour le segment « location de matériels de manutention », les délais de paiement accordés varient de 30 à 120 jours en fonction du profil du client et de sa relation globale avec MEDIACO Maroc (chiffre d'affaires réalisé, ancienneté de la relation...);
- pour le segment « travaux », les délais varient de 90 à 120 jours et sont fonction du type de prestation réalisée ainsi que du profil du client ;
- enfin, sur le segment « gestion de flotte », les délais accordés aux clients sont généralement de 90 jours.

Depuis 2004, et suite aux recommandations des commissaires aux comptes, MEDIACO Maroc a mis en place une politique de recouvrement plus agressive en responsabilisant directement les commerciaux. Cette politique a permis de réduire les retards de paiement de certains clients et d'améliorer ainsi la trésorerie de l'entreprise.

IV.4 - ORGANISATION

IV.4.1 - Moyens humains

IV.4.1-1. Organigramme

Voir page 47.

IV.4.1-2. Organisation

L'organisation de MEDIACO Maroc s'articule autour d'un pôle « Exécutif » et d'un autre appelé « Back Office ». Chacun de ces pôles est subdivisé en plusieurs départements.

- **L'Exécutif** : il regroupe les services « Location et Exploitation » et « Gestion de Flottes » du département « Exploitation ».

Le premier service s'occupe de la logistique liée au matériel de manutention. Il exécute les commandes de mise à disposition de matériels conformément aux ordres transmis par le département commercial, et exécute également les contrats de travaux de manutention.

Le second service gère les contrats de transport de matériaux.

- **Le Back Office** : ce pôle regroupe les trois activités de support de MEDIACO Maroc : le département « Administratif et Financier », les départements « Commercial » et « Marketing » et le département « Mécanique ».

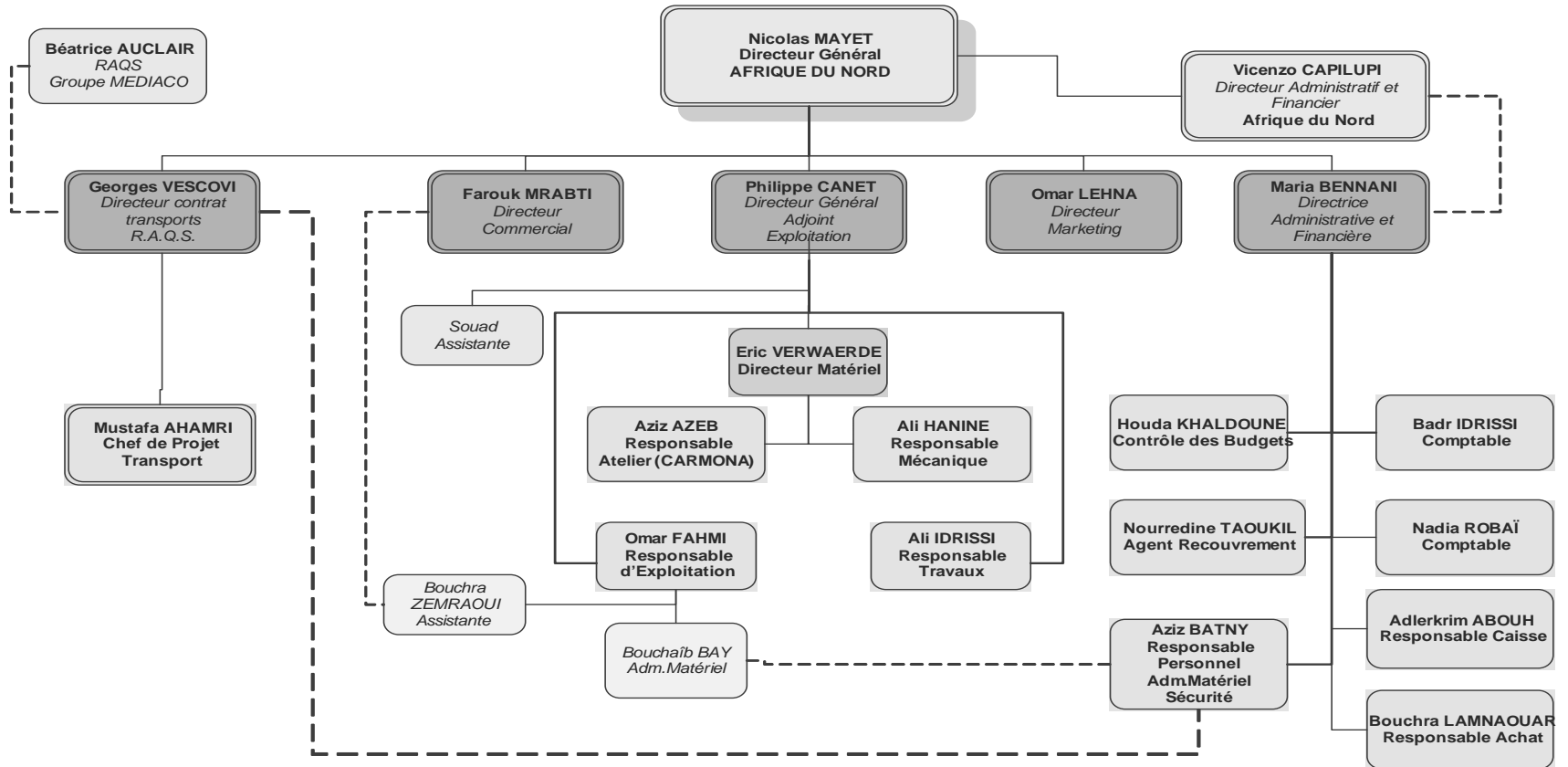
Le premier a en charge la comptabilité, la trésorerie, le suivi du budget ainsi que la gestion du personnel de l'entreprise.

Les départements « Commercial » et « Marketing » sont liés au suivi des clients et au développement des activités de MEDIACO Maroc. Ils disposent d'une équipe de 4 commerciaux répartis sur tout le territoire national, et appuyés par le Responsable Marketing. Leur mission consiste à remonter au niveau du siège les informations sur les besoins du marché.

Le département « Mécanique » est en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements.

Mediaco Maroc

Organigramme Général



IV.4.1-3. Les effectifs

	2003*	2004*	2005*	Juin 2006
Cadres supérieurs	3	5	6	6
Cadres intermédiaires	8	10	14	16
Ouvriers qualifiés	48	50	53	74
Manœuvres	18	20	25	84
Employés de bureau	13	15	17	17
Temporaires	50	55	58	41
Total	140	155	173	238

* : Données à fin d'exercice

Le nombre total d'employés de la société MEDIACO Maroc s'établit à 173 personnes à fin 2005 contre 140 au terme de l'exercice 2003. Le recrutement est réalisé par les départements concernés (exploitation ou gestion de flottes) en fonction des prévisions d'activité. La société dispose d'une base de données d'ouvriers et de manoeuvres auxquels elle fait appel en cas de besoin.

Le département administratif et financier établit alors un contrat à durée déterminée pour le recrutement de personnel temporaire. Le nombre moyen de personnes qui travaille au sein de MEDIACO Maroc soit en CDD soit en CDI s'établit ainsi à 289 en 2005 contre 263 en 2003.

Cependant, et grâce à la professionnalisation du secteur de l'intérim et à la réduction des tâches administratives qu'entraîne ce genre de service, MEDIACO Maroc s'est résolument orientée vers les contrats d'intérimaires pour son activité de gestion de flottes de camions. En effet, les contrats de transport de matériaux de chantier, de par leur durée limitée dans le temps, sont parfaitement adaptés au travail temporaire.

Les contrats sont généralement négociés avec un seul prestataire de service afin d'obtenir des prix et des conditions de paiement avantageux. La société a ainsi employé près de 150 intérimaires en moyenne au cours de l'exercice 2005.

Par ailleurs, le taux d'encadrement de MEDIACO Maroc avoisine les 12%, ce qui représente la norme dans le secteur de la gestion des ressources matérielles en Europe.

L'évolution de l'activité aidant, l'effectif de MEDIACO Maroc a progressé de 37.6% entre fin 2005 et juin 2006 (+11.6% entre 2005 et 2004 et 10.7% entre 2004 et 2003).

IV.4.1-4. La politique sociale

La politique sociale de MEDIACO Maroc a pour but de motiver le personnel en développant le sentiment d'appartenance à une structure efficiente et en plein développement.

Le personnel de l'entreprise est syndiqué. Les relations avec les délégués syndicaux sont constructives et visent à améliorer les conditions de travail du personnel.

La majorité du personnel est rémunérée au-dessus du SMIG et bénéficie des avantages légaux prévus par la loi et notamment l'assurance maladie.

Par ailleurs, l'ensemble des salariés de MEDIACO Maroc participe à l'amélioration de la qualité des prestations de services par la mise en place de cercles de qualité.

IV.4.2 - Moyens techniques

IV.4.2-1. Ateliers de réparation et d'entretien

La société dispose de plusieurs ateliers de réparation du matériel de manutention et de transport. Chaque atelier est équipé du matériel nécessaire afin de procéder aux révisions requises pour son matériel d'exploitation.

IV.4.2-2. Outil Informatique

MEDIACO Maroc dispose d'un parc informatique connecté en réseau grâce à deux serveurs centraux. Il est composé d'une vingtaine de postes de travail fixes et d'une dizaine d'ordinateurs portables permettant à chaque superviseur d'établir et d'envoyer leurs comptes rendus d'activité au siège de la société.

Le système d'information de la société est essentiellement orienté vers la gestion administrative de l'entreprise. L'entreprise utilise ainsi un progiciel de comptabilité d'origine française, EBP, qui lui permet d'obtenir rapidement les informations et états de synthèse souhaités, sur la situation financière, la trésorerie ainsi que la paie.

La société a également développé un progiciel interne lui permettant de gérer la logistique au niveau de l'exploitation.

IV.5 - STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

IV.5.1 - Période 2003-2005

Depuis le rachat de la société MAROC METAUX par le groupe MEDIACO, l'entreprise n'a cessé de se développer et de diversifier ses activités. C'est ainsi que l'entreprise a dans un premier temps réorganisé la société et mis à jour son parc de matériel d'engins de manutention par l'acquisition de 14 nouvelles unités.

Ces nouvelles acquisitions et le renforcement des ressources humaines ont permis à l'entreprise d'être présente sur des chantiers très importants tels que l'autoroute Settat - Marrakech, le port de Tanger Med, l'autoroute de Tanger ou encore l'aménagement de la vallée du Bouregreg.

Par ailleurs, consciente des faiblesses liées à la sous-traitance des ressources matérielles au Maroc, la société a mis en place, dès 2003, une stratégie dite de « Global Renting Services » qui vise à gérer, pour le compte de ses clients, les besoins en matériels lourds de chantier.

Cette stratégie s'est matérialisée la même année par la signature de contrats de gestion de flottes de camions pour le compte de grandes entreprises du BTP. L'entreprise exploite ainsi 109 camions de transports de matériaux de chantiers (à fin juin 2006).

Le montant global des investissements consentis par MEDIACO Maroc depuis son rachat par le groupe avoisine les 100 MDH dont près de 68 MDH en 2005.

IV.5.2 - Période 2006-2009

L'ambition de MEDIACO Maroc sur les trois prochaines années est de devenir le partenaire privilégié des grandes entreprises marocaines pour la gestion de leurs ressources matérielles.

L'entreprise bénéficie aujourd'hui d'une position dominante dans la fourniture de services liés aux matériels de manutention et dans la gestion de flottes de camions.

Pour la période 2006-2009, MEDIACO Maroc entend mettre en place une stratégie de développement qui s'articule autour des axes suivants :

- la mise à niveau des systèmes de gestion répondant aux standards du groupe MEDIACO et le respect par l'ensemble du personnel de l'entreprise des procédures de travail en vigueur en France ;
- l'extension du parc de matériels de manutention afin de satisfaire toutes les demandes émanant de la clientèle ;
- l'accroissement du parc de camions par la signature de nouveaux contrats de gestion de flotte avec des entreprises de renom du secteur du BTP ;
- la diversification des ressources financières, notamment à travers des émissions obligataires, afin de pouvoir financer de manière plus fluide l'extension du parc de matériel.

CINQUIEME PARTIE : LES DONNEES COMPTABLES

V.1 – L'ANALYSE DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Chiffre d'affaires	52 860	92 479	114 592	75%	24%	50 168	74 519	49%
Consommation de l'exercice	33 074	67 419	86 105	104%	28%	40 570	61 733	52%
Valeur ajoutée	19 786	24 664	28 487	25%	16%	9 598	12 796	33%
Impôts et taxes	895	2 344	2 777	162%	19%	1 577	1 078	-32%
Charges de personnel	15 087	16 686	18 174	11%	9%	8 223	10 623	29%
Excédent Brut d'Exploitation	3 805	5 634	7 536	48%	34%	-202	1 094	ns
Dotations d'exploitation nette des reprises	2 194	2 617	2 071	19%	-21%	1 913	231	-88%
Résultat d'exploitation (I)	1 610	3 017	5 465	88%	81%	-2 115	864	ns
Produits financiers	321	289	659	-10%	128%	483	634	31%
Charges financières	2 007	3 088	2 098	54%	-30%	871	1 562	79%
Résultat financier (II)	- 1 687	- 2 799	-1 439	-66%	49%	-388	-928	ns
Résultat courant (III) = (I) + (II)	- 76	218	4 026	ns	ns	-2 503	-65	-97%
Produits non courants	7 773	9 324	9 681	20%	4%	180	15 783	ns
Charges non courantes	5 587	8 132	8 882	46%	10%	315	6 744	ns
Résultat non courant (IV)	2 186	1 192	799	-46%	-33%	-136	9 038	ns
Résultat avant impôts (V) = (III) + (IV)	2 110	1 410	4 825	-33%	ns	-2 639	8 974	ns
Impôts sur les résultats	264	660	807	>100%	22%	251	2 639	ns
Résultat net	1 846	750	4 018	-59%	ns	-2 890	6 334	ns

V.1.1 – Le Chiffre d'Affaires

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Total chiffre d'affaires	52 860	92 479	114 592	75%	24%	50 168	74 519	49%
CA Gestion flotte de camions	10 250	45 152	60 333	ns	34%	21 582	48 186	123%
% du CA total	19%	49%	53%	+30 pts	+4 pts	43%	65%	+22 pts
CA Location matériel de manutention	30 600	32 089	35 153	5%	10%	15 677	11 034	-30%
% du CA total	58%	35%	31%	-23 pts	-4pts	31%	15%	-16 pts
CA Réalisation de travaux de manutention	12 010	15 238	19 106	27%	25%	12 909	15 295	18%
% du CA total	23%	16%	17%	-7 pts	+1 pts	26%	21%	-5 pts

Le chiffre d'affaires total réalisé par MEDIACO Maroc enregistre une croissance importante sur la période passant de 53 MDH en 2003 à 115 MDH en 2005.

Cette évolution positive du chiffre d'affaires est observée sur l'ensemble des segments constituant le portefeuille d'activité.

- L'activité de gestion de flottes de camions lancée en 2003, est celle qui croit le plus rapidement, passant de 10,2 MDH en 2003 à 45,1 MDH en 2004 et 60,2

MDH en 2005. Elle répond ainsi à une demande accrue de la clientèle pour ce service.

Elle présente par ailleurs d'importantes perspectives de développement du fait notamment de la multitude de chantiers d'infrastructure lancés par les pouvoirs publics dans le cadre des vastes programmes de développement économique et social.

Pour sa part, l'activité location de matériel de manutention a enregistré une hausse de son volume d'affaire de 5 % en 2004 et de 10% en 2005. Cette activité est amenée à croître au rythme de la croissance de l'économie marocaine et des projets d'investissement dans les secteurs industriels et des travaux publics, qui nécessitent de plus en plus ce type d'opération.

- Enfin, l'envergure et la professionnalisation croissantes des chantiers de BTP au Maroc ont permis à MEDIACO Maroc de réaliser de véritables prestations de services à travers l'activité « réalisation de travaux de manutention ». Cette dernière a accru son chiffre d'affaires de 27% en 2004 et de 25% en 2005.

Au 30 juin 2006, le chiffre d'affaires a progressé de 49% par rapport à la même période de l'année précédente. L'activité Gestion de flotte a significativement contribué à cet élan (65% du CA), avec notamment une croissance de +123% en un an, suivie de la branche Travaux, avec +18% de juin 2005 à juin 2006.

V.1.2 – La valeur ajoutée

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Production de l'exercice*	52 860	92 479	114 592	75%	24%	50 168	74 529	49%
- Consommation de l'exercice	33 074	67 419	86 105	104%	28%	40 570	61 733	52%
= Valeur ajoutée	19 786	24 664	28 487	25%	16%	9 598	12 796	33%
% de la Production	37%	27%	25%	-	-	19%	17%	-

* Production de l'exercice = vente de biens et services produits + production immobilisée + variation de stocks produits

La valeur ajoutée de MEDIACO Maroc augmente de 25% en 2004 et de 16% en 2005, portée par un volume d'affaires en forte hausse.

Le taux de valeur ajoutée connaît cependant une dégradation sur la période (25% en 2005 contre 37% en 2003) en raison notamment du poids important des charges de leasing. En effet, la société est en phase d'acquisition et de constitution de son parc matériels notamment pour l'activité de gestion de flotte de camions, qui nécessite la mise en place de lignes de financement appropriées. Le matériel est financé quasi exclusivement par des lignes de crédit leasing remboursables sur une période de 4 ans.

A fin juin 2006, la valeur ajoutée a atteint 12.8 MDH contre 9.6 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 33%. Le taux de la valeur ajoutée a baissé de 2 points sous l'effet de la variation plus rapide de la consommation (+52%) par rapport à la production (+49%).

L'évolution de la consommation de MEDIACO Maroc sur cette période a été impactée par celle des autres charges externes qui ont progressé de +75% entre juin 2005 et juin 2006, passant respectivement de 23.6 MDH à 41.1 MDH. Ce poste correspond pour l'essentiel à la location de matériels en sous-traitance pour le redéployer dans l'activité de la société.

L'évolution détaillée des consommations de l'exercice se présente de la manière suivante :

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04
Achats de matériels et fournitures consommables	6 351	18 695	29 148	ns	56%
Achats de travaux, études et prestations	10 343	17 295	5 622	67%	-68%
Autres (dont les variations de stocks)	1 089	1 189	- 1 413	9%	ns
Achats consommés de matières et fournitures	17 783	37 179	33 357	>100%	-10%
Redevances de crédit bail	5 282	13 731	21 410	ns	56%
Locations et charges locatives	1 122	3 161	6 214	ns	100%
Entretien et réparations	1 885	3 674	4 625	95%	26%
Déplacements, missions et réceptions	3 188	5 286	5 398	66%	2%
Primes d'assurances	929	1 330	2 958	43%	>100%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	954	645	823	-32%	28%
Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	0	0	9 348	-	ns
Reste du poste des autres charges externes	1 932	2 413	1 972	25%	-18%
Autres charges externes	15 291	30 240	52 748	98%	75%
Total consommation de l'exercice	33 074	67 419	86 105	104%	28%

Les consommations de la société augmentent de manière importante sur la période passant de 33 MDH en 2003 à 86 MDH en 2005 et portent essentiellement sur les achats de matières et fournitures ainsi que sur les redevances de crédit bail.

1- Les matières et fournitures concernent les achats de carburants et de pièces de rechange pour les engins (grues et camions). La répartition des dépenses de carburants entre les segments « gestion de flottes » et « exploitation » qui reprend l'activité travaux et location de matériels de manutention sur la période 2003-2005 est la suivante :

Consommation Gasoil	2003	2004	2005
Exploitation	83%	19%	15%
Flotte	17%	81%	85%
TOTAL	100%	100%	100%

La forte augmentation des consommations de carburant sur la période s'explique essentiellement par l'accroissement du parc de camions bennes (de 11 à 89 unités).

Notons que tous les contrats de gestion de flotte de camions sont indexés au prix du carburant. Cette rubrique intègre également la location de certains matériels auprès de sous traitants, lorsque MEDIACO Maroc se doit de réaliser des prestations dans l'urgence et qu'elle ne dispose pas du matériel disponible. Ce matériel peut être soit des grues soit des camions.

La baisse enregistrée en 2005, s'explique par le transfert des charges de personnels intérimaires dans la rubrique « rémunération du personnel extérieur à l'entreprise ».

Ces charges totalisent 9,3 MDH en 2005 contre 4,3 MDH en 2004. En 2003, l'entreprise ne faisait pas encore appel à du personnel intérimaire. A noter également, que le

renforcement du parc matériel en 2004 et 2005, entraîne une baisse importante de la location auprès de sous traitants locaux.

2- Les redevances de crédit bail augmentent fortement sur la période passant de 5,2 MDH en 2003 à 21,4 MDH en 2005. Cet accroissement s'explique par la politique de renforcement du parc de matériel de manutention et par le lancement de l'activité de gestion de flotte de camions à partir de l'exercice 2003. Les engagements de leasing évoluent ainsi de la manière suivante sur la période décembre 2003 - juin 2006 :

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 06	Var*
Engagements de leasing	27 826	43 111	97 516	55%	126%	127 458	31%

* : par rapport au 31 décembre 2005

La rubrique « location et charges locatives » concerne la location de matériels roulants (voitures et camions) ainsi que la location de matériels et outillages et s'établit à 6,2 MDH à fin 2005 contre 1,1 MDH à fin 2003 ;

3- Les dépenses d'entretien et de réparation augmentent également fortement suite au renforcement du parc d'engins de manutention et de transport, passant de 1,9 MDH en 2003 à 4,6 MDH en 2005 ;

4- Les dépenses de déplacement augmentent sensiblement sur la période passant de 3,1 MDH en 2003 à 5,4 MDH à fin 2005. Ces dépenses concernent essentiellement les dotations allouées au personnel pour l'exécution de leur mission en dehors du siège de l'entreprise. Les grutiers ainsi que les chauffeurs de camions perçoivent une dotation pour couvrir leurs dépenses d'hébergement, de nourriture...

V.1.3 - Excédent brut d'exploitation

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Excédent Brut d'Exploitation	3 805	5 634	7 536	48%	34%	-202	1 094	ns
% de la Production	7%	6%	7%	-	-	ns	1%	-

L'excédent brut d'exploitation augmente significativement en 2004 (+48%) et en 2005 (+34%) pour s'établir à 7,6 MDH en 2005 contre 3,8 MDH en 2003.

Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation de la production et la maîtrise des charges de personnel permanent de l'entreprise.

Comparativement à juin 2005, l'EBE est positif au 30 juin 2006, avec 1.1 MDH comptabilisé contre -0.2 MDH un an auparavant.

L'évolution des charges de personnel sur la période décembre 2003-juin 2006 se présente comme suit :

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Charges de personnel	15 087	16 686	18 174	11%	9%	8 223	10 623	29%
% de la Production	29%	18%	16%	-	-	16%	14%	-

Les charges de personnel permanent de l'entreprise évoluent faiblement sur la période comparativement aux autres postes des charges d'exploitation, pour s'établir à 18 MDH en 2005 contre 15 MDH en 2003. Ces charges ne représentent plus que 16% de la production en 2005 contre 29% en 2003. A fin juin 2006, les charges de personnel

représentent 14% de la production, en baisse de 2 points par rapport à leur niveau en juin 2005.

Cette évolution s'explique par le choix du management de recourir à du personnel intérimaire pour accompagner ses clients dans la réalisation de leurs chantiers. Cette stratégie permet plus de souplesse dans la gestion des ressources humaines tout en déployant un effort limité dans le recrutement.

V.1.4 - Résultat net

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Excédent Brut d'Exploitation	3 804	5 634	7 536	48%	34%	-202	1 094	ns
Dotations d'exploitation nettes des reprises	2 194	2 617	2 071	19%	-21%	1 913	231	-88%
Résultat d'exploitation	1 610	3 017	5 465	88%	81%	-2 115	864	ns
Résultat financier	- 1 687	- 2 799	- 1 439	-66%	49%	-388	-928	ns
Résultat courant	- 76	218	4 026	ns	ns	-2 503	-65	-97%
Résultat non courant	2 186	1 192	799	-46%	-33%	-136	9 038	ns
Résultat avant impôts	2 110	1 410	4 825	-33%	ns	-2 639	8 974	ns
Impôts sur les résultats	264	660	807	>100%	22%	251	2 639	ns
Résultat net	1 846	750	4 018	-59%	ns	-2 890	6 334	ns

Le résultat d'exploitation augmente significativement passant de 1,6 MDH en 2003 à 5,4 MDH en 2005. La bonne tenue de l'excédent brut d'exploitation et la maîtrise des dotations d'exploitation expliquent pour l'essentiel cette performance. La stabilisation des dotations d'exploitation s'explique par le financement en leasing de l'essentiel des nouvelles acquisitions de matériels.

Le résultat financier se détériore en 2004 par rapport à l'exercice précédent suite à l'augmentation des dettes moyen et long termes. En effet, l'entreprise a bénéficié d'un emprunt de 10 MDH en 2004 afin de financer en partie l'achat d'un terrain dans la zone industrielle de Nouaceur. L'entreprise devrait y délocaliser ses activités au cours de l'exercice 2007.

En 2005, l'amélioration du résultat financier s'explique par la baisse des intérêts sur emprunt suite au remboursement progressif de la dette bancaire et par l'enregistrement d'une dotation nette aux provisions financières (dotations pour pertes de change) inférieures à l'année précédente.

Le résultat non courant de MEDIACO Maroc est en diminution sur la période. Il s'établit ainsi à 0,8 MDH à fin 2005 contre 1,2 MDH en 2004 et 2,2 MDH en 2003.

En 2003, le résultat non courant s'explique en grande partie par des plus values de cession de matériels et outillages qui ont fait l'objet d'une opération de lease back. En effet, certaines grues achetées auprès du groupe ont été enregistrées en immobilisations en attendant de négocier le financement en leasing avec les banques.

Ces immobilisations ont ensuite été cédées à la société de leasing, d'où l'enregistrement d'un produit de cession d'immobilisation.

En 2004, les produits non courants proviennent essentiellement d'une plus value réalisée sur la cession d'un terrain. Les charges non courantes intègrent quant à elles une provision pour clients douteux de 4,7 MDH. Cette provision a permis de lever la réserve du commissaire aux comptes relative aux créances douteuses et figurant dans son rapport 2003.

En 2005, les produits exceptionnels proviennent :

- De produits de cession de matériels (7,9 MDH) consécutifs à la vente de silos d'entreposage de mélasses au port de Mohammedia à la SODERS ;
- De dommages et intérêts attribués dans le cadre d'une décision judiciaire opposant la société à l'Office National Des Aéroports (Ce litige concernait des travaux réalisés par MEDIACO Maroc et faisant l'objet de réclamations de la part de l'ONDA. Ce litige a été jugé au cours de l'exercice 2005 en faveur de MEDIACO Maroc qui a été indemnisé à hauteur de 0,8 MDH) ;
- De l'annulation d'une dette envers la société COSIFRA (Ancienne filiale de MEDIACO Maroc envers qui elle était redevable de 0,6 MDH. Cette dette a été annulée suite à la recommandation du commissaire aux comptes).

Les charges non courantes intègrent quant à elles :

- Une provision pour restructuration de 1,0 MDH (provision destinée à couvrir les dépenses de restructuration qui seront engendrées par le déménagement des activités de MEDIACO Maroc sur son nouveau siège à Bouskoura) ;
- Une provision de 2,26 MDH dans une affaire judiciaire opposant MEDIACO Maroc à la société MANAR (MANAR est un sous-traitant spécialisé dans le montage de pylônes qui est intervenu pour le compte de MEDIACO Maroc sur un chantier en 2002. Ce sous-traitant réclame le paiement de certaines factures non justifiées. L'affaire est portée devant le tribunal et suit actuellement son cours).

Notons que l'entreprise a également provisionné un montant de 1 MDH (inclus dans la rubrique « autres charges non courantes ») pour dépréciation de stock.

- Le résultat net de MEDIACO Maroc connaît ainsi une nette amélioration sur la période 2003-2005, passant de 1,8 MDH à 4,0 MDH. Cette amélioration est due essentiellement aux performances opérationnelles de l'entreprise.

La baisse du résultat net enregistrée en 2004 s'explique principalement par l'augmentation des charges financières et la baisse du résultat non courant suite à la comptabilisation de la provision pour clients douteux.

A fin juin 2006, MEDIACO Maroc a enregistré un résultat net excédentaire de 6.33 MDH contre un déficit de 2.89 MDH au 30 juin 2005. Ce résultat s'explique essentiellement par le produit de cession d'actifs immobiliers (produits non courants) à la société Immobilière de Marseille pour un montant de 15.76 MDH, ce qui a généré un résultat non courant de 9.0 MDH contre -0.1 MDH un an auparavant.

V.1.5 - Autofinancement

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Capacité d'autofinancement	615	-2 581	3 771	ns	ns	-1 435	-2 578	-

L'autofinancement de l'entreprise est positif à fin 2005 en nette amélioration par rapport à 2004 et s'établit à 3,8 MDH. Notons qu'aucune distribution de bénéfices n'a été réalisée depuis 2003. Cette politique permet à la société d'améliorer ses fonds propres et de renforcer sa trésorerie.

A fin juin 2006, la capacité d'autofinancement de l'entreprise est négative, affichant -2.6 MDH contre -1.4 MDH au 30 juin 2005.

V.1.6 - Ratios de rentabilité

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Résultat net	1 846	750	4 018	-59%	ns	-2 890	6 334	ns
Production de l'exercice	52 860	92 479	114 592	75%	24%	50 168	74 529	49%
Marge nette	3.5%	0.8%	3.5%	-	-	ns	8.5%	ns

La marge nette de MEDIACO Maroc s'établit à 3,5% en 2005 au même niveau que celle enregistrée en 2003.

La marge nette demeure cependant relativement faible et s'explique par les efforts importants entrepris par la société pour renforcer son parc de matériels de manutention et de transport.

Au 30 juin 2006, la marge nette atteint 8.5%, essentiellement sous l'effet des produits non courants comptabilisés à cette date et qui ont grandement contribué à améliorer le résultat net de MEDIACO Maroc.

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 05	Juin 06	Var
Résultat net	1 846	750	4 018	-59%	NS	-2 890	6 334	ns
Capitaux propres retraitée ⁽¹⁾	10 038	11 038	15 056	10%	36%	15 056	40 216	ns
Rentabilité financière	18%	7%	27%	-	-	ns	16%	-

(1) : L'augmentation de capital par intégration des comptes courants d'associés pour un montant de 7 MDH a été réintégrée dans les capitaux propres de l'exercice 2003 et 2004.

La rentabilité financière de MEDIACO Maroc s'établit à 27% en 2005, en nette amélioration par rapport à 2004 (+7%), contre 18% en 2003. Elle ressort à 16% à fin juin 2006.

V.1.7 - Ratios de solvabilité

En KDH	2003	2004	2005	Juin 05	Juin 06
Charges financières sur dettes MLT/ EBE	53%	55%	28%	ns	14%
CAF / Dettes de financement ⁽¹⁾	6%	9%	25%	ns	ns

(1) Les dettes de financement ont été retraitées d'un montant de 7 MDH représentant les comptes courants d'associés remontés dans le capital en 2005

Les ratios de solvabilité sont en nette amélioration sur la période 2003-2005. Ainsi, les charges financières ne représentent plus que 28% de l'EBE en 2005 contre 53% en 2003. A fin juin 2006, les charges financières ne représentent plus que 14% des dettes de financement.

Quant à la CAF, elle couvre à plus de 25% les dettes de financement en 2005 contre 6% en 2003.

V.2 - ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DES EQUILIBRES DU BILAN

V.2.1 - Evolution des masses du bilan

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Jun 06	Var*
Immobilisations corporelles, incorporelles et en non valeurs	15 592	28 887	31 138	85%	8%	45 100	45%
Immobilisations financières	3 813	7 340	3 156	92%	-57%	2 728	-14%
Ecart de conversion actifs	247	299	223	21%	25%	265	19%
Total Actif Immobilisé	19 651	36 526	34 517	86%	-6%	48 092	39%
Stocks	1 034	529	2 694	-49%	ns	3 538	31%
Créances actif circulant	49 761	58 983	93 106	19%	58%	117 231	26%
Ecart de conversion actifs	0	159	0	-	-	95	-
Total Actif Circulant	50 794	59 672	95 800	17%	61%	120 864	26%
Trésorerie Actif	655	253	397	-61%	57%	3 432	>100%
Total Bilan	71 100	96 451	130 714	36%	36%	172 388	32%
Capitaux Propres	3 038	4 038	15 056	33%	ns	40 215	>100%
Dettes de financement	16 904	23 381	14 492	38%	-38%	12 320	-15%
Provisions durables pour risques et charges	247	299	223	21%	-25%	265	19%
Total capitaux permanents	20 189	27 718	29 771	37%	7%	52 800	77%
Passif circulant	32 239	56 656	81 492	76%	44%	99 944	23%
Trésorerie Passif	18 672	12 077	19 451	-35%	61%	19 645	1%

* : par rapport au 31 décembre 2005

V.2.1-1. Analyse de l'actif du bilan

❖ Les immobilisations corporelles

En KDH	Taux d'amortissement	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	VNC au 31.12.05
Constructions	5%	6 076	2 650	3 427
Installations techniques, matériel et outillage	25%	16 586	7 370	9 215
Matériel de transport	25%	5 810	3 810	2 000
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	25%	1 584	783	801
Autres immobilisations corporelles	25%	722	400	321

Les immobilisations corporelles augmentent de manière significative sur la période, passant de 15,6 MDH en 2003 à 31,1 MDH en 2005. Cette augmentation s'explique essentiellement :

- par l'augmentation du poste « immobilisations corporelles en cours » où figure un terrain industriel acquis en 2004 pour la somme de 8,3 MDH (dont 4MDH déjà payés) et sur lequel sera bâti le nouveau siège de MEDIACO Maroc ;
- et par l'augmentation du poste « installations techniques, matériel et outillages » suite à l'acquisition de matériels de manutention et de petits matériels venus

renforcer le parc de MEDIACO Maroc. Notons que l'entreprise n'immobilise pas de camions bennes ni de tracteurs qui sont financés exclusivement en leasing.

En KDH (pour l'année 2005)	Engins immobilisés		Engins en leasing	
	En unités	VNC	En unités	VNR
Grues	18	5 562	8	9 189
Nacelles	2	349	2	0
Camions	-	-	89	77 159
Tracteurs	9	0	15	4 816
Total	29	5 911	114	91 164

Certains engins du parc de matériels de manutention (grues et nacelles) sont inclus dans les immobilisations corporelles soit 20 engins sur un total de 29 à fin 2005.

Certains engins figuraient dans cette rubrique lors du rachat de l'entreprise par le groupe MEDIACO en 2000 et d'autres ont été immobilisés dans l'attente de leur refinancement en leasing. La valeur nette d'amortissement de ce matériel s'élève à 5,9 MDH à fin 2005.

Les immobilisations corporelles incluent également 9 tracteurs hérités de MAROC METAUX lors de son rachat. Ces tracteurs sont entièrement amortis à fin 2005.

Par ailleurs, la valeur nette de remboursement des engins financés en leasing est de 91,2 MDH à fin 2005.

Notons qu'au courant du mois de mai de l'année 2006, l'entreprise a cédé les deux terrains qu'elle détenait à son actif au prix de 6,1 MDH. Cette cession a permis de réaliser une plus value avant impôt de 5,9 MDH.

Type	2003	2004	2005	Juin 2006
Grues	15	20	26	35
Nacelles élévatrices	3	4	4	7
Tracteurs	22	24	24	25
Matériel de manutention	40	48	54	67

Au 30 juin 2006, les immobilisations corporelles ont augmenté de 43% par rapport à fin décembre 2005. Cette variation s'explique essentiellement par l'acquisition de nouveaux matériels de manutention et outillages, poste qui a plus que doublé en l'espace de 6 mois, passant à 24.6 MDH au 30 juin 2006 contre 9.2 MDH au 31 décembre 2005.

Le parc des grues a ainsi été augmenté de 9 nouveaux engins, celui des nacelles de 3 machines, et enfin MEDIACO Maroc a augmenté d'une unité son parc de tracteurs qui est passé de 24 à 25 sur la même période.

❖ Les immobilisations financières

En 2003, les immobilisations financières étaient constituées essentiellement des titres de participation détenues par MEDIACO Maroc.

A fin 2004, les immobilisations financières incluaient, outre le blocage judiciaire dans l'affaire MANAR et les participations détenues, une garantie de chantier en faveur de la société SRPTM pour 1,5 MDH. Cette garantie a été demandée par SRPTM afin de se prémunir contre les risques de mauvaises réalisations des contrats de transport de

matériaux sur ses chantiers. Les travaux de transport s'étant parfaitement déroulés, la garantie a été levée au cours de l'exercice 2005.

A fin 2005, la rubrique « immobilisations financières » comprend essentiellement des créances financières immobilisées pour un montant de 2,5 MDH ainsi que des participations financières que nous avons détaillées plus haut. Ces créances financières concernent essentiellement un blocage judiciaire sur le compte bancaire de la société pour 2,26 MDH (litige avec la société MANAR).

Au 30 juin 2006, les immobilisations financières ont baissé de 14%, soit -428 KDH en valeur, cette baisse est expliquée principalement par la cession de la totalité des titres de participation financière (371 KDH) détenue par MEDIACO Maroc¹⁰ dans MEDIALOC, Maroc VRAC et MAGHREB CABLE.

❖ Les stocks de marchandises et matières

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 06	Var*
Stock de marchandises	1 034	529	2 694	-49%	ns	3 538	31%
Rotation (en j) ⁽¹⁾	21	6	29	-15	+23	63	+34

(1) (Stocks net * 365) / Achats consommés de matières et fournitures

* : par rapport au 31 décembre 2005

Les stocks de MEDIACO Maroc augmentent sur la période passant de 1,0 MDH en 2003 à 2,7 MDH à fin 2005. Ces stocks comprennent les pièces de rechange ainsi que des fournitures et des consommables nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du parc d'engins de manutention et de camions.

L'augmentation constatée à fin 2005 s'explique par l'accroissement du parc de camions bennes suite aux nouveaux contrats de gestion de flotte conclus au cours de l'exercice 2004 et 2005. Le bon fonctionnement de ces camions nécessite la constitution de stocks de fournitures et de consommables importants.

Cette augmentation du parc explique également le niveau des stocks atteint à fin juin 2006 (+ 844 KDH) par rapport au 31 décembre 2005 (+31%).

❖ Les clients et les autres créances de l'actif circulant

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 06	Var*
Clients et comptes rattachés	44 003	47 266	71 604	8%	51%	76 929	7%
Rotation (en j) ⁽¹⁾	304	187	228	-117	+41	377	+149
Autres créances de l'actif circulant	5 758	11 717	21 502	103%	83%	40 303	87%

(1) : (Clients et comptes rattachés / chiffre d'affaires) * 365

* : par rapport au 31 décembre 2005

Les créances de l'actif circulant augmentent de manière significative sur la période pour s'établir à 93,1 MDH à fin 2005 contre 49,8 MDH à fin 2003.

- Les créances envers la clientèle représentent le poste le plus important de cette rubrique. Leur évolution est proportionnelle à celle du chiffre d'affaires. Les délais de paiement évoluent cependant en dents de scie. A fin 2003, la rotation élevée du compte client (304 jours) s'explique essentiellement par un manque de procédures internes sur le recouvrement des créances. Ce délai de rotation baisse de manière importante en 2004 (187 jours) suite à la responsabilisation

¹⁰ Les participations de MEDIACO Maroc dans MEDIALOC (51%) et dans MAGHREB CABLE (80%) ont été cédées à AFRIQUE LEVAGE. MAROC VRAC a été cédée en totalité à un autre repreneur hors du Groupe MEDIACO International.

des commerciaux de MEDIACO Maroc. Il remonte en 2005 à 228 jours en raison d'une créance de 7,9 MDH envers la société SODERS encaissée au cours de l'exercice 2006 et d'un retard de paiement de deux clients importants avoisinant les 16 MDH et recouverts au courant du mois de janvier de l'année 2006.

Nous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des créances douteuses et des provisions correspondantes :

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04
Créances déclassées	2 194	7 702	6 482	ns	-16%
Créances provisionnées	1 838	6 545	5 474	ns	-16%
Taux de provisionnement	84%	85%	84%	-	-
Reprises de provision	0	0	1 071	-	-

Les créances douteuses augmentent significativement en 2004 suite à la réserve émise par le commissaire aux comptes en 2003 sur le non provisionnement de certaines créances anciennes. L'entreprise décline ainsi pour près de 5,5 MDH de créances envers différents clients. La créance la plus importante atteint alors 0,5 MDH et concerne des travaux de manutention. MEDIACO Maroc enregistre ainsi une provision de 4,7 MDH ce qui correspond à un taux de provisionnement de 85%.

En 2005, l'entreprise n'a pas jugé nécessaire d'enregistrer de provisions supplémentaires pour créances douteuses contrairement aux recommandations du commissaire aux comptes. En effet, une créance ancienne de près de 3 MDH vis-à-vis d'un client solvable est en cours de récupération par le management de l'entreprise et ne nécessite pas l'avis de la direction pour son déclassement en créances douteuses. De même, un certain nombre de créances anciennes représentant un montant de 2,5 MDH sont en cours de recouvrement par les commerciaux de MEDIACO Maroc laquelle n'a pas jugé nécessaire de les provisionner.

Par ailleurs, la société récupère la même année pour 1,07 MDH de créances déclassées au cours des précédents exercices.

- Les autres créances de l'actif circulant intègrent à fin 2005 une créance envers l'Etat pour 6,7 MDH (ce montant représente essentiellement la TVA récupérable) ainsi qu'une créance de 4,2 MDH envers la société SATRASPE filiale de MEDIACO Maroc en cours de liquidation. Cette somme s'explique par des frais de gestion non récupérés ainsi que par des avances en compte courant. SATRASPE n'ayant plus d'activité (transférée à MEDIACO Maroc), cette créance sera récupérée au cours de l'année 2006 par transfert de propriété de certaines immobilisations corporelles.

Sur les 6 premiers mois de l'exercice 2006, et parallèlement au chiffre d'affaires, les créances de l'actif circulant ont progressé de 26%.

V.2.1-2. Analyse du passif du bilan

❖ Les capitaux propres

Les capitaux propres de MEDIACO Maroc sont en augmentation constante sur la période passant de 3,0 MDH à fin 2003 à 15,0 MDH à fin 2005. Cette progression s'explique par les reports à nouveau des résultats annuels et l'absence de distribution de dividendes

ainsi que par les augmentations de capital réalisées en 2004 (0,25 MDH) et en 2005 (7,0 MDH).

Au 30 juin 2006, les capitaux propres de MEDIACO Maroc ont été multipliés par 2,7, conséquence de l'augmentation du capital consécutive à l'introduction en Bourse de la société au début du mois de juin 2006. L'opération d'introduction en Bourse a été réalisée par une émission de 35 000 nouvelles actions au prix unitaire de 495 DH. Le capital social de MEDIACO Maroc est ainsi passé de 10 MDH à 17.5 MDH et les capitaux propres ont atteint 40.2 MDH contre 15.1 MDH au 31 décembre 2005.

❖ Les dettes de financement

En KDH	2003	2004	2005	Juin 06
Crédit moyen long termes	1 510	9 120	7 738	5 566
Compte courant BONY	11 260	8 500	0	0
Avances COSIFRA	684	684	0	0
Dettes envers sociétés du groupe MEDIACO	3 450	2 856	2 733	2 733
Compte courant MEDIACO SAS	0	2 221	2 221	2 221
Compte courant Afrique Levage	0	0	1 800	1 800
Total	16 904	23 381	14 492	12 320

En 2003, les dettes de financement comprennent essentiellement une dette envers l'ancien actionnaire de MAROC METAUX pour 11,3 MDH ainsi que diverses dettes envers des sociétés du groupe totalisant 3,4 MDH pour des achats de matériels.

L'augmentation constatée en 2004 s'explique par un emprunt bancaire de 10 MDH contracté au début de l'exercice auprès de la BMCI pour une durée de 7 ans au taux de 6,80%. La dette envers l'ancien actionnaire a été ramenée à 8,5 MDH suite à l'exercice d'une partie de la garantie de passif en faveur de MEDIACO SAS qui en a intégré 250 KDH dans le capital de MEDIACO Maroc. La dette envers les entreprises du groupe a également été ramenée à 2,8 MDH suite au paiement de certaines factures.

Au terme de l'exercice 2005, les dettes de financement diminuent suite à l'intégration d'une partie du compte courant d'Afrique Levage (qui a récupéré la créance de 8,5 MDH appartenant à l'ancien actionnaire par l'exercice de la garantie de passif. Cette garantie avait été donnée en 2000 par la famille Bony au groupe MEDIACO) dans le capital de MEDIACO Maroc (7,0 MDH) ainsi que le remboursement en capital d'une partie de l'emprunt de 10 MDH.

Ainsi, à fin 2005, la rubrique « dettes de financement » inclut le capital restant dû (7,7 MDH) de l'emprunt BMCI, les comptes courants d'Afrique Levage pour 1,8 MDH, une dette envers MEDIACO SAS pour 2,2 MDH et diverses dettes envers les sociétés du groupe pour la fourniture de matériels de manutention (2,7 MDH).

A fin juin 2006, les dettes de financement de l'entreprise ont diminué de 15%, conséquence de la baisse de l'encours des crédits bancaires (-2.2 MDH).

❖ Passif circulant

Au niveau des dettes à court terme, les comptes fournisseurs représentent la part la plus importante. Elles évoluent de la manière suivante sur la période 2003-juin 2006 :

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 06	Var*
Fournisseurs et comptes rattachés	14 553	33 214	51 644	ns	55%	47 931	-7%
Rotation (en j) ⁽¹⁾	161	180	219	+19	+39	283	+64

Autres passifs circulants	16 689	23 030	26 064	38%	13%	48 270	85%
----------------------------------	---------------	---------------	---------------	------------	------------	---------------	------------

(1) (Fournisseurs et comptes rattachés / consommations totales de l'exercice) * 365
* : par rapport au 31 décembre 2005

- Les dettes à court terme de MEDIACO Maroc augmentent sur la période reflétant ainsi l'évolution de la production. Elles s'établissent à 81,5 MDH à fin 2005 contre 32,2 MDH à fin 2003.

Les dettes envers les fournisseurs passent de 14,5 MDH en 2003 à 33,2 MDH en 2004 et à 51,6 MDH à fin 2005.

Les principales fournitures de l'entreprise concernent les achats de carburant et de pièces de rechange pour le fonctionnement et l'entretien du matériel de manutention et des camions.

Les délais de paiement moyen des fournisseurs augmentent de manière sensible sur la période passant de 161 jours en 2003 à 219 jours à fin 2005.

- Les autres passifs circulants enregistrent la même évolution que les dettes fournisseurs et concernent essentiellement les dettes envers l'Etat (TVA, IR et IS) et les organismes sociaux qui totalisent près de 16,5 MDH à fin 2005, ainsi que des dettes envers des sociétés du Groupe qui s'établissent à 5,3 MDH à la même date.

A fin juin 2006, les dettes du passif circulant ont progressé de 24% en 6 mois, passant de 77.7 MDH à 96.2 MDH. Les dettes envers les fournisseurs ont accusé une baisse de 7% pendant la même période.

En effet, compte tenu de l'amélioration de sa trésorerie à fin juin 2006, MEDIACO Maroc a décidé de régler plus rapidement ses fournisseurs et d'accentuer l'amélioration de ses relations avec eux pour bénéficier de meilleures conditions de paiement. Ce qui explique en outre le rallongement des délais de règlement qui ont augmenté de 64 jours atteignant 283 jours contre 219 au 31 décembre 2005.

V.2.2 - Les équilibres du bilan

En KDH	2003	2004	2005	04/03	05/04	Juin 06	Var*
+ Capitaux permanents	20 189	27 718	29 771	37%	8%	52 780	77%
- Actif Immobilisé	19 651	36 526	34 517	86%	-6%	48 092	39%
= Fonds de roulement	538	-8 808	-4 746	ns	46%	4 707	>100%
+ Actif circulant	50 794	59 672	95 800	18%	61%	120 864	26%
- Passif circulant	32 239	56 656	81 492	76%	44%	99 944	23%
= Besoin en fonds de roulement	18 554	3 016	14 308	-83%	ns	20 920	46%
= Trésorerie nette	-18 016	-11 824	-19 054	34%	-61%	-16 213	15%

* : par rapport au 31 décembre 2005

La structure du bilan fait ressortir un déséquilibre entre les principales masses du bilan.

- Le fonds de roulement de MEDIACO Maroc, après avoir enregistré un montant légèrement positif en 2003 (0,54 MDH), se détériore fortement en 2004 (-8,8 MDH) en raison principalement de l'acquisition d'un terrain industriel pour y installer le nouveau siège de l'entreprise, et ce malgré l'augmentation des dettes à moyen et long termes. En 2005, le fonds de roulement s'améliore légèrement sous l'effet de la cession de certaines participations financières, de matériels immobilisés et du report à nouveau du résultat de l'exercice mais demeure encore négatif à -4,8 MDH.

- Le besoin en fonds de roulement connaît également une évolution en dents de scie passant de 18,5 MDH en 2003 à 3,0 MDH en 2004 pour terminer à 14,3 MDH à fin 2005. En 2003, le montant élevé du besoin en fonds de roulement s'explique par l'augmentation importante des créances clients (+6,2 MDH) et groupe (+1,8 MDH) et la remontée des comptes courants d'associés à court terme dans la rubrique des dettes de financement.

L'amélioration du besoin en fonds de roulement constatée en 2004 s'explique par la forte augmentation des dettes fournisseurs (+22,8 MDH) grâce à la négociation de délais de paiement plus intéressants et l'augmentation plus modérée des créances clients (+3,3 MDH) suite à l'effort de recouvrement entrepris par le management.

En 2005, le besoin en fonds de roulement se détériore à nouveau et s'établit à 14,3 MDH suite à la détérioration du ratio de rotation des créances clients qui passe de 187 jours en 2004 à 228 jours en 2005.

- Ces différentes évolutions des masses du bilan ont pour conséquence un recours important de l'entreprise aux dettes à court terme. A fin 2005, celles-ci s'établissent à 19 MDH en augmentation par rapport à 2004 (12 MDH) et quasi stables par rapport à 2003 (18 MDH).

A fin juin 2006, le fonds de roulement affichait une nette amélioration avec 4.7 MDH contre -4.7 MDH six mois auparavant. Ce résultat est expliqué par l'opération d'introduction en bourse par augmentation de capital qui a eu lieu au début du mois de juin 2006.

Le besoin en fonds de roulement a également affiché une évolution positive (+46%) sur la période décembre 2005 – juin 2006, conséquence de la variation plus rapide de l'actif circulant par rapport au passif circulant (+25.1 MDH contre +18.5 MDH).

Même avec un recours plus limité au crédit de trésorerie pour financer son activité (-2.8 MDH), la trésorerie nette de MEDIACO Maroc demeure négative de plus de 16 MDH à fin juin 2006.

V.2.3 - Les ratios de structure du passif du bilan

En KDH	2003	2004	2005	Juin 06
Capitaux permanents / total bilan	29%	29%	23%	31%
Passif circulant / total bilan	45%	59%	62%	58%
Trésorerie Passif / total bilan	26%	12%	15%	11%

La part du financement permanent dans le total bilan est en diminution à fin 2005 et s'établit à 23% contre 29% en 2004 et 2003.

En KDH	2003	2004	2005	Juin 06
Fonds propres et assimilés / capitaux permanents	15%	15%	51%	76%
Dettes financières / capitaux permanents	85%	85%	49%	23%

La part des fonds propres dans les financements permanents est, quant à elle, en forte progression à fin 2005 suite à la remontée des comptes courants d'associés long terme dans le capital.

Le financement de l'activité par les fournisseurs est en augmentation sur la période et s'établit à 62% du total bilan à fin 2005 contre 45% au terme de l'exercice 2003. Les

dettes financières à court terme représentent quant à elles 15% du total bilan à fin 2005 contre 12% à fin 2004 et 26% à fin 2003.

A fin juin 2006, la part du financement permanent dans le total bilan passe de 23% au 31 décembre 2005 à 31% conséquence de l'augmentation du capital de MEDIACO Maroc.

Le pourcentage des fonds propres dans les financements permanents connaît par là même une augmentation sensible passant à 76% contre 15% en 2003 et 2004, puis 51% en 2005.

Par ricochet, le financement de l'activité par les dettes du passif circulant accuse une baisse relative, passant de 62% à fin décembre 2005 à 58% six mois plus tard. La part de la trésorerie passif baisse de 4 points allant de 15% à 11% en six mois.

V.3 - ANALYSE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

En KDH	2003		2004		2005	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<u>I - Ressources stables</u>						
Autofinancement (A)	-	615		-2 581	-	3 772
Cessions et réductions d'immobilisations (B)	-	8 013		17 372	-	11 893
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-		1 900	-	7 000
Augmentation des dettes de financement	-	11 456		10 299	-	8 800
Total des ressources stables		20 084		26 990	-	31 465
<u>II - Emplois stables</u>						
Acquisition et augmentation d'immobilisation (E)	3 969	-	30 946	-	9 790	-
Remboursement des capitaux propres (F)	-	-	1 650	-	-	-
Remboursement des dettes de financement (G)	3 164	-	3 739	-	17 613	-
Emplois en non-valeurs (H)	-	-	-	-	-	-
Total Emplois stables (E+F+G+H)	7 133	-	36 339	-	27 403	-
Variation besoin de financement global	13 711	-		15 539	11 292	-
Variation de trésorerie	-	760	6 194			7 230
Trésorerie finale		-18 016		-11 824		-19 054

- En 2003, les ressources stables de l'entreprise proviennent essentiellement des cessions d'immobilisations suite à une opération de lease back sur du matériel de manutention et de l'augmentation des dettes de financement suite au déclassement des comptes courants de l'ancien actionnaire BONY dans les dettes à long terme.

Les emplois stables proviennent quant à elles de l'augmentation des immobilisations et du remboursement des dettes de financement. Notons que l'augmentation du BFR intervient pour une large part dans la détérioration du niveau de trésorerie.

- En 2004, les ressources stables de l'entreprise augmentent suite aux cessions d'immobilisations (terrains et matériels et outillages) et à l'augmentation des dettes bancaires à moyen et long termes (emprunt BMCI) et s'établissent à 27.0 MDH. Les emplois stables ont été plus importants que les ressources stables de MEDIACO Maroc et atteignent 36,3 MDH à fin 2004, portés par

l'acquisition d'un nouveau terrain et de matériels et outillages. La diminution du besoin en fonds de roulement entraîne cependant une amélioration de la trésorerie qui s'établit à -11,8 MDH à fin 2004 contre -18 MDH à fin 2003.

- Durant l'exercice 2005, les ressources stables de l'entreprise s'établissent à 31,4 MDH et proviennent de cessions d'immobilisations pour 11,9 MDH, de l'augmentation des capitaux propres et dettes de financement pour respectivement 7 MDH et 8,8 MDH. L'augmentation des dettes de financement provient essentiellement du transfert de créances entre l'ancien actionnaire Bony et la société Afrique Levage pour 8,5 MDH.

Les emplois stables ont totalisé quant à eux 27,4 MDH. Les acquisitions d'immobilisations interviennent à hauteur de 9,7 MDH dans ce montant global et les remboursements de dettes de financement à hauteur de 17,6 MDH. Ce remboursement inclut essentiellement la cession de comptes courants de l'ancien actionnaire pour 8,5 MDH et la diminution du compte courant d'Afrique Levage suite à l'augmentation de capital de 7 MDH.

La variation du besoin en fonds de roulement s'établit quant à elle à 11,3 MDH. Nous aboutissons ainsi au terme de l'exercice à une trésorerie nette de -19 MDH.

SIXIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES¹¹

¹¹ Source : Note d'information rédigée par FINERGY et relative à l'introduction en Bourse de MEDIACO Maroc et actualisée par rapport aux données de l'émission obligataire objet de la présente note d'information.

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de MEDIACO Maroc.

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées.

VI.1 - PERSPECTIVES DU SECTEUR

Avec la ferme volonté affichée par les pouvoirs publics de mettre à niveau les infrastructures du pays et compte tenu de l'évolution du marché marocain relatif à la sous-traitance de la logistique technique pour entreprises industrielles et de travaux au cours des dernières années, les professionnels du secteur anticipent une croissance annuelle soutenue des activités se situant dans une fourchette de 20% à 30%.

Le secteur de la gestion des ressources matérielles devrait être affecté, durant les prochaines années, par les mutations suivantes :

- Une croissance soutenue des investissements dans les infrastructures de base telles que les routes, autoroutes, ouvrages d'art, ports Ces investissements pourront être réalisés soit par des instances publiques soit par des entreprises privées dans le cadre de concessions ;
- Un intérêt grandissant des firmes étrangères actives dans les secteurs industriels et des travaux, pour le marché marocain ;
- Une tendance marquée par la sous-traitance des ressources matérielles de la part des grandes entreprises industrielles et de travaux. En effet, celles-ci préfèrent concentrer leurs efforts et leurs ressources sur leur cœur de métier et confier à des entreprises nationales reconnues la gestion de leur parc de matériels ;
- Une présence accrue d'entreprises de gestion de ressources matérielles, qui devrait être attirées par les nombreuses opportunités dans le secteur du BTP. Un acteur espagnol d'envergure, à savoir Euro Gruas, s'est d'ailleurs implanté sur le marché depuis 3 ans. L'arrivée de ces nouveaux acteurs permettra de mieux organiser et professionnaliser le secteur.

VI.2 - ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les orientations stratégiques de MEDIACO Maroc concernent deux principaux volets.

Le premier, à court terme, vise à consolider les parts de marché de la société dans le secteur de la gestion des ressources matérielles pour le compte des grandes entreprises industrielles et de travaux, grâce en particulier à son savoir faire, à la modernité et la performance de son parc engins et matériels techniques ainsi qu'à la qualité et au professionnalisme de ses ressources humaines. Cette consolidation passe par la constitution d'un parc matériel adapté au marché national et par le maintien d'une politique commerciale dynamique et orientée clients qui a déjà permis à la société d'être le partenaire privilégié des plus grandes entreprises intervenant au Maroc (SRPTM, Bouygues, Dogus, Delattre Levivier, Somagec, Stroc Industrie, Cegelec, Grands Travaux Routiers....) en les accompagnant dans la réalisation de tous les grands projets tels que le port de Tanger - Méditerranée, la SAMIR, le transfert de la centrale thermique O.N.E de TanTan à Laâyoune, le barrage de Midelt, l'autoroute Assilah - Tanger, les cimenteries Holcim et Lafarge....

A plus long terme, le second volet, vise quant à lui à accompagner la croissance actuelle et à venir du marché de la sous-traitance de la logistique technique estimée par les dirigeants de MEDIACO Maroc entre 20% et 30%. Cet accompagnement sera rendu possible grâce à l'accroissement et à l'optimisation de ses capacités d'offre de service et le développement d'une véritable activité de gestion des ressources matérielles (Global Renting Services).

VI.3 - DETAIL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement de MEDIACO Maroc porte sur l'accroissement et l'adaptation du parc matériel au marché national.

VI.3.1 - Les investissements en matériel de manutention

Evolution du parc de matériel en unité ⁽¹⁾	2005	2006	2007	2008	2009	06-05	07-06	08-07	09-08
Grues cat.1	15	25	27	28	29	67%	8%	4%	4%
Var. en unité	0	10	2	1	1		-80%	-50%	0%
Renouvellement	0	2	3	3	3		50%	0%	0%
Grues cat.2	8	12	15	16	17	50%	25%	7%	6%
Var. en unité	0	4	3	1	1		-25%	-67%	0%
Renouvellement	0	1	2	1	1		100%	-50%	0%
Grues cat.3	3	5	6	6	6	67%	20%	0%	0%
Var. en unité	0	2	1	0	0		-50%	-100%	-
Renouvellement	0	0	3	0	1		-	-100%	-
Total grues	26	42	48	50	52	62%	14%	4%	4%
Tracteurs	24	24	26	26	27	0%	8%	0%	4%
Var. en unité	0	0	2	0	1		-	-100%	-
Renouvellement	0	5	7	1	0		40%	-86%	-100%

(1) Le nombre d'unités de chaque catégorie de matériels est donné en moyenne mensuelle sur l'année.

Le nombre de grues augmente de manière importante sur la période 2005 à 2009 passant de 26 unités en 2005 à 52 unités en 2009. Les grues de catégorie 1 sont prédominantes avec plus de la moitié du total des grues (56% en 2009, contre 58% en 2005).

Le nombre de tracteurs augmente de 3 unités sur la période, le parc passant de 24 unités en 2005 à 27 unités en 2009. La croissance de cette activité s'explique également par les besoins importants qui se manifesteront au niveau du marché local grâce au lancement de nombreux chantiers de BTP.

VI.3.2 - Les investissements en camions bennes

Evolution du parc camions en unité	2005	2006	2007	2008	2009	06-05	07-06	08-07	09-08
Camions	89	110	140	160	190	29%	27%	14%	19%
Var. en unité	0	21	30	20	30		-25%	-33%	50%
Renouvellement	0	0	5	25	20			ns	-20%

Le nombre de camions passe de 89 unités en 2005 à 190 unités en 2009 soit une croissance annuelle moyenne de 21% en raison de la forte augmentation de l'activité de gestion de flotte pour le compte des entreprises de travaux.

Cette croissance s'explique par les nombreux chantiers de BTP qui seront lancés au cours des prochaines années, et pour lesquels MEDIACO Maroc se positionne parfaitement de par son expérience et ses compétences.

VI.3.3 - Le financement des investissements

Le plan d'investissement qui découle des prévisions d'évolution du parc matériel retracées ci-dessus se présente de la manière suivante :

Plan d'investissement prévisionnel en KDH	2006	2007	2008	2009	07-06	08-07	09-08
Grues Cat.1	4 800	-	-	-	-	-	-
Grues Cat. 2	6 500	-	-	-	-	-	-
Grues Cat.3	8 000	-	-	-	-	-	-
Tracteurs	3 000	-	-	-	-	-	-
Camions	40 000	4 000	2 300	-	-90%	-43%	-100%
Total investissements leasing	62 300	4 000	2 300	-	-94%	-43%	-100%
Grues Cat.1	-	2 000	1 600	1 600	-	-20%	0%
Grues Cat. 2	-	6 500	2 600	2 600	-	-60%	0%
Grues Cat.3	-	16 000	0	4 000	-	-100%	-
Tracteurs	-	5 400	600	600	-	-89%	0%
Camions	-	40 100	45 200	36 200	-	13%	-20%
Total investissements EO	0	70 000	50 000	45 000	-	-29%	-10%
Installations techniques. matériel et outillage	1 000	1 000	1 500	2 000	0%	50%	33%
Matériel de transport	500	500	500	500	0%	0%	0%
Mobilier. matériel de bureau et aménagements	250	1 250	1 350	1 450	ns	8%	7%
Autres immobilisations corporelles	200	300	400	500	50%	33%	25%
Total investissements autofinancés	1 950	3 050	3 750	4 450	56%	23%	19%
Total investissement	64 250	77 050	56 050	49 450	20%	-27%	-12%

Ainsi, et afin de maintenir un haut niveau de service à ses clients et répondre à la croissance des besoins du marché national, l'enveloppe globale d'investissement prévue par le management de la société atteint un montant total de plus de 133.1 MDH sur la période 2007-2008¹² financés en partie par autofinancement et le reliquat, selon les opportunités de coût de sortie qu'offrirait le marché, par leasing ou par des émissions d'emprunts obligataires.

VI.4 - LES PRINCIPALES HYPOTHESES DU BUSINESS PLAN PREVISIONNEL

La construction du compte de produits et charges prévisionnel de MEDIACO Maroc repose sur la démarche suivante :

- Détermination de la croissance prévisionnelle des trois segments d'activité de MEDIACO Maroc à savoir la location de matériel de manutention, la gestion de la flotte de camions et la réalisation de chantiers, en fonction de la croissance constatée lors des années précédentes, des perspectives de croissance du secteur de la logistique technique dans les années futures et compte tenu de l'évolution du parc matériel de l'entreprise ;
- Comparaison entre le marché marocain et les marchés de pays ayant un niveau de développement comparable à celui du Maroc (Algérie essentiellement) ;

¹² Qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 14 novembre 2006. Les émissions obligataires ultérieures seront par ailleurs soumises à d'autres autorisations au moment opportun.

- Détermination des coûts relatifs aux segments d'activité de l'entreprise et validation par rapport à l'historique et aux ratios des entreprises évoluant soit dans le même secteur d'activité soit celles ayant un business model se rapprochant de celui de MEDIACO Maroc (les entreprises évoluant dans les secteurs du transport routier et des BTP) ;
- Calcul des ratios de structure actif et passif en fonction de l'historique et des objectifs fixés par le management de l'entreprise ;
- Elaboration d'un plan d'affaires prévisionnel tenant compte de la structure de financement et de la capacité d'endettement actuelle de l'entreprise.

VI.4.1 - Détermination du chiffre d'affaires prévisionnel

Pour chacune de ces catégories de matériel nous avons déterminé un chiffre d'affaires mensuel hors taxes cible. Ce chiffre d'affaires est le suivant :

<i>Chiffre d'affaires unitaire mensuel (en KDH)</i>	2007-2009
Grues Cat. 1	35
Grues Cat. 2	60
Grues Cat. 3	290
Tracteurs	50
Camions	80

Ce chiffre d'affaires, mensuel unitaire, qui varie de 35 KDH pour les grues de catégorie 1 à 290 KDH pour les grues de catégorie 3, demeure stable sur l'ensemble de la période.

Par ailleurs, nous avons estimé le chiffre d'affaires du département « réalisation de travaux » à 19 800 KDH en 2006 et nous l'avons fait croître de 10% par an. Ces travaux correspondent à des prestations de manutention avec une obligation de résultat. L'évolution du chiffre d'affaires de ce segment d'activité se présente donc de la manière suivante sur la période :

<i>Chiffre d'affaires annuel (En KDH)</i>	2005	2006	2007	2008	2009
Réalisation de travaux	19 106	19 800	21 780	23 958	26 354

Enfin, et compte tenu du type d'activité développé par MEDIACO Maroc, nous avons intégré les plus values de cessions de matériels d'exploitation dans le chiffre d'affaires courant de l'entreprise. En effet, MEDIACO Maroc, comme les autres loueurs, réalise une grande partie de ses marges lors de la revente de son parc de matériels. Ces ventes sont dès lors considérées comme des produits d'exploitation.

Nous avons ainsi estimé un prix de cession moyen, pour chaque catégorie de matériel pleinement amorti. Ce prix de cession est le suivant :

<i>(En KDH)</i>	Prix d'acquisition moyen 2007-2009	Prix de cession moyen 2007-2009
Grues Cat. 1	400	150
Grues Cat. 2	1 300	500
Grues Cat. 3	4 000	1 500
Tracteurs	600	200
Camions	1 000	500

L'ensemble de ces hypothèses aboutit aux estimations de chiffre d'affaires annuel suivantes :

Chiffre d'affaires (En KDH)	2005	2006	2007	2008	2009	06-05	07-06	08-07	08-07
Matériel de manutention	35 153	50 940	58 620	59 760	61 500	45%	15%	2%	3%
Gestion de flottes	60 245	105 600	134 400	153 600	182 400	75%	27%	14%	19%
Total exploitation matériel	95 398	156 540	193 020	213 360	243 900	64%	23%	11%	14%
Réalisation de travaux	19 106	19 800	21 780	23 958	26 354	4%	10%	10%	10%
Cession matériels d'exploitation	-	2 600	12 350	13 650	12 450	-	ns	11%	-9%
Total production	114 504	178 940	227 150	250 968	282 704	56%	27%	10%	13%

La production totale de MEDIACO Maroc augmente de 56% en 2006, 27% en 2007 et de 10% en 2008 et 2009. En tenant compte des plus values sur cession de matériels d'exploitation, nous aboutissons à une production totale de 282.7 MDH à fin 2009 contre 114.5 MDH à fin 2005. La croissance importante du chiffre d'affaires 2006 s'explique essentiellement par l'augmentation du parc de camions (+21 unités) suite à la signature de contrats de gestion de flottes avec certaines entreprises de BTP pour de grands chantiers nationaux et notamment l'aménagement de la vallée du Bouregreg à Rabat-Salé.

Le chiffre d'affaires lié à la location de matériel croît également de manière importante en 2006 (+45%), suite au renforcement du parc de grues (+62%) et à l'augmentation des besoins sur le marché marocain.

VI.4.2 - Evolution des consommations

Nous avons déterminé la nature des consommations pour chaque catégorie de matériel et estimé leur niveau en pourcentage du chiffre d'affaires cible. Ces consommations se présentent de la manière suivante :

Consommations en % du CA segment	2006-2009						
	Grues Cat.1	Grues Cat.2	Grues Cat.3	Tracteurs	Camions	Chantiers	
Carburant	15%	12%	8%	33%	33%	-	
Autres consommables	7%	7%	7%	14%	14%	15%	
Taxes et assurances	1%	1%	1%	1%	1%	2%	
Intérimaires	-	-	-	12%	12%	16%	
Autres	5%	5%	5%	7%	7%	7%	

Les principales consommations nécessaires au fonctionnement des grues concernent le carburant ainsi que les lubrifiants, filtres et pneus.

Pour l'activité de gestion de flottes de camions, les principales consommations concernent le carburant, les autres consommables ainsi que les coûts liés au personnel intérimaire (conducteurs de camions).

Les charges de personnel intérimaire évoluent de 24% sur la période 2006-2009 passant de 21 MDH en 2006 à 26 MDH en 2009. Cette évolution importante s'explique par l'augmentation de l'activité « gestion de flottes » qui nécessite un grand nombre de travailleurs intérimaires.

La structure des charges relatives au fonctionnement des tracteurs est identique à celle des camions bennes.

Les charges relatives à la réalisation des chantiers concernent essentiellement les consommables chantiers ainsi que les coûts du personnel intérimaire.

Consommations (En KDH)	2006	2007	2008	2009
Grues Cat. 1	2 940	3 175	3 293	3 415
Grues Cat. 2	2 160	2 700	2 880	3 072
Grues Cat. 3	3 654	4 385	4 385	4 385
Tracteurs	9 648	10 452	10 452	10 452
Camions	70 752	90 048	102 912	117 614
Réalisation de travaux	7 920	8 712	9 583	10 541
Total consommations	97 074	119 472	133 505	149 186

VI.4.3 - Evolution des autres charges d'exploitation

En KDH	2006	2007	2008	2009	07-06	08-07	09-08
Total charges financières	47 736	57 476	61 276	48 386	20%	7%	-21%
Charges de personnel	21 087	23 195	24 587	26 062	10%	6%	6%

Les autres charges d'exploitation sont composées essentiellement :

- Des charges destinées au financement du matériel d'exploitation existant et à venir et dont le coût a été estimé de manière analytique en fonction des achats prévus tant pour l'accroissement du parc existant que pour le renouvellement du matériel et des moyens de financement utilisés (leasing, emprunts bancaires et obligataires).

Comme le montre le tableau ci-dessus, ces charges augmentent dans un premier temps avec la mise en place des emprunts obligataires sans remboursements anticipés des anciens prêts en leasing, puis diminueront au fur à et mesure que l'encours des anciens investissements financés en leasing arrivent à leur terme et leur substitution par celles, plus optimales, des émissions obligataires.

- Des charges du personnel permanent de l'entreprise. Ce personnel est composé essentiellement des employés administratifs ainsi que des ouvriers et techniciens dédiés à la conduite des grues ainsi qu'à l'entretien du matériel. Ces charges diminuent proportionnellement à la production de l'entreprise, en raison des économies d'échelle réalisées tout au long de la période de projection.

VI.5 - LE CPC PREVISIONNEL POUR LA PERIODE 2006-2009

En KDH	2005 ⁽¹⁾	2006	2007	2008	2009	06-05	07-06	08-07	09-08
Production	114 592	178 940	227 150	250 968	282 704	56%	27%	10%	13%
Valeur ajoutée	28 487	34 356	40 242	53 205	59 933	21%	17%	32%	13%
En % Production	25%	19%	18%	21%	21%	-6%	-1%	3%	0%
EBE	7 536	10 736	13 629	25 097	27 606	42%	27%	84%	10%
En % Production	7%	6%	6%	10%	10%	-1%	0%	4%	0%
Résultat d'exploitation	3 419	5 547	8 382	17 917	19 426	62%	51%	>100%	8%
En % Production	3%	3%	4%	7%	7%	0%	1%	3%	0%
Résultat financier	-1 845	-1 342	-909	-3 005	-4 705	27%	32%	ns	-57%
En % Production	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat courant	1 574	4 205	7 473	14 912	14 720	>100%	78%	100%	-1%
En % Production	1%	2%	3%	6%	5%	1%	1%	3%	-1%
Résultat non courant	0	778	577	532	1 024	-	-26%	-8%	93%
En % Production	0%	0%	0%	0%	0%	-	-	-	-
Résultat net	1 023	3 239	6 641	12 741	12 989	>100%	105%	92%	2%
En % Production	1%	2%	3%	5%	5%	1%	1%	2%	0%

(1) Retraité des reprises de dotation d'exploitation et financière ainsi que de l'impact d'un impôt sur les sociétés de 35%

La Valeur Ajoutée estimée pour 2006 devrait se situer à 34.4 MDH en croissance de 21% par rapport à 2005. Celle de l'horizon 2009 devrait avoisiner 59.9 MDH. Cette forte

progression de la valeur ajoutée est consécutive à l'augmentation de la production qui passe de 178.9 MDH en 2006 pour s'établir à 282.7 MDH à fin 2009.

Cette forte progression de la production s'explique par les très bonnes perspectives liées au secteur du BTP au Maroc et par l'augmentation de la demande des entreprises évoluant sur ce secteur pour des contrats de gestion de ressources matérielles. Notons par ailleurs que les estimations de production intègrent les plus values de cession de matériels qui ont été considérées comme des produits d'exploitation dans notre business plan.

L'Excédent Brut d'Exploitation devrait s'établir à 10.7 MDH en 2006 contre 7.5 MDH en 2005 soit une croissance de 42%. L'EBE devrait s'établir à 13.6 MDH en 2007, 25.1 MDH en 2008 et 27.6 MDH en 2009. La maîtrise des charges de personnel explique en grande partie la bonne tenue de cet agrégat.

Le Résultat d'Exploitation augmente de façon très importante sur la période, s'établissant à 19.4 MDH à fin 2009 contre 3.4 MDH à fin 2005. Cette croissance s'explique en grande partie par la croissance organique de l'entreprise et l'effet de levier engendré par les cessions de matériels d'exploitation. Notons qu'au cas où le management avait décidé de ne pas procéder à toutes les cessions de matériels prévues dans le business plan, cela aurait pour effet de diminuer les plus values de cession mais également les charges de leasing liées à l'acquisition du matériel de remplacement.

Le Résultat Courant augmente également sur la période passant de 1.6 MDH en 2005 à 14.7 MDH à fin 2009. Cette performance est rendue possible grâce à :

- la diminution des charges financières suite aux amortissements du capital de la dette financière à moyen et long terme contractée en 2004 ;
- l'amélioration constante de la trésorerie ;
- la comptabilisation en tant que produit courant et non plus de produit non courant des montants de cession du matériel à l'issue de la période d'amortissement¹³.

En conséquence, le Résultat Net s'améliore de manière notable sur la période 2005-2009 pour s'inscrire à 12.9 MDH à fin 2009 contre 1.0 MDH à fin 2005 (retraité). La faiblesse du résultat net de MEDIACO Maroc au cours des derniers exercices s'explique en grande partie par le choix du management d'amortir le matériel nouvellement acquis de manière accélérée (sur 3 ans). Cela aura pour effet de permettre à l'entreprise de dégager des marges opérationnelles très importantes au cours des prochains exercices.

VI.6 - LE TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LA PERIODE 2006-2009

Le tableau de financement de l'activité de MEDIACO Maroc a été élaboré en tenant compte de la structure financière actuelle de l'entreprise et des choix de financement auxquels l'entreprise a accès aujourd'hui. Le niveau de trésorerie de l'entreprise demeure très dépendant de la variation du BFR.

Cette variation a été obtenue en appliquant les ratios de rotation historiques liés aux postes de l'actif et du passif circulant, sur les années futures. Les soldes de trésorerie obtenus permettent de dégager les produits ou charges financières correspondants.

Le tableau de financement se présente comme suit :

¹³ L'objet social de la société a été récemment étendu aux activités de transport et de négoce de matériel. Le métier de MEDIACO Maroc repose, en effet, sur le financement et l'exploitation d'un parc de matériel sur une période relativement courte (généralement de 3 à 4 ans), et durant laquelle la valeur ajoutée produite lui permet de couvrir ses charges d'exploitation. La société réalise d'importantes plus-values lors de la revente du matériel à l'issue de la période d'amortissement. Les produits de la vente qui étaient jusqu'à présent comptabilisés en non courant, seront dorénavant comptabilisés comme produits courants.

En KDH	2005	2006	2007	2008	2009	06-05	07-06	08-07	09-08
Augmentation de K	7 000	17 325	0	0	0	>100%	-100%	-	-
Augmentation des dettes de financement bancaires	8 800	0	0	0	0	-100%	-	-	-
Emissions Obligataires	-	0	70 000	50 000	45 000	-	-	-29%	-10%
Cessions exceptionnelles d'immobilisations ¹⁴	11 893	10 379	13 119	14 359	14 726	-13%	26%	9%	3%
Capacité d'autofinancement	3 772	7 067	10 335	19 041	21 897	87%	46%	84%	15%
Total Ressources	31 465	34 771	93 454	83 400	81 623	11%	>100%	-11%	-2%
Investissements ¹⁵	9 790	2 456	73 526	54 189	50 295	-75%	ns	-26%	-7%
Remboursements d'emprunts CMLT+EO	17 613	1 429	1 429	14 979	23 736	-92%	0%	ns	58%
Distribution dividendes (n-1)	-	0	0	0	0				
Variation du besoin en fond de roulement	11 292	-6 101	-4 578	-5 130	-6 635	ns	-25%	12%	29%
Total Emplois	38 695	-2 216	70 376	64 038	67 396	ns	ns	-9%	5%
Variation annuelle trésorerie	-7 230	36 986	23 077	19 363	14 227	ns	-38%	-16%	-27%
Trésorerie finale	-19 054	17 932	41 010	60 372	74 599	ns	>100%	47%	24%

La trésorerie de l'entreprise devrait s'améliorer sur les prochains exercices, sous l'effet combiné de l'augmentation de la capacité d'autofinancement, qui passe de 3.8 MDH en 2005 à 21.9 MDH en 2009, et de la quasi stagnation du BFR sur la période 2006-2009.

La trésorerie est également impactée :

- en 2006, par le produit net d'impôts de la vente des silos à la SODERS, soit un montant estimé à 7 MDH et par l'augmentation de capital issue de l'opération d'introduction en bourse soit 17.3 MDH ;
- sur la période 2007-2009, par les émissions obligataires successives escomptées pour des montants de 70 MDH, 50 MDH et 45 MDH respectivement en 2007, 2008 et 2009.

¹⁴ Cession de matériels d'exploitation et autres immobilisations

¹⁵ Total des investissements dont les plus values de cessions d'immobilisations net d'IS

SEPTIEME PARTIE: FACTEURS DE RISQUES

VII.1 - RISQUES AFFERENTS AU SECTEUR

VII.1.1 - Risques macro économiques

Le secteur de la gestion des ressources matérielles est directement dépendant des lancements de nouveaux chantiers de travaux publics et des investissements dans le secteur industriel.

Le taux d'investissement dans ces secteurs devrait être soutenu durant les prochaines années en raison du retard enregistré par le pays au niveau des infrastructures et de la volonté des pouvoirs publics de résorber le chômage par des incitations à l'investissement dans les secteurs industriels.

Par ailleurs, le Maroc jouit actuellement de la confiance des bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Cette confiance permet aux instances publiques de lever des capitaux importants pour financer ses programmes d'investissement.

VII.1.2 - Risques de concurrence

Ce secteur en pleine effervescence, devrait attirer un nombre de plus en plus important de sociétés structurées à même d'accompagner les grandes entreprises industrielles et de travaux dans leurs projets au Maroc.

La notoriété dont bénéficie MEDIACO Maroc tant au niveau national qu'international doit lui permettre de surmonter cette concurrence sans grand effort au niveau de la rémunération de ses prestations.

Par ailleurs, l'arrivée de concurrents structurés permettra au secteur de s'organiser et de se regrouper afin de défendre ses intérêts vis-à-vis de l'extérieur.

VII.2 - RISQUES AFFERENTS À LA SOCIÉTÉ

VII.2.1 - Risques liés à l'exploitation

De par son activité, la société pourrait être amenée à rencontrer des risques d'accidents lors de l'exploitation de son parc de matériel de manutention ou de camions. Ce genre de risque, qui pourrait effectivement causer des dommages aux biens et aux personnes, est cependant couvert par les polices d'assurances contractées par l'entreprise.

VII.2.2 - Risques clients

Comme toute société commerciale, MEDIACO Maroc fait face à des risques de défaillance et d'impayés de la part de ses clients. Ce risque est cependant limité par plusieurs facteurs :

- la qualité de la signature de ses clients qui sont en général des grandes entreprises nationales et multi nationales ;
- la délivrance d'une prestation basée sur la location de matériels qui demeurent la propriété de MEDIACO Maroc sur toute la durée du contrat.
- la négociation de contrats de prestations de services qui tiennent compte d'un paiement échelonné sur leur durée (avance à la signature du contrat de prestation de service et versements d'acomptes échelonnés sur la durée desdits contrats).
- la mise en place d'une nouvelle procédure de recouvrement basée sur la responsabilisation des commerciaux (politique mise en place plus spécialement pour le segment « location de matériels de manutention »).

Par ailleurs, l'analyse du chiffre d'affaires de l'entreprise révèle une concentration importante sur quelques clients et plus particulièrement pour l'activité « gestion de flottes de camions ».

Cette concentration doit cependant être atténuée par le fait que l'entreprise met en place une stratégie de diversification de ses clients au sein de ce segment d'activité. C'est ainsi que MEDIACO Maroc gère des flottes de camions pour le compte de plus de trois clients à fin 2005 contre 1 seul en 2003 et 2 en 2004.

VII.2.3 - Risques de conflit social

A ce jour la société n'a connu aucun conflit social et aucun jour de grève n'a été constaté depuis sa création et cela malgré le fait que la majorité du personnel soit syndiquée.

Le strict respect par la direction de MEDIACO Maroc de la législation marocaine du travail et les conditions de rémunération attractive dont bénéficient les employés, limitent la probabilité d'occurrence d'un tel risque.

VII.2.4 - Risques de dépendance vis-à-vis du groupe

MEDIACO Maroc reste fortement dépendante du groupe pour ses achats de matériels de manutention (hors tracteurs). Cette concentration s'explique par la disponibilité de matériels de seconde main de bonne qualité et à des prix très compétitifs auprès de certaines filiales européennes du groupe. Celles-ci octroient par ailleurs des délais de paiement très intéressants à MEDIACO Maroc.

Si MEDIACO Maroc ne s'approvisionne plus au niveau du groupe pour ces achats de matériels, elle pourrait être amenée à payer des sommes beaucoup plus importantes pour du matériel de même qualité avec des délais de paiement plus courts.

Ce risque est cependant limité par la présence des mêmes actionnaires au niveau du groupe et de MEDIACO Maroc.

Par ailleurs, à fin 2005, l'ensemble des dirigeants de l'entreprise y compris les étrangers, ont des contrats de travail à durée indéterminée avec MEDIACO Maroc.

HUITIEME PARTIE: FAITS EXCEPTIONNELS

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, la société MEDIACO Maroc ne connaît pas de faits exceptionnels susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

NEUVIEME PARTIE : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, la société MEDIACO Maroc ne connaît pas de litiges et affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

Le seul litige connu de la société concerne la société MANAR dont le montant des dommages et intérêts a été entièrement provisionné par l'entreprise à savoir 2.26 MDH. Ce montant fait par ailleurs l'objet d'un blocage sur le compte bancaire de MEDIACO Maroc.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ECHEANCIER DES REMBOURSEMENTS

Année	Encours du Capital	Capital Amorti	Cumul Capital Amorti	Intérêts à servir
1	70 000 000	10 000 000	10 000 000	3 332 000
2	60 000 000	10 000 000	20 000 000	2 856 000
3	50 000 000	10 000 000	30 000 000	2 380 000
4	40 000 000	10 000 000	40 000 000	1 904 000
5	30 000 000	10 000 000	50 000 000	1 428 000
6	20 000 000	10 000 000	60 000 000	952 000
7	10 000 000	10 000 000	70 000 000	476 000

Montants en DH

ANNEXE 2 : BULLETIN DE SOUSCRIPTION



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS
EMISES PAR MEDIACO MAROC
(À retourner par fax à la BMCI au 022 26 72 15)**

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Nom / Dénomination : Prénom / Forme :

Date et lieu de naissance Nationalité

Nature et numéro du document exigé :Catégorie du souscripteur ⁽¹⁾ :

Adresse / Siège Social :

Téléphone :Fax :

Numéro du compte Titres :Numéro du compte Espèces RIB :

Mode de paiement : Dépositaire ⁽²⁾ :

Nom et prénom du (des) signataire(s) ⁽²⁾ : Fonction ⁽²⁾ :

.....

.....

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Montant de l'émission	70 000 000 DH
Valeur nominale unitaire	100 000 DH
Maturité	7 ans
Jouissance	27 mars 2007
Taux facial	4.76%, fixe
Mode rémunération	Intérêt post comptés
Paie ment du coupon	Annuellement, à la date d'anniversaire de l'émission, jusqu'à l'échéance des titres
Remboursement du principal	Annuellement, à la date d'anniversaire de l'émission, jusqu'à l'échéance des titres
Régime fiscal	TPPRF

Suivant les caractéristiques des titres indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire obligations émises par la société MEDIACO MAROC, soit un montant global de (en chiffres et en lettres) Dirhams

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des obligations qui nous sera attribué afin de créditer le 27 mars 2007³, le compte de MEDIACO MAROC ouvert dans les livres de la BMCI, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Signature et Cachet

⁽¹⁾: **A** : Personnes physiques marocaines résidentes ou non résidentes – **B** : Personnes physiques résidentes non marocaines – **C** : Personnes physiques non marocaines et non résidentes – **D** : Personnes morales marocaines (hors OPCVM) – **E** : Personnes morales non résidentes – **F** : OPCVM – **G** : Associations.

⁽²⁾ : pour les personnes morales.

⁽³⁾ : La date de règlement correspondra à la date de jouissance

Avertissement du CDVM

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
Une note d'information, visée par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM, est mise à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de MEDIACO Maroc et auprès des membres du Syndicat de Placement.

ANNEXE 3 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES

I. Actif Immobilisé

A. Evaluation à l'entrée

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Immobilisations en non valeurs : | prix d'acquisition |
| 2. Immobilisations incorporelles : | prix d'acquisition |
| 3. Immobilisations corporelles : | prix d'acquisition |
| 4. Immobilisations financières : | prix d'acquisition |

B. Correction de valeur

1. Méthode d'amortissement : Linéaire

II. Actif Circulant (Hors trésorerie)

A. Evaluation à l'entrée

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| 1. Stock : | Valeur nominale |
| 2. Créances | |
| 3. Titres et valeurs de placement | |

B. Correction de valeur

1. Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation :
-
2. Méthode de détermination des écarts de conversion actif

III. Financement permanent

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. Méthodes de réévaluation | Valeur de réalisation |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées | |
| 3. Dettes de financement permanent | Valeur de réalisation |
| 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risque et charges | |
| 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion passif | |

IV. Passif Circulant (Hors trésorerie)

- | | |
|--|------------------------------|
| 1. Dettes du passif circulant | Valeur de réalisation |
| 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges | |

V. Trésorerie

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. Trésorerie Actif | Valeur de réalisation |
| 2. Trésorerie Passif | Valeur de réalisation |
| 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | |

ETAT DES DEROGATIONS (EXERCICE CLOS AU 31.12.2005)

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence de la dérogation sur le patrimoine. la situation financière et les résultats
	NEANT	

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES DE 2005

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine. la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	
II. Changement affectant les méthodes d'évaluation		

ANNEXE 4 : LES ETATS DE SYNTHESE

X - ANNEXES

Actif (en Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
<u>Immobilisations en Non Valeur (A)</u>			33 750.00
* Frais Préliminaires			33 750.00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices			0
<u>Immobilisations Incorporelles (B)</u>	41 337.50	34 637.50	18 812.5
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	41 337.50	34 637.50	18 812.00
* Fonds commercial			
* Autres Immo. Incorporelles			
<u>Immobilisations Corporelles (C)</u>	15 550 443.52	28 852 526.70	31 085 256.84
* Terrains	8 820 000.00	6 109 603.00	6 109 603.00
* Constructions	1 887 712.34	2 757 850.05	3 426 537.82
* Installations techniques, matériel & outillage	3 397 987.13	9 826 790.44	9 215 303.04
* Matériel de transport	115 044.75	707 136.29	2 000 187.36
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	521 255.47	720 868.54	800 532.97
* Autres immobilisations corporelles	503 250.33	407 978.38	321 405.07
* Immobilisations corporelles en cours	305193.50	8 322 300.00	9 211 687.58
<u>Immobilisations Financières (D)</u>	3 812 516.75	7 339 826.71	3 156 472.62
* Prêts Immobilisés	548 067.36	334 864.23	292 364.23
* Autres Créances financières	394 048.39	3 949 962.48	2 493 108.39
* Titres de Participation	2870401.00	3055000.00	371 000.00
* Autres Titres Immobilisés			0
<u>Ecarts de Conversion - Actif (E)</u>	247 063.91	298 575.87	222 668.70
* Diminution des Créances immobilisées			0
* Augmentation des dettes financières	247 063.91	2 98575.87	222 668.70
TOTAL I (A + B + C + D + E)	19 651 361.68	36 525 566.78	34 516 960.66
<u>Stocks (F)</u>	1 033 677.95	529 119.30	2 693 567.13
* Marchandises	863 150.00	75 260.00	0
* Matières et fournitures consommables	170 527.95	453 859.30	2 693 567.13
* Produits en cours			0
* Produits finis			0
<u>Créances de l'Actif Circulant (G)</u>	49 760 739.15	58 983 495.96	93 106 360.33
* Fournis, Divers avances et acomptes	102 707.28	565 367.28	3 165 987.28
* Clients et comptes rattachés	44 002 928.77	47 266 293.84	71 604 199.61
* Personnel	29 011.23	118 092.18	495 106.57
* Etat	2 863 125.13	4 261 808.41	6 661 681.76
* Comptes d'associés			0
* Autres débiteurs	2 757 073.58	4 321 858.60	7 891 237.10
* Comptes de régularisation actif	5 890.16	2 450 075.65	3 288 148.01
<u>Titres et Valeurs de Placements (H)</u>			
<u>Ecarts de Conversion - Actif (I)</u>	0	159 377.67	0
*Eléments circulants	0	159 377.67	0
TOTAL II (F + G + H + I)	50 794 417.10	59 671 992.93	95 799 927.46
Trésorerie - Actif	654 854.59	253 020.82	397 197.96
* Chèques et Valeurs à encaisser		23 000.00	128 820.00
* Banques, T.G. et C.C.P.	378.28	155 613.34	153 928.09
* Caisses, Régies d'avances et accreditifs	654 476.31	74 407.48	114 449.47
TOTAL III	654 854.59	253 020.82	397 197.56
TOTAL ACTIF	71 100 633.37	96 450 580.53	130 714 085.68

Passif (en Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
Capitaux Propres (A)	3 037 743.10	4 038 278.54	15 056 359.36
* Capital social ou personnel	1 100 000.00	3 000 000.00	10 000 000.00
* Prime d'émission. de fusion. d'apport			0
* Ecart de réévaluation			0
* Réserve légale	73 600.00	73 600.00	111 126.77
* Autres réserves	407 850.00	194 250.00	194 250.00
* Report à nouveau	-389 479.55	19 893.10	732 901.77
* Réserves d'investissements			0
* Résultats net de l'exercice	1 845 772.65	750 535.44	4 018 080.82
Capitaux Propres Assimilés (B)			
* Subventions d'investissements			
* Provisions réglementées			
Dettes de Financement (C)	16 903 900.02	23 380 898 .32	14 491 891.41
* Emprunts obligataires			
* Autres dettes de financements	16 903 900.02	23 380 898.32	14 491 891.41
* Crédit moyen terme			
Provisions Durables pour Risques et Charges (D)	247 063.91	298 575.87	222 668.70
* Provisions pour risques	247 063.91	298 575.87	222 668.70
* Provisions pour charges			
Ecarts de Conversion - Passif (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes financières			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	20 188 707.03	27 717 752.73	29 770 919.47
Dettes du Passif Circulant (F)	31 242 111 .56	56 244 462.18	77 707 616.28
* Fournisseurs et comptes rattachés	14 553 500.03	33 214 358.87	51 643 980.38
* Clients créditeurs. avances & acomptes	778 833.50	4 950 594.71	464 000.01
* Personnel	20 520.00	497 232.28	1 819 258.04
* Organismes sociaux	6 067 076.85	2 638 789.26	4 772 288.16
* Etat	9 518 725.81	8 866 971.50	11 686 162.20
* Comptes d'associés		300 000.00	0
* Autres créanciers	303 455.37	5 711 694.11	7 307 878.63
* Comptes de régularisation - Passif		64 821.45	14 048.68
Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	997 457.78	411 507.67	3 648 752.95
Ecarts de Conversion - Passif (H)			135 939.47
TOTAL II (F + G + H +)	32 239 569.34	56 655 969.85	81 492 308.70
Trésorerie - Passif	18 672 357.00	12 076 857.95	19 450 857.51
* Crédits d'escompte	5 655 853.57	7 590 277.51	4 809 319.13
* Crédits de trésorerie	2 244 808.00		2 673 000.00
* Banques (soldes créditeurs)	10 771 695.43	4 486 580.44	11 968 538.38
TOTAL III	18 672 357.00	12 076 857.95	19 450 857.51
TOTAL PASSIF	71 100 633.37	96 450 580.53	130 714 085.68

ACTIF	30 juin 2006	30 juin 2005
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	515 750,62	33 750,00
Frais préliminaires	137 863,12	33 750,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	377 887,50	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	29 275,00	18 812,50
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	29 275,00	18 812,50
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	44 554 646,00	31 085 256,84
Terrains	0,00	6 109 603,00
Constructions	3 620 121,43	3 426 537,82
Installations techniques, matériel et outillage	24 557 938,56	9 215 303,04
Matériel de transport	3 289 161,30	2 000 187,36
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	910 817,71	800 532,97
Autres immobilisations corporelles	298 759,42	321 405,07
Immobilisations corporelles en cours	11 877 847,58	9 211 687,58
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	2 728 046,98	3 156 472,62
Prêts immobilisés	224 938,59	292 364,23
Autres créances financières	2 503 108,39	2 493 108,39
Titres de participation	0,00	371 000,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	264 617,41	222 668,70
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	264 617,41	222 668,70
TOTAL I (a+b+c+d+e)	48 092 336,01	34 516 960,66
STOCKS (f)	3 537 663,19	2 693 567,13
Marchandises	0,00	0,00
Matières et fournitures consommables	3 537 663,19	2 693 567,13
Produits en cours	0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00
Produits finis	0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	117 231 435,36	93 106 360,33
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	2 994 352,69	3 165 987,28
Clients et comptes rattachés	76 928 856,12	71 604 199,61
Personnel	418 181,10	495 106,57
Etat	10 242 972,00	6 661 681,76
Comptes d'associés	0,00	
Autres débiteurs	22 987 929,39	7 891 237,10
Compte de régularisation actif	3 659 144,06	3 288 148,01
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	94 768,14	0,00
(Eléments circulants)	94 768,14	
TOTAL II (f+g+h+i)	120 863 866,69	95 799 927,46
TRESORERIE - ACTIF	3 431 759,35	397 197,56
Chèques et valeurs à encaisser	249 442,00	128 820,00
Banques, T.G & CP	2 581 259,77	153 928,09
Caisses, régies d'avances et accreditifs	601 057,58	114 449,47
TOTAL III	3 431 759,35	397 197,56
TOTAL GENERAL I+II+III	172 387 962,05	130 714 085,68

PASSIF	30 juin 2006	30 juin 2005
CAPITAUX PROPRES	40 215 495,62	15 056 359,36
Capital social ou personnel (1)	17 500 000,00	10 000 000,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	13 825 000,00	0,00
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserve légale	312 030,81	111 126,77
Autres réserves	194 250,00	194 250,00
Report à nouveau (2)	2 050 078,55	732 901,77
Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)	6 334 136,26	4 018 080,82
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	40 215 495,62	15 056 359,36
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (c)	12 319 554,40	14 491 891,41
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Autres dettes de financement	12 319 554,40	14 491 891,41
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	264 617,41	222 668,70
Provisions pour charges	0,00	0,00
Provisions pour risques	264 617,41	222 668,70
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00
TOTAL I (a+b+c+d+e)	52 799 667,43	29 770 919,47
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	96 200 230,18	77 707 616,28
Fournisseurs et comptes rattachés	47 930 715,12	51 643 980,38
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 000,01	464 000,01
Personnel	913 702,80	1 819 258,04
Organismes sociaux	3 439 100,71	4 772 288,16
Etat	18 132 627,46	11 686 162,20
Comptes d'associés		
Autres créanciers	25 776 113,97	7 307 878,63
Comptes de régularisation - passif	5 970,11	14 048,86
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	3 743 521,09	3 648 752,95
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Eléments circulants)	0,00	135 939,47
TOTAL II (f+g+h)	99 943 751,27	81 492 308,70
TRESORERIE PASSIF	19 644 543,35	19 450 857,51
Crédits d'escompte	8 865 059,50	4 809 319,13
Crédit de trésorerie	1 525 684,57	2 673 000,00
Banques (soldes créditeurs)	9 253 799,28	11 968 538,38
TOTAL III	19 644 543,35	19 450 857,51
TOTAL I+II+III	172 387 962,05	130 714 085,68

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

Comptes de produits et charges (en Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
Produits d'Exploitation	52 860 135.17	92 479 024.84	116 638 426.16
* Ventes de marchandises en l'état			
* Ventes de biens et services produits	52 860 135.17	92 411 951.56	114 592 356.27
* Chiffre d'affaires	52 860 135.17	92 411 951.56	114 592 356.27
* Variation stocks de produits finis			0
* immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		67 073.28	
* Subventions d'exploitation			0
* Autres produits d'exploitation			0
* Reprises d'exploitation. transferts de charges			2 046 069.89
TOTAL (1)	52 860 135.17	92 479 024.84	116 638 426.16
Charges d'Exploitation	51 249 507.43	89 461 746.85	111 173 555.19
* Achats revendus de marchandises		395 800.00	0
* Achats consommés de matières & fournitures	17 782 820.17	37 179 241.19	33 356 903.16
* Autres charges externes	15 291 136.12	30 240 051.11	52 748 445.41
* Impôts et taxes	894 534.25	2 343 554.34	2 777 257.72
* Charges de personnel	15 086 618.77	16 685 977.26	18 174 193.35
* Autres charges d'exploitation			0
* Dotations d'exploitation	2 194 398.12	2 617 122.95	4 116 755.55
TOTAL (2)	51 249 507.43	89 461 746.85	111 173 555.55
Résultat d'Exploitation (3) = (1) - (2)	1 610 627.74	3 017 277.99	5 464 870.97
Produits Financiers	320 535.80	288 622.83	659 405.86
* Produits des titres de participation			0
* Gains de change	19 144.40		31 051.32
* Intérêts et autres produits financiers		41 588.92	0
* Reprises financières. transferts de charges	301 391.40	247 063.91	628 354.54
TOTAL (4)	320 535.80	288 622.83	659 405.86
Charges Financières	2 007 479.37	3 087 747.46	2 097 907.03
* Charges d'intérêts	1 624 325.03	2 116 095.56	1 858 587.32
* Pertes de change	136 090.43	316 618.84	16 651.01
* Autres charges financières		26 678.52	0
* Dotations financières	247 063.91	628 354.54	222 668.70
TOTAL (5)	2 007 479.37	3 087 747.46	2 097 907.03
Résultat Financier (6) = (4) - (5)	-1 686 943.57	-2 799 124.63	-1 438 501.17
Résultat Courant (7) = (3) + (6)	-76 315.83	218 153.36	4 026 369.80
Produits Non Courants	7 773 017.57	9 324 452.57	9 681 032.82
* Produits de cessions d'immobilisations	7 707 004.36	8 522 000.00	7 970 004.00
* Autres produits non courants	66 013.13	57 124.79	1 680 978.82
* Reprises non courantes. transferts de charges		745 327.78	30 050.00
TOTAL (8)	7 773 017.57	9 324 452.57	9 681 032.82
Charges Non Courantes	5 586 532.61	8 132 290.55	8 882 315.80
* Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	4 006 807.07	2 713 724.25	3 882 958.46
* Subventions accordées			0
* Autres charges non courantes	832 267.79	681 803.49	1 602 734.39
* Dotations non courantes aux amortissements et Provisions	747 457.78	4 736 762.81	3 396 622.95
TOTAL (9)	5 586 532.61	8 132 290.55	8 882 315.80
Résultat Non Courant (10) = (8) - (9)	2 186 484.88	1 192 162.02	798 717.02
Résultat Avant Impôts (11) = (7) + (10)	2 110 169.05	1 410 315.38	4 825 086.82
* Impôts sur les résultats (12)	264 396.40	659 779.94	807 006.00
RESULTAT NET (13) = (11) - (12)	1 845 772.65	750 535.44	4 018 080.82

Compte des Produits et Charges		30 juin 2006	30 juin 2005
PRODUITS D'EXPLOITATION	TOTAL I	77 216 599,85	50 168 233,65
Ventes de marchandises		0,00	0,00
Ventes de biens et services produits		74 529 439,85	50 168 233,65
Chiffres d'affaires		74 529 439,85	50 168 233,65
Variation de stock de produits		0,00	0,00
Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même		0,00	0,00
Subvention d'exploitation		0,00	0,00
Autres produits d'exploitation		0,00	0,00
Reprises d'exploitation; transfert de charges		2 687 160,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION	TOTAL II	76 352 813,68	52 283 203,32
Achats revendus de marchandises		0,00	0,00
Achats consommés de matières et de fournitures		20 570 319,69	16 972 837,01
Autres charges externes		41 163 034,61	23 596 986,28
Impôts et taxes		1 078 270,55	1 577 435,51
Charges de personnel		10 623 429,73	8 223 440,35
Autres charges d'exploitation		0,00	0,00
Dotations d'exploitation		2 917 759,10	1 912 504,17
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		863 786,17	-2 114 969,67
PRODUITS FINANCIERS	TOTAL IV	633 828,85	482 985,19
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés		0,00	0,00
Gains de change		36 160,15	25 031,65
Intérêts et autres produits financiers		375 000,00	0,00
Reprises financières; transferts de charges		222 668,70	457 953,54
CHARGES FINANCIERES	TOTAL V	1 562 319,84	871 264,30
Charges d'intérêts		1 202 934,29	858 661,24
Pertes de change		0,00	12 603,06
Autres charges financières		0,00	0,00
Dotations financières		359 385,55	0,00
RESULTAT FINANCIER (IV - V)		-928 490,99	-388 279,11
RESULTAT COURANT (III - V I)		-64 704,82	-2 503 248,78
PRODUITS NON COURANTS	TOTAL VIII	15 782 719,21	179 587,33
Produits des cessions d'immobilisations		15 760 000,00	0,00
Subventions d'équilibre		0,00	0,00
Reprises sur subventions d'investissement		0,00	0,00
Autres produits non courants		22 719,21	179 587,33
Reprises non courantes; transferts de charges		0,00	0,00
CHARGES NON COURANTES	TOTAL IX	6 744 486,23	315 094,13
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées		6 480 603,00	0,00
Subventions accordées		0,00	0,00
Autres charges non courantes		263 883,23	315 094,13
Dotations non courantes aux amortiss. et provision		0,00	0,00
RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)		9 038 232,98	-135 506,80
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)		8 973 528,16	-2 638 755,58
IMPOTS SUR LES RESULTATS		2 639 391,90	250 842,00
RESULTAT NET (XI - XII)		6 334 136,26	-2 889 597,58

ETAT DES SOLDES DE GESTION (En Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
* Ventes de marchandises en l'état			0
* Achats revendus de marchandises		395 800.00	0
Marge Brute sur Ventes en l'état		-395 800.00	0
Production de l'exercice	52 860 135.17	92 479 024.84	114 592 356.27
* Ventes de biens et services produits	52 860 135.17	92 411 951.56	114 592 356.27
* Variation de stocks de produits			0
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle- même		67 073.28	0
Consommations de l'exercice	33 073 956.29	67 419 292.30	86 105 348.57
* Achats consommés de matières et fournitures	17 782 820.17	37 179 241.19	33 356 903.16
* Autres charges externes	15 291 136.12	30 240 051.11	52 748 445.41
Valeur Ajoutée	19 786 178.88	24 663 932.54	28 487 007.70
* Subventions d'exploitation			0
* Impôts et taxes	894 534.25	2 343 554.34	2 777 257.72
* Charges de personnel	15 086 618.77	16 685 977.26	18 174 193.35
Excédent/Insuffisance Brut d'Exploitation	3 805 025.86	5 634 400.94	7 535 556.63
* Autres produits d'exploitation			0
* Autres charges d'exploitation			0
* Reprises d'exploitation; transferts de charges			2 046 069.89
* Dotations d'exploitation	2 194 398.12	2 617 122.95	4 116 755.55
Résultat d'Exploitation	1 610 627.74	3 017 277.99	5 464 870.97
Résultat Financier	-1 686 943.57	-2 799 124.63	-1 438 501.17
Résultat Courant	-76 315.83	218 153.36	4 026 369.80
Résultat Non Courant	2 186 484.88	1 192 162.02	798 717.02
Résultat Avant Impôts	2 110 169.05	1 410 315.38	4 825 086.82
Impôts sur le Bénéfice	264 396.40	659 779.94	807 006.00
RESULTAT NET	1 845 772.65	750 535.44	4 018 080.82

<i>Synthèse de masses du bilan</i>			Variation 05/04				Variation 04/03	
	2005	2004	Emplois	Ressources	2004	2003	Emplois	Ressources
Financement permanent	25 770 919,47	27 717 752,13		2 053 166,74	27 717 752,13	20 188 707,03		7 529 045,10
Moins actif immobilisé	34 518 960,66	36 525 566,78	-2 008 606,12		36 525 566,78	19 651 361,68	16 874 205,10	
Fond de roulement Fonctionnel (A)	-4 746 041,19	-8 807 814,65	- 4 061 772,88		-8 807 814,65	537 345,35	9 345 160,00	
Actif Circulant	95 799 927	59 671 992,93	36 127 934,53		59 671 992,93	50 713 914,54	8 877 575,83	
Passif circulant	81 492 308,70	56 655 969,85		24 836 338,85	56 655 969,85	32 159 066,78		24 416 400,51
Besoin de financement Global	14 307 618,76	3 016 023,08	11 291 595 ,68		3 016 023,08	18 554 847,76		15 538 824,68
Trésorerie nette (actif passif)	-19 053 659,95	-11 823 837,73		7 229 822,82	-11 823 837,73	-18 017 502,41	6 193 664,64	

Tableau de financement en Dhs	31.12.2003		31.12.2004		31.12.2005	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I Ressources stables de l'exercice (flux)						
* Autofinancement (A)	0.00	615 165.99		-2 580 744.40		3 771 432,66
. Capacité d'autofinancement		615 165.99		2 580 744.40		3 771 432,66
. Distribution de bénéfices						
* Cessions et réduction d'immobilisations (B)	0.00	8 012 565.08		17 371 975,80		11 892 982,35
. Cessions d'immobilisations incorporelles						
. Cessions d'immobilisations corporelles		7 707 004.36		8 522 000,00		7 970 000,00
. Cessions d'immobilisations financières						
. Récupération sur créances immobilisées		305 560.72		8 849 975,80		3 922 978,35
* Augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0.00	11 455 910.62		12 198 575,87		15 800 00,00
. Augmentation de capital. Apports				1 900 000,00		
. Subventions d'investissement		11 455 910.62				
* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursement)				10 298 575,87		8 800 000,00
TOTAL (I) Ressources stables (A + B + C +D)	0.00	20 083 641.07		26 989 807,27		31 464 415,01
II Emplois stables						
* Acquisition et augmentation des immobilisations (E)	3 968 931.78	0.00	30 495 968,51	0.00	9 789 542,41	
. Acquisition d'immobilisations incorporelles	54 900.00		8 400.00		45 000,00	
. Acquisition d'immobilisations corporelles	3 737 564.33		18 225 740,38		7 334 968,15	
. Acquisition d'immobilisations financières			355 000.00		16 000,00	
. Augmentation des créances immobilisées	176 467.45		12 356 828,13		2 393 574,26	
* Remboursement des capitaux propres (F)			1 650 000,00			
* Remboursement des dettes de financement (G)	3 164 382.29		3 738 998,16		17 613 099,74	
* Emploi en non valeurs (H)						
TOTAL (II) Emplois stables (E + F + G +H)	7 133 314.07		33 334 966,67		27 402 642,15	
III Variation du B.F.G	13 710 850.82			15 538 824.68	11 291 595,68	
IV Variation de la trésorerie		760 523.20	6 193 665,28			7 229 822,82
	20 844 164.89	20 844 164.89	41 900 362.10	41 900 362.10		

Principales Méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise au 31.12.2005

I. Actif Immobilisé

A. Evaluation à l'entrée

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Immobilisations en non valeurs : | prix d'acquisition |
| 2. Immobilisations incorporelles : | prix d'acquisition |
| 3. Immobilisations corporelles : | prix d'acquisition |
| 4. Immobilisations financières : | prix d'acquisition |

B. Correction de valeur

1. Méthode d'amortissement : Linéaire

II. Actif Circulant (Hors trésorerie)

A. Evaluation à l'entrée

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| 1. Stock : | Valeur nominale |
| 2. Créances | |
| 3. Titres et valeurs de placement | |

B. Correction de valeur

1. Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation :
2. Méthode de détermination des écarts de conversion actif

III. Financement permanent

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. Méthodes de réévaluation | Valeur de réalisation |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées | |
| 3. Dettes de financement permanent | Valeur de réalisation |
| 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risque et charges | |
| 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion passif | |

IV. Passif Circulant (Hors trésorerie)

- | | |
|--|------------------------------|
| 1. Dettes du passif circulant | Valeur de réalisation |
| 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges | |

V. Trésorerie

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. Trésorerie Actif | Valeur de réalisation |
| 2. Trésorerie Passif | Valeur de réalisation |
| 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | |

Etat des Dérogations (Exercice clos au 31.12.2005)

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence de la dérogation sur le patrimoine. la situation financière et les résultats
	NEANT	

Etat des Changements de Méthodes de 2005

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine. la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation - - - - -	NEANT	
II. Changement affectant les méthodes d'évaluation - - - - - -		

Tableau des immobilisations 2005

Tableau des immobilisations en Dhs	Montant Début exercice 2005	Augmentation			Diminution			Montant Fin exercice 2005
		Acquis.	Production	Virement	Cession	Retrait	Virement	
Immobilisations en non-valeurs	0	45 000.00	0	0	0	0	0	45 000.00
* Frais préliminaires	0	45 000.00	0	0	0	0	0	45 000.00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	63 300.00	0	0	0	0	0	0	63 300.00
* Immo. En recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	63 300.00	0	0	0	0	0	0	63 300.00
* Fonds Commercial	0	0	0	0	0	0	0	0
* Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	46 826 648.51	7 334 698.15	0	0	7 885 636.78	177 385.82	0	46 098 594.06
* Terrains	6 109 603.00	0	0	0	0	0	0	6 109 603.00
* Constructions	5 041 187.18	1 035 123.23	0	0	0	0	0	6 076 310.41
* Installations techniques, matériel et outillage	21 166 206.95	3 305 150.22	0	0	7 885 636.78	0	0	16 585 720.39
* Matériel de transport	4 067 070.78	1 742 644.68	0	0	0	0	0	5 809 715.46
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	1 358 988.62	362 662.44	0	0	0	137 994.14	0	1 583 656.92
* Autres immobilisations Corporelles	761 291.98	0	0	0	0	39 391.68	0	721 900.30
* Immobilisations corporelles en cours	8 322 300.00	889 387.58	0	0	0	0	0	9 211 687.58

Tableau des Amortissements 2005

Tableau des amortissements en KDh 2005	Cumul début exercice (1)	Dotations de l'exercice (2)	Amort. Sur immo. Sorties (3)	Cumul d'amort. Fin exercice (1) + (2) - (3)
Immobilisations en non-valeurs	0	11 250.00	0	11 250.00
* Frais préliminaires	0	11 250.00	0	11 250.00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
* Primes de remboursement obligations	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	28 662.50	15 825.00	0	44 487.50
* Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	28 662.50	15 825.00	0	44 487.50
* Fonds Commercial	0	0	0	0
* Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	17 974 121.81	4 089 680.55	7 050 465.14	15 013 337.22
* Terrains	0	0	0	0
* Constructions	2 283 337.13	366 435.46	0	2 649 337.22
* Installations techniques, matériel et outillage	11 339 416.51	2 904 080.16	6 873 079.32	7 370 417.35
* Matériel de transport	3 359 934.49	449 593.61	0	3 809 528.10
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	638 120.08	282 998.01	137 994.14	783 123.95
* Autres immobilisations corporelles	353 313.60	86 573.31	39 391.68	400 495.23

Tableau des plus ou moins value sur cessions ou retraits d'immobilisations
Exercice clos au 31 décembre 2005

Date	Compte principal	Montant brut	Amort. Cumulés	Valeur nette d'amort	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/10/2005	2332	59 661.45	23 615.99	36 045.46	70 000.00	33 954.54	
31/12/2005	2332	6 198 455.33	6 198 455.33	0	7 040 000.00	7 040 000.00	
31/12/2005	2332	1 627 520.00	651 008.00	976 512.00	960 000.00		-116 512.00
31/12/2005	2352	23 900.00	23 900.00	0	0		
31/12/2005	2358	30 895.00	30 895.00	0	0		
31/12/2005	2358	4 293.03	4 293.03	0	0		
31/12/2005	2358	14 695.00	14 695.00	0	0		
31/12/2005	2358	4 400	4 400	0	0		
31/12/2005	2358	15 210.00	15 210.00	0	0		
31/12/2005	2358	3 294.12	3 294.12	0	0		
31/12/2005	2358	3 516.81	3 516.81	0	0		
31/12/2005	2358	10 924.36	10 924.36	0	0		
31/12/2005	2358	6 302.60	6 302.60	0	0		
31/12/2005	2358	2 328.00	2 328.00	0	0		
31/12/2005	2358	2 773.11	2 773.11	0	0		
31/12/2005	2358	2 773.11	2 773.11	0	0		
31/12/2005	2358	3 583.00	3 583.00	0	0		
31/12/2005	2358	3 520.00	3 520.00	0	0		
31/12/2005	2358	5 586.00	5 586.00	0	0		
31/12/2005	2380	2 250.00	2 250.00	0	0		
31/12/2005	2380	4 833.34	4 833.34	0	0		
31/12/2005	2380	3 200.00	3 200.00	0	0		
31/12/2005	2380	1 916.67	1 916.67	0	0		
31/12/2005	2380	22 400.00	22 400.00	0	0		
31/12/2005	2380	2 416.67	2 416.67	0	0		
31/12/2005	2380	2 375.00	2 375.00	0	0		
31/12/2005	2510	2 700 000.00	0	2 700 000.00	1.00		-2 699 999.00
31/12/2005	2510	170 400.00	170 400.00	0	3.00	3.00	
TOTAL		10 933 422.60	7 220 865.14	3 712 557.46	7 970 004.00	7 073 957.54	-2 816 511.00

Tableau des provisions Exercice clos au 31 décembre 2003

En Milliers de dirhams	01/01/2003	Dotations			Reprises			31/12/2003
		D'exploit.	financières	Non courantes	D'exploit.	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0							0
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	0		247 063.91					0
Sous Total (A)	0							0
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 646 369.30							2 646 369.30
5. Autres provisions pour risques et charges	551 391.40			747 457.58				1 298 849.18
Sous Total (B)	3 197 760.60	0	0	747 457.58	0	0	0	3 945 218.48
Total (A + B)	3 197 760.60	0	0	747 457.58	0	0	0	3 945 218.48

Tableau des provisions Exercice clos au 31 décembre 2004

En Milliers de dirhams	01/01/2004	Dotations			Reprises			31/12/2004
		D'exploit.	Financières	Non courantes	D'exploit.	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0		170 401	30 050				200 451
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	247 063.91		298 575.85			247 063.91		298 575.87
Sous Total (A)	247 063.91							499 026.87
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 646 369.30	392 090		4 706 712.81				7 745 172.11
5. Autres provisions pour risques et charges	1 298 849		159 377.67				745 327.78	712 899.07
Sous Total (B)	3 945 218.48	392 090	159 377.67	4 706 712.81	0	0	745 327.78	8 458 071.18
Total (A + B)	4 192 282.39	392 090	159 377.67	4 706 712.81	0	0	745 327.78	8 957 098.05

Tableau des provisions Exercice clos au 31 décembre 2005

En Milliers de dirhams	01/01/2005	Dotations			Reprises			31/12/2005
		D'exploit.	financières	Non courantes	D'exploit.	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	200 451.00					170 401.00	30 500.00	0
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	298 575.87		222 668.70			298 575.87		222 668.70
Sous Total (A)	499 026.87	0	222 668.70	0	0	468 976.87	30 500.00	222 668.70
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	7 745 172.11				2 046 069.89			5 699 102.22
5. Autres provisions pour risques et charges	411 507.67			3 396 622.95		159 377.67		3 648 752.95
Sous Total (B)	8 156 679.78	0	0	3 396 622.95	2 046 069.89	159 377.67	0	9 347 855.17
Total (A + B)	8 655 706.65	0	222 668.70	3 396 622.95	2 046 069.89	628 354.54	30 500.00	9 570 523.87

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2003 (B4)

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produit inscrit au C.P.C de l'exercice
SATRAFOS_MARRAKECH	Sondeur_ foreur	100 000	51.00	51 000	51 000	31/12/03	53 776.50	-1 500	NEANT
COSIFRA_CASABLANCA	Marchand de Fer	120 000	99.50	119 400	119 400	31/12/03	307 851.64	-1 500	NEANT
SATRASPE_CASABLANCA	Transport	1 200 000	99.00	2 700 000	2 700 000	31/12/03	1 074 178.05	-138 087.40	9 465 285.96
HADAYED_CASABLANCA	Marchand de Fer	500 000	0.02	100	100	31/12/03	-1 148 16.97	-1500	NEANT
TOTAL		1 920 000		2 870 500	2 870 500				

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2004 (B4)

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produit inscrit au C.P.C de l'exercice
SATRAFOS_MARRAKECH	Sondeur_ foreur	100 000	51.00	51 000	51 000	31/12/04	53 276.50	-1 500	NEANT
COSIFRA_CASABLANCA	Marchand de Fer	120 000	99.50	119 400	119 400	31/12/04	306 351.64	-1 500	NEANT
SATRASPE_CASABLANCA	Transport	1 200 000	99.00	2 700 000	2 700 000	31/12/04	485 259.55	-588 918.50	7 986 048.03
HADAYED_CASABLANCA	Marchand de Fer	500 000	0.02	100	100	31/12/04	-1 149 887.9	-1 725	NEANT
MAROC VRAC	Stockage	100 000	1	100 000	100 000	31/12/04	100 000	0.00	NEANT
MEDIALOC	Loc materiel	500 000	0.51	255 000	255 000	31/12/04	499 990	-10	NEANT
TOTAL		2 520 000	251.03	3 225 500	3 225 500	230 112	294 989.7	-593 653.50	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2005 (B4)

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produit inscrit au C.P.C de l'exercice
MAROC VRAC	Stockage	100 000	100	100 000	100 000	31/12/05	96 178.50	-3 821.50	NEANT
MEDIALOC	Loc materiel	500 000	51	255 000	255 000	31/12/05	563 998.99	64 008.99	NEANT
MAGHREB CABLES	Distrib cables	500 000	80	16 000	16 000	31/12/05	402 383.61	15 501.09	NEANT
TOTAL		1 100 000		371 000	371 000	116 151	1 062 561	75 688.58	

TABLEAU DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2003 (B6)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre Analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non recouvrées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'actif immobilisé	942 115.75							
* Prêts immobilisés	548 067.36							
* Autres créances financières	394 048.39							
Créances de l'actif circulant	51 823 638.45					2 863 125.13		5 655 853.57
* Fournisseurs débiteurs	102 707.28							
* Clients et comptes rattachés	45 840 828.07							5 655 853.53
* Personnel	29 011.23							
* Etat	2 863 125.13					2 863 125.13		
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	2 982 076.58							
* Comptes de régularisation-actif	5890.16							

TABLEAU DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2004 (B6)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre Analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non recouvrées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'actif immobilisé	4 314 876.71							
* Prêts immobilisés	364 914.23	364 914.23						
* Autres créances financières	3 949 962.48	3 949 962.48						
Créances de l'actif circulant	65 753 108.07							
* Fournisseurs débiteurs	565 367.28		565 367.28					
* Clients et comptes rattachés	53 810 905.95		53 810 905.95					
* Personnel	118 092.18		118 092.18					
* Etat	4 261 808.41		4 261 808.41					
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	4 546 858.60	255 000	4 321 858.60					
* Comptes de régularisation-actif	2 450 075.55		2 450 075.55					

TABLEAU DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2005 (B6)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre Analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non recouvrées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'actif immobilisé	3 156 472.62							
* Prêts immobilisés	292 364.23	292 364.23						
* Autres créances financières	2 493 108.39	2 493 108.39						
* Titres de Participation	371 000.00	371 000.00						
Créances de l'actif circulant	98 805 462.55							
* Fournisseurs débiteurs	3 165 987.28		3 165 987.28					
* Clients et comptes rattachés	77 078 301.83		77 078 301.83					
* Personnel	495 106.57		495 106.57					
* Etat	6 661 681.76		6 661 681.76					
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	8 116 237.10	225 000.00	7 891 237.10					
* Comptes de régularisation-actif	3 288 148.01		3 288 148.01					

TABLEAU DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2004 (B7)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non payées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Dettes de financements	23 380 892.32							
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement	23 380 892.32	21 952 320.88	1 428 571.44					
Dettes du passif circulant	56 244 462.16							
* Fournisseurs et comptes rattachés	33 214 358.87		33 214 358.87					
* Clients débiteurs, avances et acomptes	4 950 594.71		4 950 594.71					
* Personnel	497 232.28		497 232.28					
* Organismes sociaux	2 638 789.26	1 852 001.84	786 787.42					
* Etat	300 000							
* Comptes d'associés	8 866 971.50		8 866 971.50					
* Autres créanciers	5 711 694.11	4 130 391.08						
* Comptes de régularisation passif	64 821.45		64 821.45					

TABLEAU DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2005 (B7)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non payées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Dettes de financements	14 491 891.41							
* Emprunts bancaires	7 738 095.22	6 309 523.78	1 428 571.44					
* Autres dettes de financement	6 753 796.19	6 753 796.19						
Dettes du passif circulant	77 707 616.28							
* Fournisseurs et comptes rattachés	51 643 980.38		51 643 980.38					
* Clients débiteurs. avances et acomptes	464 000.01		464 000.01					
* Personnel	1 819 258.04		1 819 258.04					
* Organismes sociaux	4 772 288.16	509 951.30	4 262 336.86					
* Etat	11 686 162.20		11 686 162.20					
* Comptes d'associés	0.00							
* Autres créanciers	7 307 878.63	5 679 576.43	1 628 302.20					
* Comptes de régularisation passif	14 048.86		14 048.86					

TABLEAU DES SURETEES REELLES DONNEES OU REÇUES AU 31 DECEMBRE 2005 (B8)

Tiers créditeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
* BNCI	1 000 000.00	Nantissement	Novembre 2005		1 000 000.00
* BNCI	10 000 000 .00	Hypothèque	Mai 2004		7 738 095.22
* CDM	5 300 000.00	Hypothèque	Décembre 2004		5 300 000.00
Sûretés reçues	Néant				
Personnel de la société					
* Prêt achat de voiture					
* Prêt ameublement					
* Prêt divers					
* Prêt pour construction logement					
* Prêt El Koudia					
* Prêt logement Rachidia III					
* Prêt logement 3 Mars					
TOTAL					

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNEES OU REÇUS
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL AU 31 DECEMBRE 2005 (B9)**

(En Dhs)	2004	2005
Engagements donnés		
* Avals et Cautions		
- Douanes		
- Fournisseurs(y compris crédits documentaires)	NEANT	NEANT
TOTAL	0	
Engagements reçus		
* Avals et Cautions		
* Banques		
- crédits documentaires		
- Emprunts		
- Divers (douanes + fournisseurs)	NEANT	NEANT
* Fournisseurs		
* Clients		
* Autres engagements reçus		
TOTAL	0	

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL AU 31.12.2005 (EN DHS)

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							à payer			
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
JCB élévateur	15/02/2001	48	548 000,00	10 Ans	621 952,13	8 948,95	0,00	0,00	5 480,00	ATTIJARI 2591
2 Nacelles	05/02/01	48	2 302 149,00	10 Ans	2 615 008,42	37 626,02	0,00	0,00	23 021,00	ATTIJARI 2614
CLIO	25/02/2001	36	100 751,66	4 Ans	117 172,20	0,00	0,00	0,00	1 007,52	CDML 4685
Grue OMEGA	05/06/2001	48	384 000,00	10 Ans	411 080,99	31 380,25	0,00	0,00	3 840,00	ATTIJARI 2904
Grue FAUN	05/07/2001	48	1 938 065,00	10 Ans	2 075 287,80	193 050,00	0,00	0,00	19 683,56	ATTIJARI 2903
SCENIC	05/08/2001	36	158 620,67	4 Ans	176 993,88	0,00	0,00	0,00	1 586,21	CDML 5022
LAND ROVER	05/10/2001	36	220 000,00	4 Ans	247 887,84	0,00	0,00	0,00	2 200,00	CDML 5094
SCENIC	05/11/2001	48	158 620,00	4 Ans	150 593,62	39 629,90	0,00	0,00	1 586,21	CDML 5194
COMPRESSEUR	25/10/2001	48	270 000,00	5 Ans	263 082,30	60 711,30	0,00	0,00	2 700,00	CDML 5180
TOYOTA HZJ 105	25/10/2001	48	361 273,17	4 Ans	352 017,12	81 234,72	0,00	0,00	3 612,00	SOGELEASE 22245
Suzuki Ignis	31/12/2002	48	127 500,00	4 Ans	72 649,75	34 871,88	31 965,89	0,00	1 275,00	SALAFIN LOA19372
MAT INFORMATIQUE	25/04/2002	48	471 416,00	7 Ans	388 670,70	141 334,80	35 333,70	0,00	4 714,16	CDML 5231
TOYOTA HDJ 100	10/07/2002	48	649 817,20	4 Ans	421 941,00	168 776,40	84 388,20	0,00	5 428,00	CHAABI 1035.01
TOYOTA PU 4x2	10/07/2002	48	143 901,00	4 Ans	109 349,10	43 739,64	21 869,82	0,00	1 439,01	CHAABI 1035.02
2 Renault Kangoo	25/08/2002	48	181 688,70	4 Ans	133 461,48	55 225,44	32 214,84	0,00	1 816,89	CHAABI 1035.03
2 PALIO	05/07/2002	48	191 225,80	4 Ans	143 328,00	57 331,20	28 665,60	0,00	1 912,26	SOGELEASE 24411
1 NISSAN	05/07/2002	48	221 728,00	4 Ans	166 190,10	66 476,04	33 238,02	0,00	2 217,28	SOGELEASE 24412
4 NISSAN	05/07/2002	48	567 416,00	4 Ans	425 291,10	170 116,44	85 058,22	0,00	5 674,16	SOGELEASE 24413
LEASEBACK	05/03/2002	48	7 000 000,00	10 Ans	5 946 213,42	2 098 663,56	349 777,26	0,00	70 000,00	SOGELEASE 23014
NISSAN PICK UP 4X2	15/12/2002	36	122 927,32	4 Ans	101 501,54	51 392,85	51 392,85	0,00	0,00	SALAFIN 25606
5 TRACTEURS MAN + 10 BENNES	15/11/2003	48	5 250 000,00	4 Ans	1 802 752,00	1 482 908,90	1 545 216,00	1 287 680,00	52 500,00	WAFABAIL 113630
5 CAMIONS MAN	05/12/2003	48	3 200 000,00	4 Ans	1 020 333,08	941 845,92	941 845,92	863 358,76	32 000,00	WAFABAIL 113962
10 TRACTEURS MAN	01/12/2003	48	8 600 000,00	4 Ans	2 739 100,00	2 528 400,00	2 528 400,00	2 317 700,00	86 000,00	ML 3007910
LOT2	01/01/2004	48	4 887 004,36	4 Ans	1 452 684,00	1 452 684,00	1 452 684,00	1 452 684,00	48 870,00	ML3007920
10 BENNES MARREL	01/06/2004	48	2 040 000,00	4 Ans	922 235,00	415 260,00	415 260,00	588 285,00	20 400,00	ML 04060710
5 MAN 8X4 + 5 Benne MARPEL	01/06/2004	36	5 520 000,00	4 Ans	1 263 790,54	2 250 051,24	1 802 725,24	701 069,62	55 200,00	BMCI L 164570

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE
2003 (C2)

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER

En dirhams	2003
* Report à nouveau	-9 783 367.24
* Résultats nets en instance d'affectation	
* Résultat net de l'exercice	-506 112.31
* Prélèvements sur les réserves	
* Autres prélèvements	9 900 000
TOTAL A	-389 479.55

B. AFFECTATION DES RESULTATS

En dirhams	2003
* Réserve Légale	
* Autres réserves	
* Tantièmes	
* Dividendes	
* Autres affectations	
* Report à nouveau	-389 479.55
TOTAL B	-389 479.55

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE
2004 (C2)

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER

En dirhams	2004
* Report à nouveau	-389 479.55
* Résultats nets en instance d'affectation	
* Résultat net de l'exercice	1 845 722.65
* Prélèvements sur les réserves	
* Autres prélèvements	
TOTAL A	1 456 243.10

B. AFFECTATION DES RESULTATS

En dirhams	2004
* Réserve Légale	36 400
* Autres réserves	
* Tantièmes	
* Dividendes	
* Autres affectations	1 400 000
* Report à nouveau	19 843.10
TOTAL B	1 456 243.10

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE
2005 (C2)

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER

En dirhams	2005
* Report à nouveau	19 893.10
* Résultats nets en instance d'affectation	750 535.44
* Résultat net de l'exercice	
* Prélèvements sur les réserves	
* Autres prélèvements	
TOTAL A	770 428.54

B. AFFECTATION DES RESULTATS

En dirhams	2005
* Réserve Légale	37 526.77
* Autres réserves	
* Tantièmes	
* Dividendes	
* Autres affectations	
* Report à nouveau	732 901.77
TOTAL B	770 428.54

DATATION DES EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION * Date de clôture : 31 Décembre 2005 * Date d'établissement des états de synthèse :	
II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE AVANT LA lière COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	Néant

TABLEAU DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2005

Nom. prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant du capital		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
MEDIACO S.A	150. Bd Grawitz 13016 Marseille	15589	0	100	0	0	0
MEDIACO TECHNIQUE	12 Rue de l'industrie Hoerd	14398	0	100	0	0	0
AFRIQUE LEVAGE	Angle avenue TAN TAN et rue de liban tanger	0	99 987	100	9 998 700.00	9 998 700.00	9 998 700.00
MAYET NICOLAS	63 Bd la grande ceinture Casablanca	4	4	100	400.00	400.00	400.00
FRANQUIN MAURICE	2 Bd Abouzaid Bakkali Casablanca	2	2	100	200.00	200.00	200.00
FRANQUIN LYDIA	2 Bd Abouzaid Bakkali Casablanca	2	2	100	200.00	200.00	200.00
HERVE TICHADELLE	124 Rue Chorras 13007	1	1	100	100.00	100.00	100.00
VERNAZZA	136 Rue Cmdt ROLLAND Marseille	4	4	100	400.00	400.00	400.00
	Total	30 000.00	100 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00

Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10. L'entreprise doit déclarer tous les participants du capital. Dans les autres cas. il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.